

**CONDITIONS ET FAISABILITE DE L'INSERTION ET DE L'INSTALLATION
DES JEUNES FORMÉS PAR LE PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION
ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (AFOP),
CAMEROUN**



Mémoire présenté par

Fama Ndiaye DIAO NDAO

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Systèmes Agraires Tropicaux (M2SAT)
parcours Marchés Organisations Qualité et Services en appui aux agricultures du Sud (MOQUAS)

Maître de Stage

Pierre Blaise ANGO

Directrice de mémoire

Betty WAMPFLER: IRC

NOVEMBRE 2012

**CONDITIONS ET FAISABILITE DE L'INSERTION ET DE L'INSTALLATION
DES JEUNES FORMÉS PAR LE PROGRAMME D'APPUI A LA RENOVATION
ET AU DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (AFOP),
CAMEROUN**



Mémoire présenté par

Fama Ndiaye DIAO NDAO

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Systèmes Agraires Tropicaux (M2SAT)
parcours Marchés Organisations Qualité et Services en appui aux agricultures du Sud (MOQUAS)

Membres du jury

- Betty WAMPLFER (IRC)
- Carole LAMBERT (DEFIS-IRC)
- Elvio VIRGILI (AFOP)
- Igor BESSON (réseau FAR)
- Léa GRAFLAND (CIVAM)

Date de soutenance : 06 Novembre 2012

RÉSUMÉ

Cette étude porte sur les conditions et la faisabilité de l'insertion/installation des jeunes agriculteurs en formation dans le cadre du programme AFOP au Cameroun. L'activité économique du pays est dominée par l'agriculture d'une part. D'autre part, le pays a une population grandissante composée majoritairement de jeunes, victimes d'exode rural et un taux d'exclusion ou d'abandon à l'école très élevé surtout le primaire (environ 42%). Face à cela, l'insertion dans le tissu économique du pays a un enjeu majeur.

La démarche s'est déroulée en deux temps. Une première analyse porte sur les jeunes appuyés par le centre de Nazareth et d'agriculteurs installés de façon spontanée. Une deuxième qui étudie les projets et les jeunes porteurs de projets formés à travers les 2 centres de la zone d'étude (CFR-Evodoula, EFA-Minkane).

L'analyse des agriculteurs basée sur leur trajectoire de vie et les activités socio-économiques montre les raisons qui les poussent à s'installer dans l'agriculture et les difficultés rencontrées. Ces raisons sont généralement d'ordre socioéconomique et finissent par les motiver avec les avantages tirés, liés à l'augmentation des revenus et à l'amélioration des conditions de vie. Les résultats montrent les difficultés liées au remboursement des crédits, à l'accès au marché, à l'accès à la terre, à la contribution des charges familiales à la sorcellerie négative... les projets d'élevage aussi présentent plus de risques liés au vol et aux calamités naturelles. Mais on note que la formation a un impact positif sur les revenus.

Les jeunes post-primaires sont majoritairement les cibles du programme. Ainsi ils sont formés pendant 2 ans au métier d'exploitant agricole qui participe beaucoup au renforcement et à la valorisation du statut d'exploitant. Ils élaborent à leur sortie un projet professionnel d'installation que le programme AFOP va appuyer. Ces jeunes avec un parcours socio-économique et familial mouvementé ont différentes motivations face à leur installation dans l'agriculture. Ces motivations tournent autour de l'amélioration des conditions de vie, de la recherche d'une identité ou d'une autonomie dans la société. Ainsi, avec un accès au foncier acquis grâce au soutien des familles, l'appui du programme doit tourner autour du capital, du suivi mais aussi d'information/sensibilisation pour les amener à prendre conscience de la réussite de leur projet qui passe par la fixation dans leur terroir.

Mots clés : Cameroun, installation, motivation, statut d'exploitant, agriculture, socio-économique, foncier, capital, projet professionnel.

ABSTRACT

This study focuses on the conditions and the feasibility of training young farmers' integration / installation within the context of the AFOP Cameroon program. Firstly, the country's economy is dominated by agriculture. Moreover, the country has a growing population mainly composed of young people, victim of rural migration and high rates of exclusion or dropouts from school mostly in primary (about 42%). Faced with this, the integration in the country economic base has a major stake.

The process is realized in two phases. The first is the analysis of supported installed young farmers and of spontaneously installed farmers, to take useful conclusions for the program. The second phase studies projects and young holder project formed through the two centers of the study area (CFR-Evodoula, EFA-Minkane).

Farmers analysis based on their life and socio-economic activities shows the reasons to move into agriculture and difficulties encountered. These reasons are usually socioeconomic and ultimately motivate them with the benefits associated with increasing incomes and improving living conditions. The results show the difficulties in repayment of loans, in access to markets, in access to land, in the contribution to family responsibilities, in the negative witchcraft... livestock projects present also more risk to theft and natural disasters. We also note that the training had a positive impact on revenues.

Young people in post-primary are mainly the program targets. So they are trained during 2 years in the profession of a farmer then they develop their professional project of installation that the AFOP program supports. These youth projects revolve around different cropping systems and livestock with different reasoning related to access to a constant income. These young people's projects are in different cropping systems and livestock with different reasoning related to access to a constant income. These young people with eventful socio-economic and family career have different motivations for their installation in agriculture. These motivations revolve around the improvement of life conditions, the search of an identity or autonomy in society. So with access to land acquired with family support, the program support should revolve around the capital, the monitoring, and the information/awareness too so that to bring them to become aware of their project success, which involves the binding of these young people in their soil.

Keywords: Cameroon, integration / installation, motivation, young farmers, agriculture, socio-economic, landed, capital, professional project.

DÉDICACE

Je dédie ce travail :

A mes chers parents à qui je souhaite encore une longue vie

A mon cher mari et à mon fils pour leur patience et leur compréhension durant mon absence

A mes compatriotes de Montpellier SupAgro

A tous les amis et personnes qui me sont chers.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette présente étude, je tiens personnellement à remercier tous ceux qui m'ont soutenu ou participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Je tiens à remercier vivement le programme de bourses universitaires conjoint Japon / Banque Mondiale (JJ/WBGSP) pour le financement de ce Master.

Mes remerciements au réseau FAR qui a accepté de financer ce stage ainsi que l'équipe de DEFIS pour l'organisation pratique.

Je remercie mon maître de stage M. Pierre Blaise ANGO, Coordonnateur national du programme AFOP pour son encadrement et ses orientations durant tout le stage. A travers lui mes remerciements à l'ensemble du personnel de la coordination et du programme.

Je remercie tous les moniteurs du programme particulièrement ceux de Minkane et d'Evodoula pour nous avoir facilité l'intégration dans les centres.

Mes remerciements aux directeurs des centres de formation de Nazareth centre, Evodoula et Minkane pour leur disponibilité ainsi que le Président du conseil d'administration du centre de Minkane A. A. GILBERT et le Délégué du MINEPIA de Biwong Bané M. J. CONSTANT pour avoir facilité mes déplacements sur le terrain et l'intégration dans les villages.

Mes remerciements et encouragements aux apprenants des centres plus particulièrement ceux d'Evodoula et de Minkane pour leur marque de sympathie.

Un grand merci aux agriculteurs pour leur accueil chaleureux et leur disponibilité.

Mes remerciements à Jaudel AFRICOT, binôme de travail ainsi que les étudiants de la FASA stagiaires du programme AFOP et de Nazareth centre.

Je tiens à remercier personnellement Mme Betty WAMPFLER directrice de mémoire pour son appui et sa détermination à accompagner ce travail ainsi que Carole LAMBERT et l'ensemble du personnel de l'IRC et du parcours MOQUAS pour leur engagement au service du développement.

Je remercie également M. Pierre DEBOUVRY pour ses échanges fructueux.

Mes remerciements à Monsieur Laurent TEZENAS pour sa participation à la mise en forme du document.

SOMMAIRE

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Dédicace.....	iii
Remerciements	iv
Avant-propos.....	vi
Glossaire	vii
Sigles et acronymes.....	ix
INTRODUCTION	1
1 CONTEXTE, PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE.....	4
1.1 Contexte de l’insertion des jeunes au Cameroun.....	4
1.2 Problématique	14
1.3 Méthodologie et démarche	18
2 CONDITIONS D’INSTALLATION D’AGRICULTEURS HORS AFOP	24
2.1 Présentation générale de la zone d’étude	24
2.2 Installations spontanées : cas des Référents	26
2.3 Analyse d’installations accompagnées	46
2.4 Discussions et enseignements	51
3 PROCESSUS D’INSTALLATION D’AGRICULTEURS AVEC AFOP	55
3.1 des centres de formation répartis sur l’ensemble du territoire national	55
3.2 Le dispositif de formation.....	57
3.3 Les apprenants	60
3.4 Typologie et analyse des projets des apprenants	64
3.5 environnement institutionnel	67
3.6 Autres besoins en formation : un plus à la réussite à l’installation	71
3.7 Accompagnement à l’insertion prévu dans la deuxième phase (AFOP 2).....	73
4 DISCUSSIONS ET PROPOSITIONS	75
4.1 La motivation : l’élément-clé de la réussite de l’insertion	76
4.2 Accès au foncier et aux financements : 2 conditions obligatoires	77
4.3 Implication des acteurs dans le suivi des activités	78
4.4 Gestion de l’exploitation par la mise en place d’outils de suivi.....	78
4.5 Gestion des risques : une couverture sociale	79
4.6 Promotion interne de l’insertion et de l’installation.....	79
Conclusion.....	82
Références bibliographiques	83
Annexes.....	84
Liste des tableaux.....	115
Liste des figures	116
Table des matières.....	117

AVANT-PROPOS

Ce stage s'inscrit dans le cadre d'une formation de Master « Agronomie et Agro-alimentaire » avec une spécialisation tournée vers l'accompagnement et l'insertion des agricultures familiales des pays de sud et de leurs organisations dans les actions de développement, dénommée MOQUAS (Marché, organisation, qualité, services dans les agricultures du Sud). Cette formation est dispensée par l'Institut des Régions Chaudes (IRC) de Montpellier SupAgro pour une durée de 2 ans. La fin de la deuxième année est sanctionnée par un stage de 6 mois dans un pays du Sud. Et ce présent rapport s'inscrit dans le cadre de ce stage.

Ingénieur des Travaux Agricoles depuis 10 ans au service de l'agriculture familiale et des organisations professionnelles, j'ai repris la formation dans le but d'acquérir d'autres compétences (outils et méthodes) à mettre aux services des producteurs. Ce stage qui entre dans le cadre de la formation et l'insertion des jeunes agriculteurs est donc une opportunité qui me permettra d'appréhender les enjeux de la formation paysanne et du monde rural face au développement de l'agriculture familiale dans les pays du sud. Il entre en continuité avec mon projet professionnel que je pourrais valoriser au Sénégal.

Ce stage qui émane de la demande de l'AFOP (Programme de rénovation du dispositif formation professionnelle agricole) s'est déroulé au Cameroun en partenariat avec Montpellier SupAgro et le réseau FAR (Formation agricole et rurale) qui l'a financé.

GLOSSAIRE

Activité agricole : Ensemble des activités liées à la production, la transformation, le stockage, la commercialisation des produits agricoles et alimentaires qu'il s'agisse de produits d'exportation, de petite production marchande, d'auto approvisionnement ou d'autoconsommation (Mémento de l'agronome).

Apprenant : Personne engagée et active dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances et de leur mise en œuvre (AFNOR) / les élèves des centres sont appelés apprenants.

Capital humain : Ensemble des connaissances, qualifications, compétences et autres qualités que possèdent les individus d'un groupe ou d'un secteur économique donné. (P. Debouvry et A. Maragnani,).

Cohorte : Ensemble des individus qui ont vécu un événement semblable au cours d'une même période (naissance par exemple ; on parle aussi de génération).

Développement agricole : Processus de transformation des exploitations agricoles reposant sur l'accroissement de la productivité des sols et du travail par élargissement maîtrisé du capital d'exploitation tout en assurant les conditions de la reproduction de ce processus, notamment la protection du support de l'activité agricole (sol, environnement). L'amélioration des rendements, la moto mécanisation, l'utilisation d'intrants chimiques, les groupements de producteurs, les organisations professionnelles, la formations des producteurs, etc. ne sont que des moyens pour atteindre ce but et ne peuvent être considérés comme des indicateurs de développement agricole. (P. Debouvry et A. Maragnani,).

Développement rural : Processus de développement des régions rurales sous-tendant : (i) développement agricole, (ii) développement des activités connexes et, (iii) développement des services.

Dispositif de formation : Ensemble structuré et cohérent de pratiques, de méthodes, d'institutions, de moyens, de règlements, visant à atteindre un objectif déterminé, pour un public\ donné en fonction d'une situation initiale et d'un environnement donné. (P. Debouvry et A. Maragnani,).

Formation professionnelle : Formation à une activité professionnelle, quelle que soit la profession (agricole, industrielle ou de services) et quel que soit le niveau de formation (y compris par exemple l'enseignement supérieur professionnel). Elle peut se réaliser dans un établissement de formation ou dans un établissement employeur. (P. Debouvry et A. Maragnani,).

Filière : on entend par filière de production l'ensemble des agents économiques qui participent directement à la production, ensuite à la transformation et au transport jusqu'au marché de réalisation d'un même produit agricole (DURUFLE et al. 1988).

Insertion socioprofessionnelle : Elle peut être considérée comme un processus ou parcours qu'un jeune entreprend afin d'intégrer, de réintégrer et de se maintenir sur le marché du travail. (GRET, 2011)

Métier : Ensemble des activités concourant à un but commun et regroupées selon les caractéristiques techniques (utilisation d'une matière première, d'outils de travail particuliers...) et/ou sociales (contenus de formation déterminés, représentations sociales...) communes qu'elles présentent. L'exercice de ces activités nécessite un corpus cohérent de savoirs, savoir-faire et savoir-être faisant appel à un ou plusieurs domaines spécialisés de connaissances. (P. Debouvry et A. Maragnani,).

Paysan et exploitant agricole : Personne dont l'activité professionnelle est la mise en valeur d'une exploitation agricole. (P. Debouvry et A. Maragnani,).

Projet professionnel : Formalisation d'une évolution souhaitée par un individu de la situation professionnelle qu'il envisage. Elle peut indiquer les moyens et modalités nécessaires à la réalisation du projet. (AFNOR)

Référent : professionnel qui vit de son métier et auprès duquel le jeune apprend le geste professionnel ; il est formateur du jeune en milieu socioprofessionnel au même titre que le moniteur au centre. (P. Debouvry et A. Maragnani,).

Système de culture (SC): « ensemble des modalités techniques mises en œuvre sur des parcelles traitées des manières identiques. Chaque système de culture se définit par : la nature des cultures et leur ordre de succession, les itinéraires techniques appliqués à ces différentes cultures, ce qui inclut le choix des variétés pour les cultures retenues. » (SEBILLOTE, 1982)

Système d'élevage (SE): « ensemble d'éléments en interaction dynamique organisé par l'homme en vue de valoriser des ressources par l'intermédiaire d'animaux domestiques pour en obtenir des productions variées (lait, viande, cuirs et peaux, travail, fumure, etc.) ou pour répondre à d'autres objectifs. » (LANDAIS, 1992)

Système de Production (SP): « mode de combinaison entre terre, force et moyens de travail à des fins de production végétale et animale, commun à un ensemble d'exploitations. Un système de production est caractérisé par la nature des productions, la force de travail (qualification), les moyens de travail mis en œuvre et leurs proportions.» (REBOUL, 1976)

Viabilité : la capacité qu'ont les groupes cibles ou les institutions bénéficiant d'une assistance de mettre à profit les résultats d'un projet de façon efficace et suivie et de faire en sorte que le projet continue de fonctionner correctement sur une base autonome une fois que l'assistance a pris fin (P. Debouvry et A. Maragnani,).

SIGLES ET ACRONYMES

AFD	: Agence française de développement
AFOP	Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
AVZ	: Agence de vulgarisation de zone
C2D	: Contrat de désendettement et de développement
CEFAR	: Centre de formation agricole et rurale
CEMAC	: Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale
CEP	: Certificat d'études primaire
CETIC	: Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CFR	: Centre de formation rural
CFR	: Centre de formation rurale
CICC	: Conseil interprofessionnel de café et de cacao
CMPJ	: Centre multifonctionnel de promotion des jeunes
CNEFAC	: Coordination nationale des écoles familiales agricoles du Cameroun
CNJC	: Conseil national de la jeunesse du Cameroun
CNPC	: Caisse nationale de commercialisation des produits
CVECA	: Caisse villageoise d'épargne et de crédit autogéré
CZCSZ	: Centre zootechnique de contrôle sanitaire et vétérinaire
DEFIS	: Développement, Expertise, Formation et ingénierie pour le Sud
DSDSR	: Document stratégique de développement du secteur rural
DSRP	: Document stratégique de réduction de la pauvreté
EA	: Exploitant Agricole
EFA	: Ecole familiale agricole
FAR	: Formation agricole et rural
FASA	: Faculté d'agronomie et des sciences agricoles
GIC	: Groupe d'initiative commune
IRA	: Institut de recherche agricole et de développement
IRC	: Institut des régions chaudes
IMF	: Institut de micro-finance
IRZV	: Institut de recherche zootechnique et vétérinaire
MINADER	: Ministère de l'agriculture et du développement rural
MINEPIA	: Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales
MINJEC	: Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique
MOQUAS	: Marché, organisation, qualité, services dans les agricultures du Sud
MSP	: Milieu socio professionnel
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économique
OMD	: Objectif du millénaire et du développement
ONCC	: Office Nationale de café et de cacao
ONCPB	: Office nationale de commercialisation des produits de base
OPA	: Observation, pratique, autonomie
PAIJA	: Programme d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs
PAJER-U	: Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine
PIB	: Produit intérieur brut
PIFMAS	: Projet d'insertion socio-économique des micros entreprises de fabrication du matériel sportif
PNVRA	: Programme national de vulgarisation et de recherche agricole
PPTE	: Pays pauvres très endettés
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitat
SAFARI	: Service d'appui aux formations agricoles et rurales à l'international
SAR	: Section artisanale rurale
SOCAPALM	: Société Camerounaise des Palmeraies

INTRODUCTION

A l'horizon 2050, la population mondiale sera estimée à 9 milliards d'habitants. Les pays du Sud vont accueillir les 3 milliards de personnes supplémentaires (<http://www.agrobiosciences.>) et la population de l'Afrique sera de 23% de la population mondiale (Faostat). Entre le VI^e et le XIX^e siècle, l'Afrique noire est vidée de son potentiel humain selon les chiffres sur la traite des noirs (DEBOUVRY 2011) . Après les indépendances, l'Afrique a entrepris des politiques d'augmentation de la population. Ainsi, on assiste à un accroissement de la population et à un taux d'urbanisation élevé de 52% (DEBOUVRY 2012a) accentué par les exodes ruraux. Durant les années 80, avec la crise économique et le programme d'ajustement structurel, le secteur public ne peut plus accueillir les jeunes en recherche d'emploi.

Cette crise se traduit par l'exode rural, déplacement de ces jeunes vers les centres urbains mais aussi par les migrations internationales notées ces dernières années, causant d'autres effets sur le plan international mais aussi sur le plan national du fait qu'il n'y a pas de structures tertiaires prêtes à les accueillir ou les insérer. Cependant, l'agriculture et l'élevage représentent les secteurs les plus importants dans la vie économique des pays du sud. En Afrique, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest, ce secteur primaire occupe plus de 60% de la population active et participe à hauteur de 35% dans le PIB.

Au Cameroun le taux de pauvreté est très élevé, de l'ordre de 50% en milieu rural et 22% en milieu urbain. Pour sortir de cette pauvreté et sous emploi, le secteur agro-pastoral présente beaucoup d'opportunités. Il peut employer 60 000 jeunes chaque année. (Bodolo 2010). L'étude faite par (DEBOUVRY 2012c) montre que le secteur rural informel au Cameroun occupe 64 % des emplois et auto-emplois. Ce qui signifie que le secteur rural peut absorber du travail si on veut lutter efficacement contre le chômage et la pauvreté et assurer une sécurité alimentaire sur le territoire national.

Face à une crise économique marquée une forte croissance démographique, une augmentation de la population urbaine et un exode rural accentué, la problématique de l'insertion des jeunes se pose. Ce type de projet initié au Cameroun avec le programme AFOP pour la formation et l'insertion des jeunes agriculteurs est une opportunité pour valoriser la forte main d'œuvre disponible en milieu rural et urbain. D'où l'importance de ce sujet qui traite l'insertion des jeunes dans les métiers de l'agriculture. Il revêt d'un enjeu important dans plusieurs pays du Sud.

Cependant, il faut noter que ce sujet est une préoccupation récente dans les pays du Sud (Wampfler, 2011). C'est pourquoi, il doit être accompagné par des mesures de politiques fortes prises par l'Etat concernant la formation, la réalisation d'infrastructures et l'accompagnement des jeunes sur plusieurs années. Mais dès les Indépendances, des initiatives nombreuses ont été prises (Service

civique, Centres de formation, Périmètres de colonisation agraire, etc.). Elles vont toutes disparaître à l'occasion des « ajustements structurels ».

Néanmoins, certaines grandes institutions ont commencé à travailler sur la thématique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en Afrique depuis quelques années. Dans les faits, en Afrique de l'Ouest, cette question sera effectivement relancée par l'agence de la BM/RCI à la fin des années 80. Ainsi, on peut citer l'expérience du Gret en Afrique de l'ouest. Cette insertion passe d'abord en amont par la formation agricole. Ainsi, parmi les institutions qui s'y activent, on peut citer le réseau FAR (Formation agricole et rurale). Le réseau appuie la réflexion en vue de la mise en place des dispositifs de formation agricole à travers plusieurs pays d'Afrique dont le Cameroun et des actions de plaidoyers pour la formation agricole et rurale avec l'intégration de tous les acteurs concernés. Ces formations vont permettre aux populations d'améliorer leur niveau de vie par l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés. Cette insertion participe à la valorisation et à la reconnaissance du métier d'exploitant agricole qui commence à être revendiqué par les agriculteurs à travers les pays du Sud. La 15^e Journée Nationale du Paysan, tenu au Burkina en avril 2012 en est une parfaite illustration (Oudet 2012).

Ce stage porte sur l'étude des conditions et de la faisabilité de l'insertion et de l'installation des jeunes formés dans le cadre du programme AFOP (Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche) et répond à la demande de l'AFOP, en partenariat avec Montpellier SupAgro et le réseau FAR (Formation agricole et rurale).

Ce travail sera présenté en quatre (04) parties :

La première partie traitera le contexte et la problématique de l'insertion/installation ainsi que la méthodologie utilisée ;

La deuxième partie sera axée à l'analyse d'expériences tirées d'un dispositif d'appui des jeunes installés et auto-installés ;

La troisième partie portera sur l'analyse du processus d'installation du programme AFOP ;

Et la quatrième partie sera consacrée aux discussions et propositions dans le cadre de l'installation des jeunes formés par le programme.

**PREMIERE PARTIE : CONTEXTE,
PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE**

1 CONTEXTE, PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

1.1 CONTEXTE DE L'INSERTION DES JEUNES AU CAMEROUN

1.1.1 Enjeu de l'insertion des jeunes au Cameroun

1.1.1.1 Cameroun et démographie

Le Cameroun est un long pays situé à la fois en Afrique Centrale et Occidentale entre le 2° et 12° degré nord au Golfe de Guinée. Il est limité au nord par le Tchad, au sud par le Gabon, la Guinée équatoriale et la République du Congo, à l'est par la République centrafricaine et à l'ouest par le Nigéria. Il s'étend sur une superficie de 475 440 km². Il est divisé en dix régions administratives appelées provinces avec des capitales régionales : le centre (Yaoundé), le littoral (Douala), le Sud (Ebolowa), l'Ouest (Bafoussam), le nord Ouest (Bamenda), l'est (Bertoua), l'Adamaoua (N'Gaoundéré), le Nord (Garoua), le Sud Ouest (Buéa) et l'extrême Nord (Maroua).

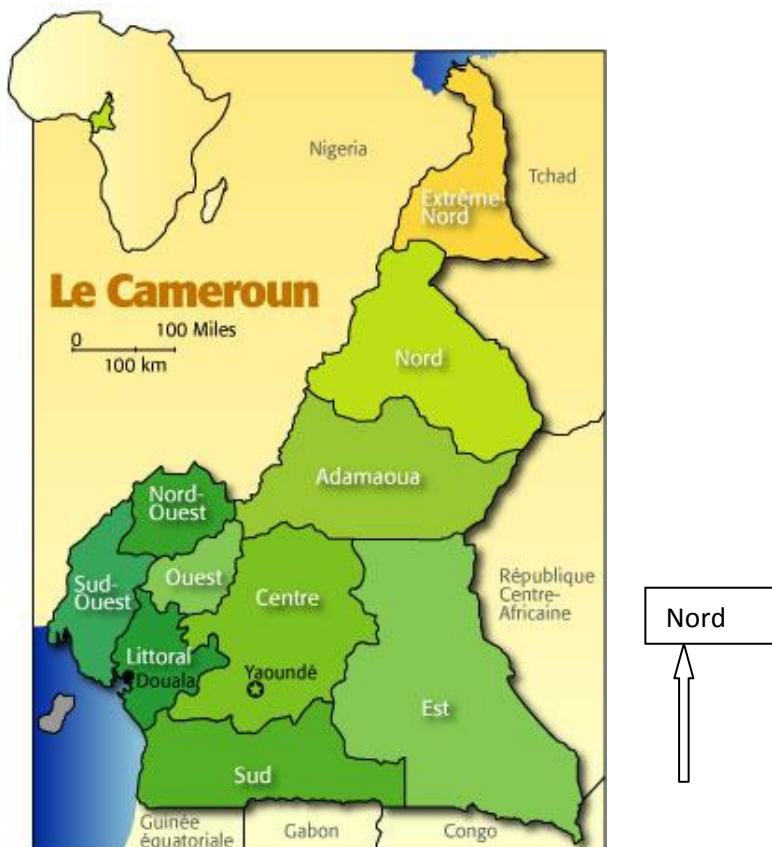


Figure 1 : Carte administrative du Cameroun.

(Source : <http://chagriouestcamer.afrikblog.com/archives/2009/03/30/13194779.html>)

Cependant, le pays est divisé en 5 grandes zones agro-écologiques.

- La zone forestière mono-modale ;
- La zone forestière bi-modale ;
- La zone des hauts plateaux ;
- La zone des hautes savanes ;
- La zone soudano-sahélienne.

Le Cameroun est un pays bilingue avec deux langues officielles (l'anglais et le français) avec une dominance des francophones. Les anglophones sont localisés dans la partie nord-est et sud-ouest du pays et représente environ 20% de la population. Mais le pays est riche d'une grande diversité ethnique, on dénombre une multitude de langues locales appelées patois. Elles sont environ plus de 230.

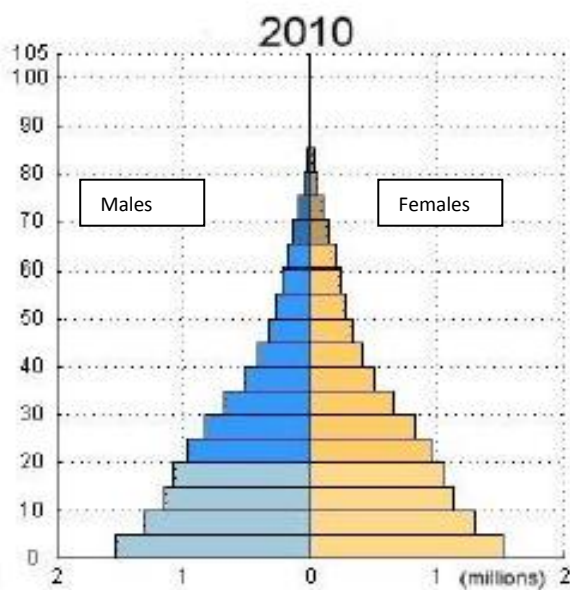
La population du Cameroun est estimée en 2010 à 19 406 100 habitants répartis sur une superficie de 475 442 Km² soit une densité de 40 habitants /km² avec un taux de croissance annuel de 2,6%. Cette population est en constante évolution depuis les années trente. Entre le premier recensement effectué en avril 1976 [7 663 246 habitants] et le troisième réalisé en novembre 2005 [17 463 836], la population du Cameroun a été multipliée par 2.27 en 27 ans. Selon les estimations de la FAO, elle pourrait atteindre 28 811 000 habitants en 2030 et 38 472 000 habitants en 2050. Ce qui représenterait presque le double de la population en moins de 40 ans.

Tableau 1 : Evolution de la population du Cameroun de 1976 à 2010 et estimation en 2050

Année	Sexe		Total	Rapport de masculinité (%)	Accroissement annuel moyen (%)
	Masculin	Féminin			
1976	3 754 991	3 908 255	7 663 246	96,1	-
1987	5 173 372	5 320 283	10 493 655	97,2	2,9
2005	8 632 036	8 831 800	17 463 836	97,7	2,8
2010	9 599 224	9 806 876	19 406 100	97,9	2,6
Estimations 2030			28 811 000		
Estimations 2050			38 472 000		

Source : rapport RGPH 2010 Cameroun et FAOSTAT

Au lendemain des indépendances, le Cameroun comme beaucoup de pays africains colonisés et vidés de leur potentiel humain, a entrepris des politiques de reconstitution de sa population par une augmentation de la natalité. Cet extrait tiré de (Atlas Cameroun, 2006) confirme ce fait « *Pendant les deux décennies qui ont suivi l'indépendance (1960), le Cameroun a conduit une politique nataliste : fonctionnaires et salariés percevaient des indemnités pour chaque enfant, les mères de plus de dix enfants étaient décorées* ». Mais il faut reconnaître que ces mesures ne concernaient qu'une partie de la population notamment les salariés qui représentaient 14% des actifs en 1976 (http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/25869.pdf). A côté de ces mesures incitatives, il y a les programmes de lutte contre la mortalité infanto-juvénile à travers des campagnes de vaccination. Avec une diminution de la mortalité et une augmentation de la natalité, on assiste à une augmentation rapide de la population. La baisse de croissance notée en 2010 s'explique par une augmentation relative de la mortalité causée par le sida et une diminution de l'indice de fécondité passant de 6,3 en 1970 à 4,3 enfants/femme en 2010 (DEBOUVRY 2012a).



Cette pyramide montre que la population du Cameroun est caractérisée par une forte jeunesse. En effet, les moins de 15 ans représente 46,8% et les moins de 25 ans 64,2% et les jeunes compris entre 15-35 ans représentent environ 35%. Ceci dénote l'ampleur du taux de jeunes qui doivent être formés et insérés dans le circuit économique du pays. Cette situation pose aussi de réels problèmes en termes de formation, d'emploi, d'infrastructures, d'accompagnement et de stabilisation des jeunes. C'est pourquoi les questions d'installation de ces jeunes se posent réellement au Cameroun

Figure 2 : Pyramide par groupe d'âge de la population du Cameroun.

(Source : Présentation P. Debouvry)

En plus, le taux d'urbanisation est très élevé au Cameroun. En 2010, il s'élève à 52%. Dans les deux grandes capitales administrative et politique (Yaoundé) et économique (Douala) ce taux peut aller jusqu'à 74%. Cependant, les régions les plus peuplées sont le Centre, le Littoral, l'Extrême-nord et le Nord (RGPH 2010). L'Est et le Sud sont les moins peuplés.

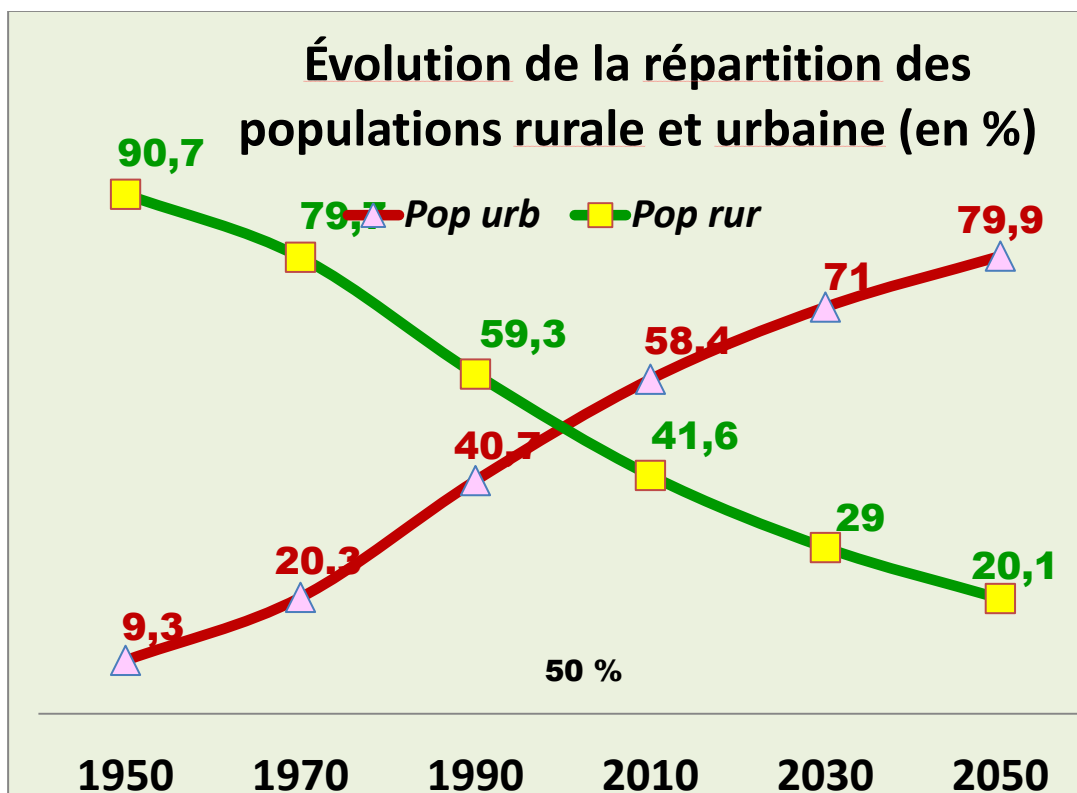


Figure 3: Evolution de la répartition des populations rurales et urbaines.

(Source : Présentation P. Debouvry sur le Cameroun)

Cette figure tirée des présentations de P. Debouvry sur le Cameroun, montre que ce taux est en constante évolution et s'accroît davantage. Elle montre également que les zones rurales se vident en faveur des villes. Pour une population dont 60% vivent de l'agriculture, ce déplacement pose de sérieux problèmes car dans les villes ou zones urbaines, il n'y a pas des structures tertiaires prêtes à les accueillir, ce qui crée les bidonvilles et les problèmes d'insécurité.

Au regard de tous ces aspects c'est-à-dire une évolution constante de la population notamment la jeunesse, couplée d'un taux d'urbanisation élevée, il est nécessaire de poser des actes forts par des politiques volontaristes de formation insertion des nouvelles générations dans le secteur agricole et rural. Ce qui suppose des faisceaux d'actions harmonisées dans de multiples domaines par exemple la sécurisation-transmissibilité du foncier, l'accès au crédit, les infrastructures donnant accès aux marchés et intrants, l'accès à l'information, le conseil en gestion, etc.

1.1.1.2 Cameroun et son agriculture dominée par les petites exploitations familiales

Le secteur primaire participe à hauteur de 20% dans le PIB. L'agriculture et l'élevage sont les piliers de l'économie du pays. Ils occupent plus de 60% de la population active. L'agriculture est caractérisée par la dominance des petites exploitations agricoles familiales dont les moins de 2 ha

représentent 63% (cf. tableau suivant). Ces petites exploitations jouent un rôle très important dans la production aussi bien dans la consommation locale que l'exportation. Cet extrait tiré du document sur le panorama de l'agriculture confirme ce fait. « *Le secteur traditionnel est composé généralement de petites exploitations familiales, pluriactives et de taille réduite (85% présentent une superficie inférieure à 1 ha). Ce secteur assure la production vivrière soit près de 90% des besoins alimentaires de la population et opère plus de 75% de la production nationale de cacao, de café, de coton, de riz, etc.* » (Panorama de l'agriculture 2010).

Tableau : Répartition des exploitations agricoles familiales

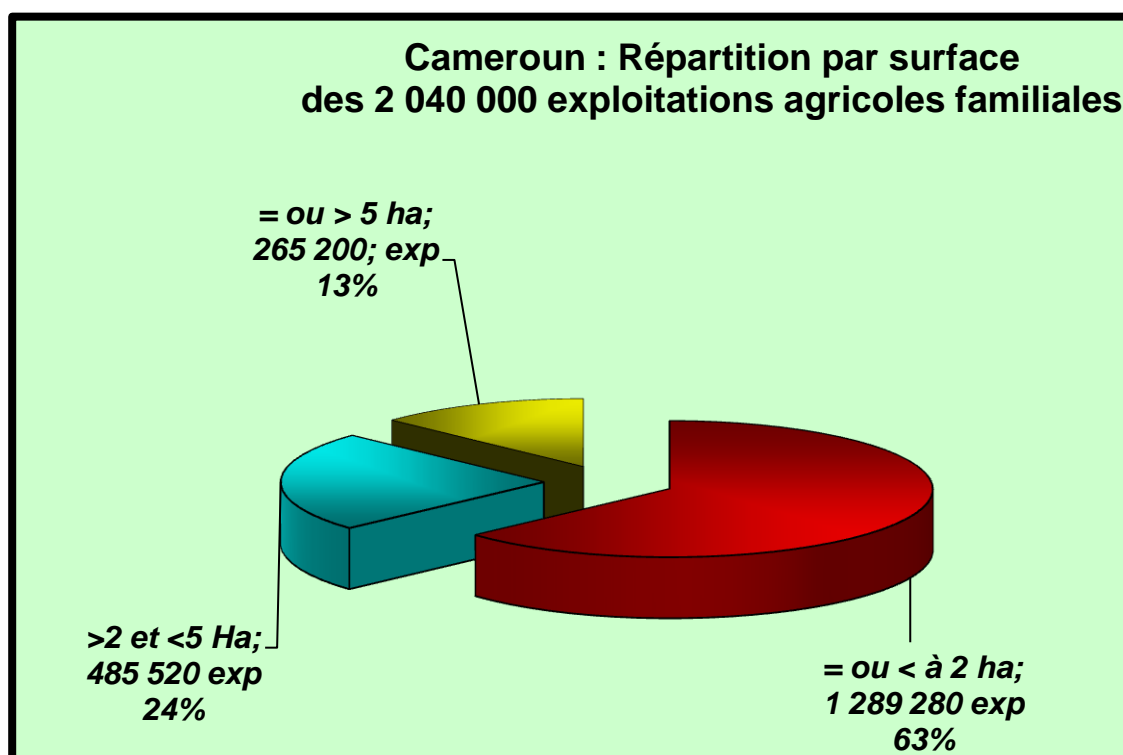


Figure 4 : Répartition par surface des exploitations agricoles familiales au Cameroun.

(Source : cours P. Debouvry)

Le pays bénéficie de conditions naturelles favorables pour son agriculture par sa pluviométrie abondante allant jusqu'à deux saisons dans certaines zones du pays. Les cultures pratiquées sont très diversifiées allant des cultures vivrières (racines, tubercules, céréales, légumineuses, fruits et légumes, oléagineux) aux cultures d'exportation (cacao, café, coton, caoutchouc, Banane). Ces exportations se font au niveau de la sous-région mais également au niveau des pays de l'Union européenne.

L'exportation vers les pays de la sous-région et les autres pays représente une part non négligeable. « *Sur le plan sous-régional, le Cameroun est le principal fournisseur des pays de la CEMAC avec près de 70% du marché* » (SDSR 2006). Les recettes du secteur rural représentent 55% sur les recettes d'exportation du pays. Si l'on se réfère aux objectifs fixés par le MINADER à

l'horizon 2015, les exportations doivent être revues à la hausse d'où son importance dans les potentialités agricoles du pays.

Cependant le taux de pauvreté au Cameroun est très élevé 50. « *Selon les statistiques de l'Institut national de la statistique (INS), INS, sur un effectif total de 6 217 000 pauvres au Cameroun en 2001, 5 255 000 habitaient le milieu rural, soit 85%. S'agissant de la pauvreté au sein des ménages d'agriculteurs, elle touchait 42,8% de ménages. Toute action visant la réduction de la pauvreté devrait donc toucher en priorité les populations rurales.* » (SDSR 2006). Or dans le rapport de Banque Mondiale 2008, il est noté que « *l'amélioration de la productivité, de la rentabilité et de la viabilité de la petite agriculture est le principal moyen de sortir de la pauvreté offert par une agriculture au service du développement.* (Banque Mondiale 2008).

1.1.2 Quelle politique pour l'insertion des jeunes

1.1.2.1 Grands éléments de politique agricole

Comme tous les autres pays africains, le Cameroun a été sous l'emprise coloniale. Au lendemain des indépendances, les premiers plans nationaux ont repris les grandes lignes du troisième plan colonial en préparation en accentuant les politiques de production de produits d'exportation, de scolarisation et de santé notamment la Protection maternelle infantile (PMI).

L'Etat prend en charge la subvention des intrants et l'encadrement du monde rural et la commercialisation. Plusieurs structures de développement chargées de l'encadrement du monde rural sont mises en place: la SODECOTON au nord, l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB), de la Société Camerounaise de palmeraie (SOCAPALM) et la Caisse nationale de commercialisation des produits (CNCP). Les producteurs bénéficient de l'accès au crédit notamment les crédits « écolages » qui leurs permettent de prendre en charge la scolarité de leurs enfants.

Vers les années 90, avec la grande crise économique due à la chute du cours du pétrole et des matières premières, on assiste au désengagement de l'Etat et à la mise en place du plan d'ajustement structurel imposé par les institutions de Bretton Woods. Ainsi, une diminution du budget de l'agriculture et le retrait des subventions des intrants agricoles sont notés. La privatisation et la libéralisation ont conduit à l'ouverture des marchés ; les producteurs s'occupent de l'organisation de la commercialisation des cultures. Sur le plan international, la vente est assurée par les organisations privées.

Les structures d'encadrement sont privatisées, mais la SODECOTON est maintenue avec des restructurations fortes sur la taxe à l'exportation et fixation des prix par les producteurs. La Caisse nationale de commercialisation des produits (CNCP) qui était responsable de la transaction sur ces spéculations est supprimée, et l'Office national de café et de cacao (ONCC) est mis en place. Elle est

chargée de la collecte et du contrôle de la qualité du café, de même que le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC). Mais l'ONCC rencontre des difficultés liées à la gestion et la spéculation des prix du marché. Ainsi une baisse de la production et de la qualité des produits sont notées.

En 1992, l'Etat du Cameroun pour encourager les producteurs à prendre en charge la production, l'organisation et la commercialisation des produits, a introduit la loi « *COOP/GIC* » (loi N°92 /005 du 14 août 1992). Ainsi on assiste à la création des coopératives et des groupes d'initiatives communes (GIC). Leur objectif est de d'organiser la production à travers l'épargne et le crédit au niveau des membres mais aussi l'organisation de la commercialisation sur le territoire national.

Depuis 92, on note le retour de l'Etat qui appuie davantage les Organisations de Producteurs (OP) à travers des subventions d'intrants et de petits matériels agricoles. Pour mieux orienter les recherches agricoles, l'IRAD est créé en 86 à la suite de la fusion de l'Institut de Recherche Agronomique (ex IRA) et de l'Institut de recherche zootechnique et vétérinaire (ex IRZV). Vers les années 2000, on assiste à un développement de nouvelles stratégies et des définitions de nouvelles politiques.

1.1.2.2 Politique agricole d'aujourd'hui

Si on se réfère au document SDSR, « *Avec 85% des pauvres qui vivent en milieu rural, et plus de 50% de pauvres dans la population rurale, la lutte contre la pauvreté se situe au cœur de toute politique de développement agricole au Cameroun* ». Cette lutte passe par l'amélioration des conditions de vie des populations à travers l'augmentation des revenus et la création d'emploi.

Les autres politiques visent à assurer

- La sécurité et l'autosuffisance alimentaire ;
- La gestion durable des ressources naturelles ;
- L'intégration dans les échanges régionaux et internationaux.

1.1.2.3 Politique de formation agricole et d'insertion

Au lendemain des indépendances, le Cameroun a adopté une politique de développement de son économie basée sur l'agriculture. Parallèlement au programme d'appui, il a mis en place un dispositif de formation professionnelle agricole. L'Etat crée sur le territoire des centres de formation agricole mais aussi des maisons familiales rurales chargés de la formation des producteurs en activité ou des personnes qui veulent s'installer dans le domaine agricole. La formation met « *un accent particulier sur la pratique en vue de faciliter l'insertion des formés dans leur milieu* » (Programme de rénovation, 2007). A coté de ces centres, il y a les établissements agricoles de formation continue qui

forment les techniciens et les agents techniques qui étaient recrutés par l'Etat pour l'encadrement du monde rural.

Cependant avec le désengagement de l'Etat et la libéralisation, des changements notoires sont effectués avec la suppression ou la restructuration des services d'encadrement, ce qui diminue l'emploi des techniciens chargés d'appuyer les producteurs. Ces derniers commencent à s'organiser en OP pour prendre l'organisation et la commercialisation de leurs produits. On note une diminution de l'appui des centres entraînant ainsi la dégradation et le délabrement des infrastructures. Ainsi, le dispositif de formation et d'encadrement subit des changements et reste inadapté au monde rural.

D'un autre côté, le système éducatif au Cameroun est confronté à beaucoup de problèmes notamment l'adéquation entre les cohortes à l'école primaire et le nombre de personnes qui arrivent en fin de cycle 1 et 2. L'illustration ci-dessus tirée des études faites toujours par Pierre Debouvry sur « la démographie et le capital humain » montre qu'en 2002, le système camerounais générait 90,9% de laissés-pour-compte entre l'accès au primaire et la fin du deuxième cycle. (DEBOUVRY, 2012b)

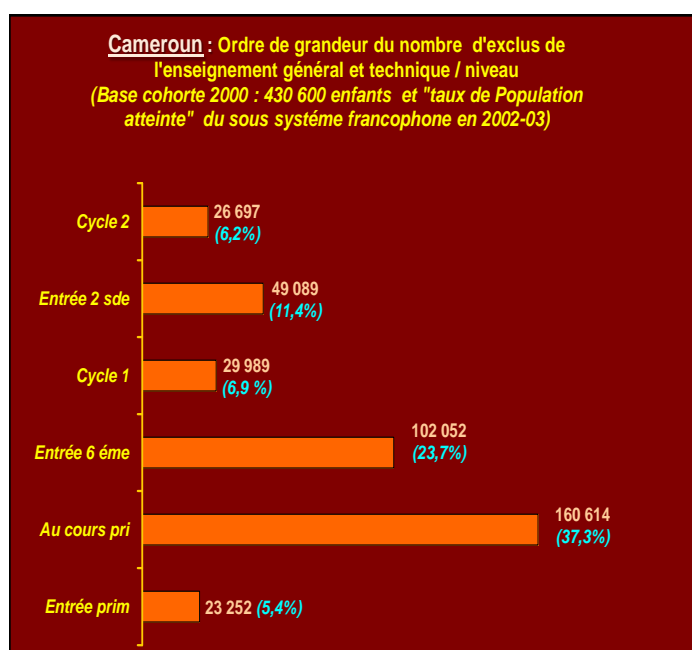


Figure 5 : Ordre de grandeur du nombre d'exclus de l'enseignement général et technique.

(Source : cours Pierre Debouvry 2012)

De même dans le rapport de l'atelier de restitution sur l'étude comparée des processus de mise en œuvre de transformations du dispositif agricole dans trois pays d'Afrique (Cameroun, Maroc et Madagascar) on note que les taux d'abandon à l'école au Cameroun s'élève à 35% pour le primaire et jusqu'à 90,7% au secondaire.

Cependant, avec 85% des pauvres qui vivent en milieu rural (SDSR, 2006), on peut partir de l'hypothèse que le milieu rural est plus touché que le milieu urbain par rapport à l'abandon de l'école.

Or en 2000, beaucoup de pays membres de l'OCDE notamment le Cameroun, dans sa politique de lutte contre la pauvreté avait signé les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) dont l'un des plus important est « **l'éducation pour tous** ». Face à cette problématique et à un taux d'abandon élevé à l'école, plusieurs programmes ont été financés dans le pays pour l'appui et la formation des jeunes post primaires avec la rénovation du dispositif de formation.

En 2002, le Cameroun à l'instar de tous les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), a élaboré un document stratégique de réduction de la pauvreté. Dans ce document, l'appui à l'installation des jeunes et la formation professionnelle a été défini comme un enjeu majeur et figure parmi les objectifs stratégiques. Dans la déclaration de politique nationale de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole, « **l'enseignement et la formation professionnelle agricole sont parties intégrantes du dispositif d'enseignement du pays** » et sont placés sous la responsabilité des ministères techniques compétents.

Face à un système de formation et d'encadrement non adapté au monde rural, un taux d'abandon élevé des jeunes à l'école, un taux d'urbanisation caractérisé par l'exode rural et un secteur agricole porteur d'emploi, le Cameroun à adopté un programme de rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche soumis au financement du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) qui est un programme d'allègement de la dette des pays en développement sous forme de subvention. L'objectif du programme est la formation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

1.1.3 Les programmes d'insertion au Cameroun

Au Cameroun, selon le ministère de la jeunesse, l'âge d'un jeune est entre 15-35 ans. « *Ce critère d'âge tient compte du contexte socio-économique national particulièrement difficile depuis plusieurs années qui a contraint le Cameroun à étendre de façon conjoncturelle, les programmes de jeunesse* ». (MINJEC). Hors lors du dernier recensement de 2010, ce taux s'élève à 35% de la population d'où l'enjeu majeur de leur insertion dans le circuit économique du pays. « *Le sous-emploi des jeunes est devenu endémique et est estimé au niveau national à 76% dont 68% en milieu rural* » (MINJEC 2012). Cependant, dans la SDSR, l'objectif à l'horizon 2015 est d'appuyer l'installation de 15 000 jeunes par an et de former 30 000 producteurs par an. Ainsi à travers le C2D et d'autres financements, on note plusieurs programmes d'insertion à travers les différents ministères parmi lesquels, on peut citer

- Le PAJER-U (Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine) ;
- Le PAIJA (Programme d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs) ;
- Le PIFMAS (Projet d'insertion socio-économique des micros entreprises de fabrication du matériel sportif) ;

- Le programme AFOP (Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche).

1.1.3.1 Le Programme PAJER-U

Le PAJER-U (Programme d'appui à la jeunesse rural et urbaine) est un instrument du gouvernement pour l'insertion socio-économique des jeunes piloté par le Ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique. Il est financé par les fonds du PPTTE et le Gouvernement. L'objectif général est de promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes camerounais non scolarisés et déscolarisés (diplômés ou non) âgés de 15 à 35 ans par le biais d'une mobilisation sociale et d'un encadrement technique et financier en vue d'en faire le moteur véritable du développement de la nation. Il est mis en œuvre depuis novembre 2007 pour une phase pilote de 3 ans et comprend 4 axes :

- **La sélection des jeunes** : à travers des activités de sensibilisation, il procède à la sélection des dossiers à travers des comités de sélection (locale et régionale). Cependant, il existe des critères de sélection éliminatoire (âge, situation de recherche d'un emploi, affilié au CNJC (qui est un critère nouveau), subsidiaire (en fonction des zones agro-écologiques, choisir des cultures adaptées) et discriminatoire (pour permettre une meilleure répartition des financements sur l'ensemble du pays et entre les tribus).
- **La formation** : elle est composée d'une phase théorique sur le civisme et pratique sur l'activité du projet à dérouler. Cette formation peut durer jusqu'à 6 mois selon le type de projet .
- **Le financement** : il existe 2 types de financements. Des micro-activités dont le montant est inférieur à 1 million et des activités dont le montant est supérieur à 1 million.
Pour le financement, le PAJER-U travaille en partenariat avec les institutions de micro-finances. Les jeunes ouvrent des comptes dans les IMF et en fonction de l'activité, ils font un retrait progressif de l'argent. Selon l'activité et le volume du financement, le remboursement peut aller jusqu'à 3 ans. Les taux d'intérêt sont variables.
- **Le suivi-accompagnement** : cette phase peut durer 3ans. Il suit le travail du jeune et l'aide dans le remboursement.

1.1.3.2 Le Programme AFOP

Le programme AFOP (Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche) est mis en place en 2008 pour une première phase de 4 ans et est piloté par les deux ministères MINADER et MINEPIA. Ce programme est financé par le C2D qui est une coopération bilatérale entre la France et l'initiative PPTTE. C'est un programme d'allègement de la dette des pays en développement sous forme de subvention et l'AFD est chargée de sa mise en œuvre. Le projet a cinq composantes

- Renforcement des capacités ;
- Réforme du cadre réglementaire ;
- Développement de la formation des producteurs ;
- Développement de la formation des jeunes issus de l'enseignement secondaire ;
- Gestion et suivi du programme.

Il est piloté par une coordination nationale et 5 coordinations de zone à travers le territoire national. Il s'agit de la zone centre et méridionale (Yaoundé), zone côtière (Douala), Zone des hauts plateaux (Bafoussam) et zone septentrionale (Garoua).

Le programme a bénéficié d'une 2^e phase qui démarre cette année. Ces composantes techniques répondent à cinq objectifs spécifiques qui sont :

1. Le développement de la formation des exploitants agropastoraux et des pêcheurs ;
2. Le développement de la formation aux métiers agropastoraux, halieutiques, para vétérinaires et agroalimentaire ;
3. L'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes formés ;
4. Les ingénieries et appuis ;
5. L'appui au développement du dispositif de formation.

Dans cette deuxième phase, l'enjeu majeur tourne autour de l'accompagnement à l'insertion des jeunes formés issus de la première phase. L'objectif du programme est l'amélioration de la qualification professionnelle des acteurs du développement agricole et rural en vue d'une meilleure insertion professionnelle dans l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Les cibles sont :

- Les jeunes en situation post primaire ;
- Les jeunes issus du secondaire ;
- Les producteurs en activités ;
- Les cadres du MINADER et du MINEPIA en charge de la formation ;
- Les partenaires locaux.

1.2 PROBLÉMATIQUE

Au Cameroun, il existe 2 040 000 exploitations agricoles familiales dont les moins de 2 ha représentent 63% et le renouvellement des générations représente 1/30^e (DEBOUVRY 2012b). Ce qui signifie que chaque année, il y a 68 000 exploitations qui se renouvellent de façon spontanée. Dans ce contexte de changement spontané d'une part, il y a des projets et programmes d'autre part qui appuient les jeunes à s'insérer dans le circuit économique du pays à travers différentes activités notamment

l'agriculture, et parmi lesquels, on peut citer le programme AFOP. Ainsi la commande, c'est comment étudier les conditions et la faisabilité de l'insertion/installation des jeunes formés par le programme. Ces jeunes, formés pendant 2 ans au métier d'exploitant agricole, élaborent en fin de formation des projets professionnels pour décrire les activités et le financement nécessaires pour faciliter leur insertion socio-économique.

Cependant, il faut noter que cette problématique d'insertion des jeunes a été très tôt prise en compte dans les pays du Nord. Par exemple la France à la sortie de la 2nde Guerre mondiale, pour reconstruire le pays et son économie nationale et pour atteindre l'autosuffisance alimentaire s'est basée sur l'agriculture. Vers les années 60, la loi d'orientation agricole est mise en place pour promouvoir le développement de l'agriculture. La formation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes sont soutenues. Ainsi en 1973, la Dotation des jeunes agriculteurs (DJA) est mise en place. Parallèlement, des viagères de départ (IDV) sont données pour encourager le départ des exploitants agricoles les plus âgés pour une redistribution des terres.

Par contre dans les pays du Sud, cette problématique d'insertion des jeunes dans l'agriculture est une préoccupation récente. Ce qui fait qu'on trouve beaucoup de documentations au Nord et peu au Sud sur la problématique. Néanmoins il y a beaucoup de structures qui s'activent en amont de l'insertion en ce qui concerne la formation agricole des jeunes. Nous pouvons citer le Fonds international de développement agricole (FIDA), le réseau FAR, le Gret, le programme AFOP au Cameroun.

Ainsi notre travail répond à une requête de ce dernier et porte sur les conditions et la faisabilité de l'insertion/installation des jeunes formés par le programme. Ces jeunes, formés pendant 2 ans au métier d'exploitant agricole, élaborent en fin de formation des projets professionnels qui décrivent les activités prévues et le financement nécessaires pour leur insertion socio-économique. En partant des jeunes et de leurs projets, les questions principales suivantes se posent :

- Quelles sont les conditions de l'installation des jeunes formés sur les plans technique, économique, institutionnel, organisationnel et social ?
- Quelle est la faisabilité de l'installation des jeunes formés sur les plans technique, économique, institutionnel, organisationnel et social ?
- Quel est le degré de motivation des jeunes et leur désir réel de rester dans l'agriculture ?
- Est-ce que les jeunes formés pourront tous s'insérer dans le milieu agricole ou existe-il d'autres opportunités ouvertes par la formation ?

Pour mieux répondre à la problématique et aux questions de recherches, nous avons travaillé à partir de la grille d'analyse ci-dessous qui prend en compte l'ensemble des éléments nécessaires à l'insertion/installation des jeunes. Cette grille est adaptée d'une grille proposée par B. Wampfler.

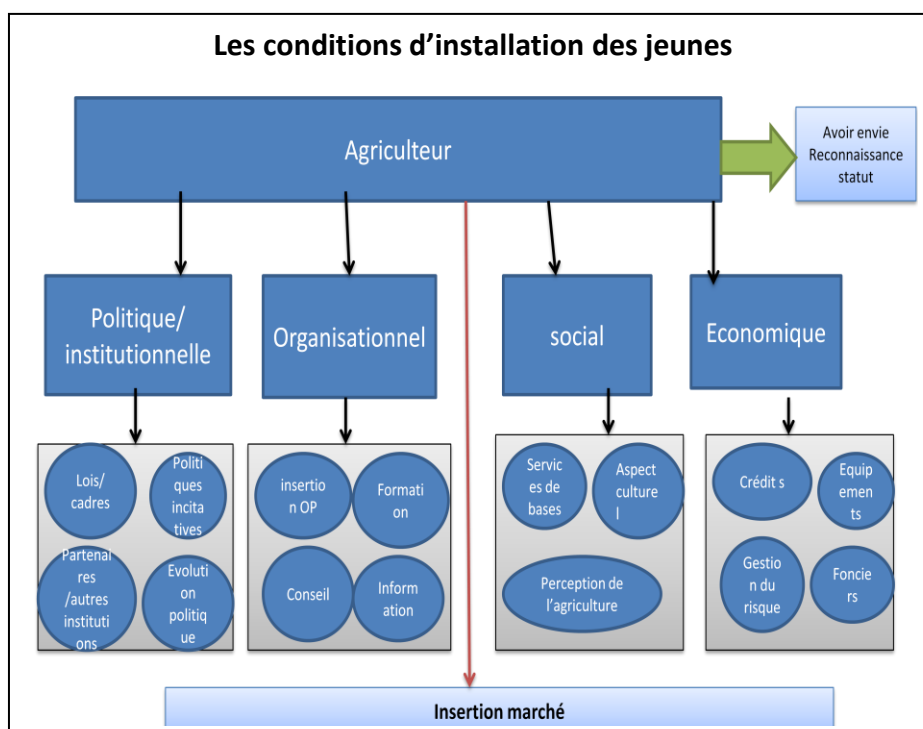


Figure 6 : Grille d'analyse.

En partant de cette grille, nous allons analyser en premier lieu les jeunes apprenants qui se trouvent au centre de la problématique et qui projettent d'exercer le métier d'exploitant agricole. Cette analyse se fera à deux niveaux (local et régional/national). Le niveau local peut être décliné en 5 points :

1. **Le profil des jeunes apprenants** : à cette étape, on s'est intéressé à la trajectoire de l'apprenant, à savoir son origine c'est-à-dire s'il est issu du milieu où il veut s'installer, d'une famille d'agriculteurs et s'il a eu à exercer le métier. On essaiera de connaître sa situation familiale, son parcours scolaire et les raisons ou motivations qui l'ont poussé à intégrer le centre pour adopter le métier d'exploitant agricole.
2. **La connaissance du milieu d'insertion** : la formation vise plusieurs domaines (agriculture, élevage, pêche. L'étude du milieu nous permet de connaître la typologie des ménages et des exploitations agricoles, de caractériser les dynamiques foncières, l'organisation des principales filières et des marchés agricoles, l'organisation sociale et les services et organismes d'appui des agriculteurs dans la zone.
3. **L'étude des projets professionnels** : élaborés en cours de formation, l'analyse des projets nous permet de connaître le type de projets visé par les apprenants. C'est à dire de savoir si ces projets sont individuels ou collectifs, les activités économiques à développer, les productions et les marchés visés. Quelles sont les compétences et expériences acquises en cours de formation et les compléments si nécessaires pour la réalisation du projet. On essaie de connaître aussi comment le projet est lié au terroir où il veut s'installer et sa perception du

projet. A-t-il accès à des terres familiales et de l'équipement ? Si tel est le cas, comment va se faire l'organisation ou la répartition entre les autres membres de la famille. Ces éléments nous conduiront à connaître son degré d'autonomie vis-à-vis du travail, ses décisions sur la production et les ressources financières.

Cette partie aussi nous permet de connaître si le jeune croit toujours à l'installation dans le domaine agricole à court, moyen et long terme ou s'il vise d'autres métiers offerts par la formation ou d'autres compétences acquises et quelles en sont les raisons ?

4. **L'évaluation du projet professionnel** : on part des objectifs fixés par les apprenants et les contraintes matérielles ou économiques à lever pour l'atteinte des résultats. Il s'agit de définir les critères technico-économiques nécessaires à la faisabilité, la pérennité et la progressivité pour la réussite des projets.
5. **L'analyse des besoins d'accompagnement** : dans cette phase, il s'agit d'identifier tous les acteurs (centres de formation, services d'encadrement, collectivités locales, Observation, Pratique, Autonomie (OPA)) qui ont un rôle ou peuvent avoir un rôle à jouer dans l'insertion/installation des jeunes.

Après avoir analysé la problématique autour du projet et de son concepteur (apprenant) dans son milieu local, il faut souligner qu'il y a aussi d'autres facteurs nécessaires à l'insertion à un niveau plus élevé que ce soit régional ou national car il peut y avoir des hétérogénéités selon les zones. Il s'agit de voir ces facteurs sur le plan social, économique, organisationnel et politique comme déclinés dans la grille. Elle se posera en différentes questions de recherches.

Sur le plan social

- Quelles est la perception des jeunes pour leur insertion dans leur milieu social et dans le milieu agricole ? est-ce qu'ils croient toujours aux projets ? comment ?
- Quelle est la perception de la société vis-à-vis de l'installation des jeunes dans le milieu agricole et aux métiers d'exploitant agricole ?
- Quels sont les services sociaux de base (éducation, santé...) auxquels les jeunes auront accès ou voudront avoir accès ?
- Est-ce qu'il existe des mutuelles de santé ou de gestion de risques liées aux calamités (mauvaises récoltes, sécheresses,...) ?
- En dehors des activités de travail, est-ce que les jeunes auront besoin d'un cadre d'épanouissement ou de divertissement ? Quel impact sur le projet ?

Sur le plan économique

- Quelles sont les modes d'accès au foncier (héritage, achat, métayage, fermage) et les pratiques traditionnelles ?

- Comment les jeunes pourront avoir accès au foncier ? est-ce qu'il y a des réserves foncières pour développer des activités agricoles ?
- Quelles sont les institutions de micro finances qui donnent des crédits agricoles ?
- Quelles sont les conditions d'accès à ces crédits ? quels sont les types de crédits ?
- Quelles sont les conditions d'accès à l'équipement ?
- Est-ce que les futurs exploitants auront accès à l'eau d'irrigation ?
- Quelles sont les différentes activités économiques ? qu'est ce qui a guidé ce choix ? leurs rentabilités ? comment sont-elles organisées ?
- Quelles sont les conditions d'accès aux marchés ?
- Quels seront les revenus tirés. Seront-ils suffisants pour le maintien de leurs activités ?

Sur le plan organisationnel

- Quelles sont les différentes organisations agricoles présentes dans le terroir ?
- Comment sont-elles structurées (de la base au sommet) ?
- Quelle est la fonction et la représentativité de ces organisations ?
- Comment ces jeunes formés peuvent intégrer ces organisations ?
- Comment les jeunes formés sont organisés au cours de leur formation ?

Sur le plan politique/institutionnel

- Quelle est le rôle et la place de la formation dans le processus d'insertion ?
- Quelles sont les politiques mises en place par l'Etat pour faciliter et accompagner l'insertion des jeunes ?
- Quel est le rôle des différents acteurs (centre de formation, OP, collectivités, agriculteurs) dans le processus d'insertion des jeunes ?
- Quels sont les ministères et les services impliqués dans la politique d'insertion des jeunes. Quels sont leurs programmes ? En quoi concernent-t-ils les jeunes issus des écoles et centres de formations agricoles ?
- Quel est le dispositif d'appui et de suivi du monde rural existant ? Est-il adapté au suivi des exploitations qui seront mises en place ?

1.3 MÉTHODOLOGIE ET DÉMARCHE

1.3.1 Les concepts méthodologiques

L'agriculture d'une région dépend de beaucoup de facteurs qui peuvent influencer sa conduite. Ces facteurs sont d'abord liés aux conditions naturelles du milieu qui subit beaucoup de mutations au cours de ces dernières décennies liées au changement climatique. Ensuite il y a le contexte socio-économique et politique lié à l'organisation des marchés, à la définition et fixation des prix, aux

politiques publiques nationales et internationales. En plus, les exploitations agricoles subissent des changements internes liés à l'accès et à la combinaison des facteurs de production mais aussi aux pratiques et techniques agricoles. Ainsi, compte tenu de tous ces facteurs qui rendent complexes l'exploitation agricole, nous utilisons l'approche systémique pour analyser et comprendre les dynamiques agricoles de la zone.

Dans cette étude, les jeunes formés et porteurs de projets sont au centre de notre intérêt car toute la réussite du programme repose sur eux. Ainsi l'analyse systémique est utilisée dans sa dimension sociale et économique pour mieux comprendre ce jeune, ses motivations et ses attentes dans le domaine agricole et l'influence de son parcours scolaire et familiale dans son projet d'installation.

L'analyse systémique en tant qu'outil de diagnostic et d'analyse nous permet d'avoir une compréhension globale des activités agricoles et rurales dans la zone d'étude. Cette approche nous permet de connaître les dynamiques agraires de la zone, les facteurs qui conduisent aux changements et les évolutions qui peuvent avoir un rôle déterminant dans l'installation des jeunes dans leur milieu et dans leur environnement. Elle nécessite de nombreuses connaissances sur le plan agronomique, social, économique... qui nous permettent de comprendre les transformations des systèmes de production au niveau local. L'analyse des systèmes de production nous permet de comprendre l'environnement socio-économique dans lequel les jeunes installés vont évoluer. La typologie des exploitations comparées aux projets des jeunes nous permet de savoir la viabilité et la durabilité de ces exploitations. L'analyse s'intéresse également à la trajectoire de vie des jeunes dans ces trois dimensions (économique, sociale et cognitive), au projet professionnel, au choix des activités et leur combinaison pour analyser la viabilité de son projet.

1.3.2 La démarche

Recherche bibliographique

Une recherche bibliographique a été faite au sein des bibliothèques de SupAgro pour mieux comprendre la problématique. Elle s'est basée sur les mémoires d'anciens étudiants et sur des rapports de missions et travaux effectués au Cameroun, en France ou dans d'autres pays en rapport avec la thématique. Sur place, des recherches ont été effectuées au niveau des services techniques de l'agriculture et de la statistique mais aussi au sein des projets qui ont déjà travaillé sur le thème. Des documents en lien avec le thème aussi ont été remis par le responsable du projet.

Entretiens avec des personnes ressources

Des entretiens sont réalisés avec des personnes ressources (DEFIS, SupAgro) qui sont des partenaires ou agents d'exécution ayant menés plusieurs missions ou activités au Cameroun et au sein

de l'AFOP. D'autres aussi ont été faits avec des consultants qui interviennent dans l'insertion professionnelle et la formation agricole de manière générale.

Le choix des zones d'étude

Le programme AFOP, dans son dispositif de formation a rénové les centres et écoles de formation qui existent sur le territoire. Il dispose de 42 centres répartis entre les 4 coordinations de zone. La coordination du programme a choisi les zones du Centres, Littoral, Sud et Haut Plateaux pour le déroulement du stage pour un déplacement facilité et un bon suivi, le nord étant très éloigné. Le choix des zones de l'étude est dicté par la localisation des apprenants des centres. Ainsi l'école familiale de Minkane (Arrondissement biwong Bané, département Mvan) qui est un centre privé et le centre de formation agricole d'Evodoula (arrondissement d'évodoula, département La lékié) ont été choisis comme zones d'étude. Les jeunes formés élaborent au cours de leur formation des projets professionnels en vue de préparer leur insertion socio-économique. Le choix de ces centres est dicté par l'avancement des projets d'une part, et d'autre part par l'influence du niveau académique sur la formation et l'installation. Les sites doivent couvrir un rayon de 50 km. Mais compte tenu de l'effectif qui devait être atteint, on note que cinq apprenants habitent à plus de 70 km du centre.

Identification et choix des acteurs

La recherche bibliographique et l'entretien avec les responsables du projet nous ont permis de recenser l'ensemble des acteurs qui "gravitent" autour du jeune futur installé ou qui interviennent dans le milieu. Et avec le système d'alternance, qui fonctionne dans les centres, il faut noter qu'il y a beaucoup d'acteurs qui y gravitent. Compte tenu de la diversité des acteurs et des projets professionnels, nous avons procédé à un **échantillonnage raisonné** en tenant compte :

- Du projet cœur de l'apprenant ;
- De l'âge et du sexe de l'apprenant ;
- Des exploitants agricoles qui ont le même projet cœur des apprenants ;
- Du niveau académique de l'apprenant.

Par rapport à cela, des entretiens ont été effectués avec ces différents acteurs avec l'échantillon suivant :

- 32 apprenants qui doivent être installés dont 3 délégués de classe ;
- 4 moniteurs qui sont les formateurs et organisateurs de la formation ;
- 3 directeurs ;
- 4 membres comité de gestion ;
- 4 agents des services techniques (agriculture et élevage) ;
- 20 référents qui sont des agriculteurs installés ;

- 10 familles des apprenants ;
- 12 apprenants installés par le centre de Nazareth ;
- 3 jeunes auto-installés ;
- 4 jeunes installés par le PAJER-U ;
- 2 maires ;
- 5 chefs traditionnels ;
- 5 GIC, 1 coopérative et 2 unions des GIC.

Le nombre élevé d'apprenants enquêtés s'explique par le fait de vouloir bien connaître la motivation des apprenants et leur volonté réelle à rester dans l'agriculture. Ceux de Nazareth et de PAJER-U ont été choisis de **façon aléatoire** mais en tenant compte de leur localisation et de leur accessibilité.

Déroulement de la méthode

Compte tenu du fait qu'il y a beaucoup d'aspects à traiter sur le plan économique, politique, social et organisationnel et qu'il y a des interactions entre les différents aspects, **l'entretien semi-directif** est choisi en plus de l'observation. L'attention est portée aussi sur les préoccupations. Ceci nous a permis d'élaborer l'ensemble des thèmes à traiter, et de nous assurer qu'ils ont été bien traités par l'enquêté. Ce type d'enquête permet également à ce dernier de traiter et de développer les thèmes selon ses convenances.

Dans la démarche de l'enquête, nous avons commencé par le centre de Nazareth. Ce centre a déjà formé des jeunes qu'il a appuyés pour leur installation. Donc l'objectif était de partir de l'expérience de ces jeunes pour connaître les conditions dans lesquelles ils ont été installés, les activités menées, les difficultés rencontrées pour en tirer des leçons utiles pour notre démarche, pour le programme AFOP et les pour les apprenants.

Ensuite, au niveau des zones d'étude, nous avons d'abord commencé par l'analyse des projets par connaître l'activité phare de l'apprenant. En fonction de ses activités, les référents ou agriculteurs qui ont la même activité ont été choisis et enquêtés. Enfin, l'apprenant est enquêté et une rencontre avec la famille est organisée pour un entretien en vue de savoir l'implication ou le soutien de la famille et une visite du site qui doit abriter le projet. Pour finir une restitution est organisée avec l'équipe pédagogique des écoles car tous les acteurs ne pouvaient pas être réunis du fait de leur éloignement.

Pour les entretiens, on s'est beaucoup intéressé à la trajectoire de vie des apprenants et des référents. Pour ces derniers, l'objectif est de connaître les raisons ou motivations qui les ont amenés à travailler dans l'agriculture, à quel moment de leur trajectoire ils ont décidé de s'installer dans l'agriculture.

Traitement des données et présentation des résultats

Elle s'est faite d'une part au siège des écoles et d'autre part à la coordination du programme. Des restitutions ont été faites à l'équipe du centre et à la coordination.

1.3.3 Limites de l'étude

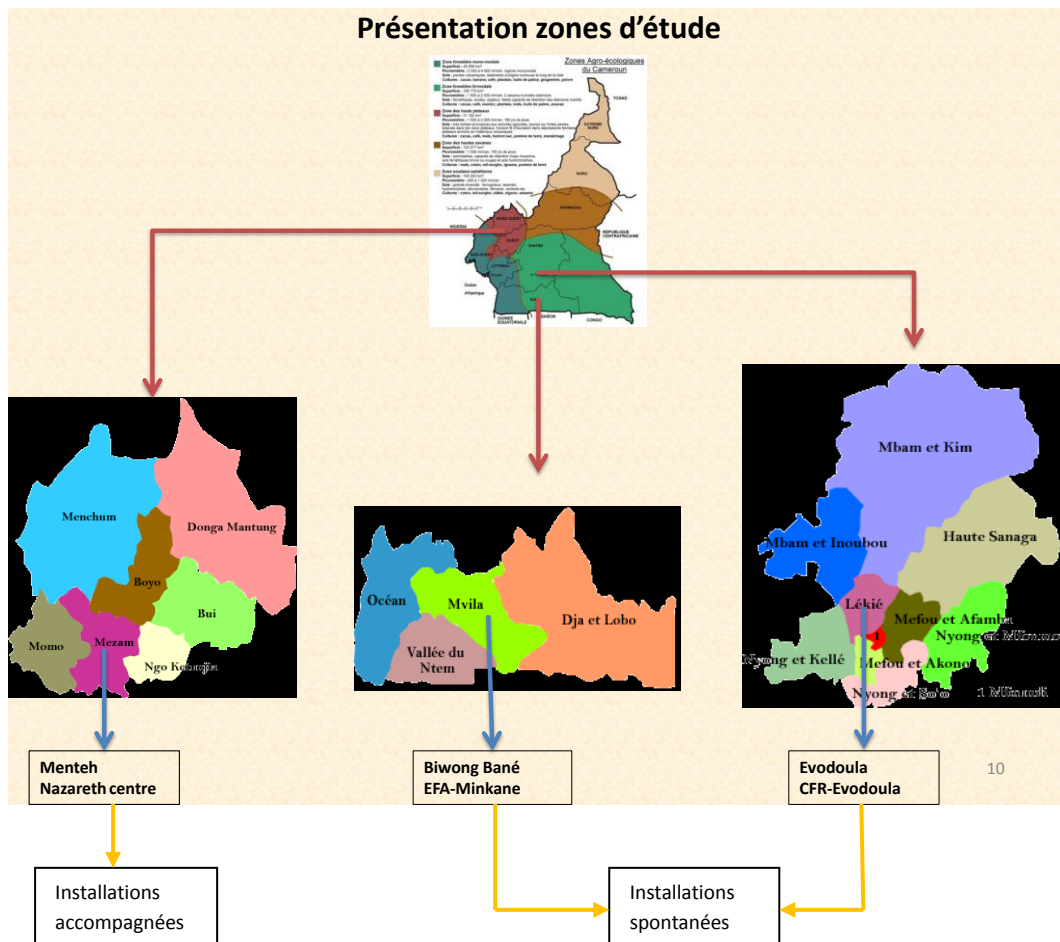
Les limites de l'étude sont :

- Les projets professionnels élaborés par les apprenants sont toujours en cours de rédaction (élaboration), ce qui ne facilite pas l'étude surtout économique pour savoir le revenu agricole à dégager et pour savoir si l'exploitation ou le projet sera viable.
- Dans la démarche, on s'est intéressé aux institutions de micro-finances pour connaître les conditions d'octroi de crédits et savoir dans quelles conditions ces structures peuvent nouer des partenariats avec le programme pour l'appui des jeunes en ce qui concerne le volet crédit. Mais des réticences sont notées chez certaines. Pour eux, le projet doit faire la demande s'il veut nouer un partenariat.
- Certaines données primaires sont incomplètes, surtout en ce qui concerne la pluviométrie des zones d'études. Les données économiques des exploitations agricoles sont à prendre avec beaucoup de précaution car en l'absence de cahier de gestion, une partie est basée sur l'enquête et la mémoire des personnes enquêtées et peut présenter des approximations ou des erreurs.
- La phase de terrain du stage dont la durée est réduite de presque 1 mois à cause des problèmes de visa.
- La taille de l'échantillon pour l'analyse des référents de même que les installés spontanés pourrait être plus exhaustives pour une meilleure conclusion mais elle a été réduite à cause de la durée du stage.

**DEUXIEME PARTIE : CONDITIONS
D'INSTALLATION
D'AGRICULTEURS HORS AFOP**

2 CONDITIONS D'INSTALLATION D'AGRICULTEURS HORS AFOP

2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE



L'étude des installations spontanées s'est déroulée dans 2 zones d'étude : l'arrondissement d'Evodoula de celui de Biwong Bané. L'arrondissement d'Evodoula se situe dans l'arrondissement du même nom, département de La Lékié et région de centre. Tandis que Biwong -Bané se trouve dans le département de Mvilla, région du Sud. Ces deux zones d'études appartiennent à la même zone agro écologique, la zone forestière bimodale. Le climat est de type équato-guinéen caractérisé par la présence de 4 saisons : deux saisons de pluies alternées par deux saisons sèches.

- Une grande saison des pluies : mi août-mi novembre ;
- Une grande saison sèche : mi novembre-mi mars ;
- Une petite saison pluies : mi mars-mi juin ;
- Une saison sèche : mi juin-mi août.

Les précipitations sont importantes. Au Sud, elles varient presque autour de 1800 mm de pluie en moyenne par an répartie sur 160 à 170 jours. Au centre, cette pluviométrie varie autour de 1 200 à 1 500 mm réparties entre 90 et 110 jours de pluie. Les températures y sont modérées et varient entre 18 et 31° C au sud et entre 22 et 32° C au centre. La couverture végétale est celle de la forêt équatoriale dense et humide. Mais avec la poussée démographique et les besoins croissants en matériaux de construction, on assiste à une surexploitation de la forêt.

Le relief est dominé par de vastes plaines parsemées de petites collines avec des pentes plus ou moins marquées à l'intérieur desquelles se trouvent quelques zones marécageuses utilisées pour le maraîchage.

Le réseau hydrographique est dense et permanent. On distingue des cours d'eau, les principaux sont la Ngobo, la Nguélé et de nombreux ruisseaux tel que la Pobo, la Mbémé, Minwoho, kalgaha à Evodoula et à Biwong Bané (PDC 2010).

La population de l'arrondissement de Biwong Bané est de 21 000 habitants répartis sur 31 villages. Tandis que celle d'Evodoula est de 25 000 habitants répartis sur 44 villages.

L'organisation sociale est caractérisée par un chef de famille, ensuite un chef de village assisté d'un organe de fonctionnement et un chef de groupement composé de 2 ou plusieurs villages. A Biwong Bané, il y a 3 groupements que sont : Mélang Nord, Mélang Sud 1 et Mélang Sud 2 avec une dominance de l'ethnie des Ewondo. A Evodoula, les groupements sont : Mvog Onamnye Ii, les Ntsas et les Endo. Les ethnies dominantes sont les Eton mais avec des minorités comme les Bassa, les Haoussa et les Bamiliké.

L'activité des populations est centrée sur des cultures de rente (cacao, palmier à huile, maraîchage), des cultures vivrières destinées essentiellement à l'autoconsommation et la vente et de l'élevage dominé par les porcs, la pisciculture et l'aviculture. La chasse et la cueillette sont aussi pratiquées. Du fait de la végétation dense, les cultures sont pratiquées avec les systèmes d'abattis brûlis et la jachère dont la durée tend à diminuer.

Dans le cadre du financement C2D du volet infrastructures, ces 2 zones d'études ont bénéficié de pistes rurales en 2011 contribuant à leur désenclavement. Mais faute d'entretien, ces pistes deviennent déjà impraticables pendant la saison des pluies. Il existe une route bitumée entre Evodoula et la capitale Yaoundé distant de 40 km.

Le foncier au Cameroun est géré selon le droit coutumier bien qu'il existe la loi sur le domaine national. La gestion du foncier est plus ambivalente. Par principe, la terre appartient à l'État qui en sous-traite provisoirement la gestion courante aux communautés y résidant. Il y a donc, comme souvent, une double législation, mais la propriété foncière ne peut être reconnue que par l'État, les

communautés ont leur mot à dire sur le seul droit d'usage, mais pas de manière irrévocable ! Comme il n'y a ni code foncier ni cadastre coutumiers, toutes les tractations reposent sur la mémoire collective et ses multiples imprécisions et contradictions. Bien souvent, c'est la raison du plus fort qui l'emporte. (Débouvry,2012).

2.2 INSTALLATIONS SPONTANÉES : CAS DES RÉFÉRENTS

Comme précité avec les études de P. Debouvry, il y a beaucoup d'exploitations agricoles familiales qui se renouvellent de façon spontanée au Cameroun (68 000 chaque année). C'est-à-dire qu'ils n'ont pas reçu de l'aide de l'Etat pour s'installer ou l'appui des projets ou programmes pour s'insérer dans le circuit économique du pays. Le plus souvent, c'est un choix volontaire des jeunes pour retourner vers l'agriculture. Mais il faut noter que ce choix se fait souvent dans des conditions particulières, liées à des contraintes économiques et sociales.

Fils d'agriculteur issu du milieu rural, généralement après l'école primaire, ils quittent le terroir à la quête de connaissance d'un niveau académique plus élevé du fait qu'il n'y a pas d'infrastructures scolaires pour leurs niveaux études. Ce déplacement vers d'autres zones est souvent contraint à beaucoup de difficultés liées aux conditions d'hébergement, à la prise en charge de la nourriture mais aussi aux frais de scolarité et de déplacement entre autres.

Les parents, avec des revenus faibles tirés des activités agricoles et compte tenu qu'il y a souvent beaucoup d'enfants à prendre en charge n'arrivent pas toujours à soutenir les jeunes qui ont quitté le terroir à la quête de connaissance durant tout leur cycle. Ce phénomène se traduit le plus souvent par un abandon ou une exclusion de l'école. A cela, peut s'ajouter la perte d'un parent qui peut bouleverser la scolarité des enfants.

Une fois qu'il quitte l'école pour des raisons financières ou économiques, le retour au village ne se fait pas immédiatement parce que soit ils ne veulent pas travailler la terre ou bien c'est « *une honte ou un échec devant les parents et surtout devant la société* » (Diomanda 1998) de revenir sans diplôme. Ayant travaillé aussi dans l'agriculture avec les parents pendant leur enfance avant de quitter le terroir, les conditions et l'environnement des activités agricoles qui sont le plus souvent manuelles et rudes restent dans leurs mémoires avec un aspect parfois négatif. En plus les agriculteurs ne visaient que les cultures vivrières pour la subsistance des familles, ils n'étaient pas dans une logique d'entrepreneurs agricoles ou de recherches de profits à travers différentes activités.

Ce phénomène est beaucoup accentué par le fait que l'agriculture depuis la crise économique des années 90 a été délaissée par les pouvoirs publics et les politiques agricoles conduites ne poussaient pas les jeunes ou les populations à s'auto-employer. Les différentes politiques conduites au lendemain des indépendances en Afrique, après une formation professionnelle assurée par l'Etat recrutaient directement les jeunes dans la fonction publique à travers différents secteurs économiques

ou politiques comme des cadres administratifs avec des tâches non manuelles donc non pénibles. Ils leur offraient beaucoup d'avantages liés aux salaires et aux conditions sociales. En plus pour encourager les jeunes à exceller dans le domaine éducatif, l'agriculture ou le retour vers l'agriculture était considérée comme une sorte de punition pour les faibles.

Ce système figé pendant des décennies dans beaucoup de pays africains a donné parallèlement une image ou connotation négative de l'agriculture et a amené un comportement qui ne pousse pas les jeunes à développer des capacités managériales et d'entrepreneuriales. Ce phénomène a beaucoup poussé les fils d'agriculteurs ainsi que leurs familles à regarder du côté de l'insertion économique faite par l'Etat au détriment des potentialités agricoles qu'offre leur milieu (2 saisons des pluies, zones de marécage pour faire le maraîchage, beaucoup de rivières et lacs pour la pisciculture, sans compter la cueillette des fruits forestiers très prisés dans la sous-région, ...). Ils ne considèrent pas l'agriculture comme un métier malgré le fait qu'elle reste le pilier de l'économie et mobilise plus de 60% de la population active.

La question du Président SEDELAN (Oudet 2012) à un jeune lycéen « *que fait ton père ? Rien, il est paysan !* » rappelée lors de la 15^{ème} Journée Nationale du Paysan tenue récemment au Burkina Faso en avril 2012 sur le thème « Modernisation et professionnalisation de l'agriculture » montre que l'agriculture n'est pas considéré comme une activité économique ou rentable ou ne suscite pas encore l'engagement de beaucoup de jeunes.

Ainsi lorsque le parcours scolaire échoue, ils tentent des activités économiques dans les grandes villes surtout à Yaoundé et à Douala. Ces activités tournent le plus souvent autour du petit commerce de denrées alimentaires, d'articles vestimentaires ou de conduite de motos très prisée par les jeunes au Cameroun ou de petits boulots comme manœuvres dans les industries ou la prise en charge sociale n'est pas garantie. En plus, ils peuvent changer de statut familial en se mariant ou en ayant des enfants.

Avec les crises économiques qui frappent les industries et les obligent à faire des compressions de personnel, les jeunes sont victimes de licenciement et souvent sans indemnités du fait de leur statut de travailleur journalier. Ainsi avec des rémunérations souvent faibles et le coût de vie élevé dans les villes surtout en termes d'hébergement et avec le changement de statut, ils commencent à vivre dans des conditions précaires. Ainsi pour éviter de sombrer dans l'extrême pauvreté ou dans la délinquance, et sous l'influence des femmes qui n'arrivent plus à supporter les conditions difficiles de la vie en ville, le retour au village s'impose.

Une fois au village, l'agriculture reste la seule alternative qu'offre le milieu. C'est plus ou moins leur dernier recours. Mais les jeunes ne travaillent pas au début à leur propre compte. Restés dans l'ancrage de travailler pour quelqu'un d'autres et d'être rémunérés, ils sont soit avec leur parents

ou bien font de la prestation de services dans d'autres exploitations agricoles qui les utilisent comme de la main d'œuvre salariale ou le commerce de bois. Ces deux systèmes leur apportent d'habitude beaucoup de difficultés dans le partage de revenus avec les familles à la fin des campagnes car le manque de confiance s'installe. D'un autre côté, avec les prestations, ils ne perçoivent pas très tôt leur dû et sont souvent victimes d'escroquerie de la part des employeurs.

En comparant les revenus tirés des prestations et ce que gagnent les autres dans ces activités agricoles, l'envie ou la motivation de s'installer à leur propre compte les gagne. Ils comprennent que l'agriculture peut nourrir son homme si elle est bien faite. Etant issus du milieu, l'autre avantage qu'ils ont, est la diminution des charges sociales liées au logement, à la consommation d'eau et d'électricité, au frais de déplacement et autres qui constituaient pour eux un coût énorme en ville.

Ainsi pour être autonome et avoir un minimum de revenu dans leur terroir, ils s'installent dans l'agriculture. Donc, c'est une installation par défaut. Mais cette installation est souvent difficile au début car elle se fait sans moyens, ou avec des moyens limités et sans formation professionnelle qualifiée qui leur assurerait une maîtrise des techniques de production ou de gestion de l'exploitation agricole. En plus l'accès au foncier ne semble pas évident car avec la poussée démographique, la pression foncière est notée surtout dans la zone d'Evodoula. En plus des problèmes familiaux se posent souvent.

Cette trajectoire peut être résumée dans la figure ci-dessous.

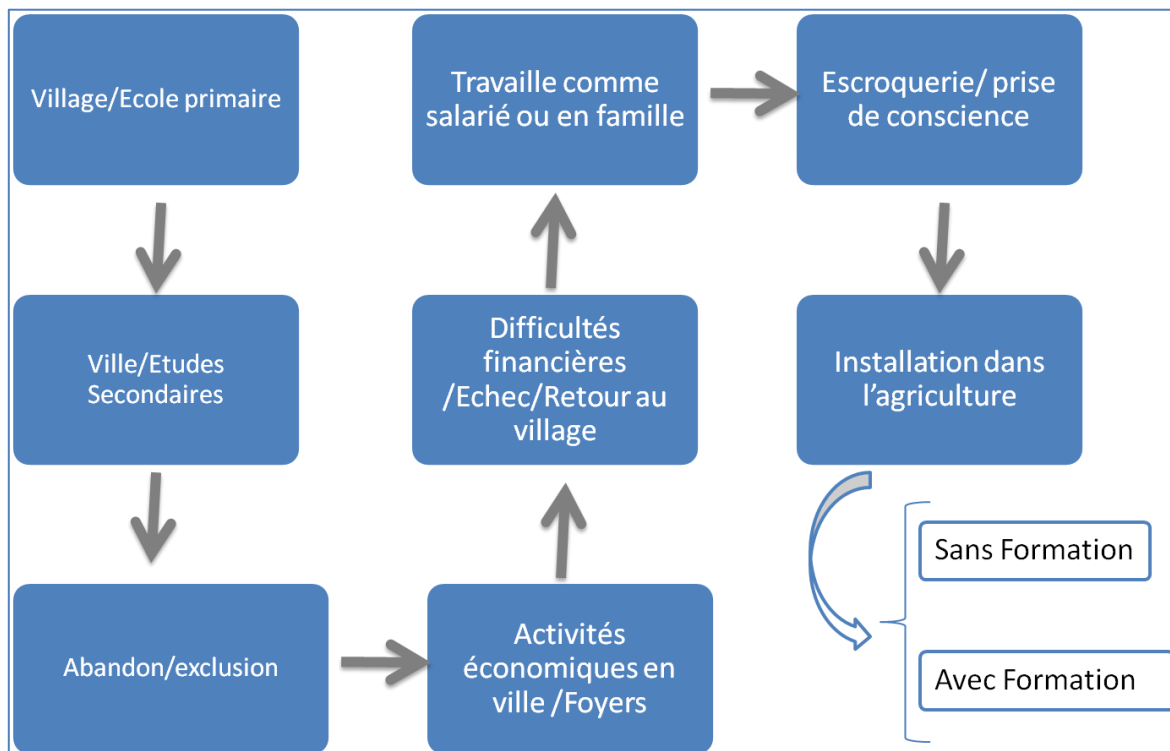


Figure 7 : Trajectoire type d'une installation spontanée.

Installés dans l'agriculture et avec les années qui passent, comparant les difficultés aux avantages et opportunités, la motivation de rester dans l'agriculture est réelle et reste spontanée. Pour mieux analyser ces installés spontanés ou auto-installés de façon spécifique ou plus détaillée sur le plan socio-économique, nous allons partir avec deux groupes de personnes avec qui nous nous sommes entretenues:

- Les référents qui représentent dans le dispositif d'AFOP les acteurs dans la formation pratique et technique des jeunes appelés apprenants ;
- D'autres auto-installés référents ou non et qui ont bénéficié de formations.

Il faut signaler que ces deux groupes installés de façon spontanée pour des raisons économiques ou sociales ont tous une expérience dans l'agriculture car issus du milieu et fils d'agriculteur, ils ont eu à exercer l'activité pendant leur enfance ou pendant les vacances scolaires.

2.2.1 Auto-installés sans formation

Ce groupe concernent les référents rencontrés les plus âgés (généralement plus de 50 ans), les retraités qui se sont reconvertis dans l'agriculture ou les agents compressés dans leurs services. Mais on y rencontre aussi certains jeunes (3 de notre échantillon). Installés depuis des décennies, l'absence de formation professionnelle autre que l'apprentissage familial à leur début se justifie par le manque d'opportunités à leur époque sur leur terroir. Installé à une période avec le retrait de l'Etat et où la formation professionnelle n'est plus mise en avant, ils n'ont pas trouvé l'occasion de se former avant de s'installer. La plupart aussi se sont installés après la perte de leurs parents et l'accès à l'héritage sur le foncier. Néanmoins, grâce aux projets et ONG qui interviennent dans leur milieu et les services déconcentrés, ils ont pu avoir des formations spécifiques et cumulées de courte durée souvent un ou deux jours jusqu'à 15 jours. Etant dans le bassin de production du cacao, ces formations peuvent tourner autour de la gestion de l'exploitation, des techniques de conduite et de la lutte phytosanitaire de la cacaoyère ainsi que sur la vulgarisation des nouvelles variétés... Combinant ces formations avec leurs expériences tirées de leurs pratiques pendant de longues années, ils arrivent à gérer leurs exploitations. Souvent leurs difficultés sont liées au manque de maîtrise des techniques de conduites des cultures maraîchères et de gestion financière.

Le tableau ci-dessous, portant sur l'histoire agraire de la zone, nous permet d'identifier les différents systèmes de culture et d'élevage pratiqués dans la zone ainsi que leur évolution.

Tableau 2 : Histoire agricole de la zone

Année	Avant 1900	1900-1914	1914-1960	1960-1980	1980-2000	2000 à ++
	Colonisation			Indépendances		
Système de culture	Système vivrier (Macabo, BP, Bd, manioc igname Jachère de longue durée Forêts vierges 50 à 20 ha/ famille (main d'œuvre familiale))	Système vivrier Introduction cacao	Système vivrier Développement du cacao	Système vivrier Augmentation de la population Diminution des forêts vierges Création des champs de case Introduction variétés hybrides cacao	Système vivrier Développement de la culture de tomate, piment, Développement pisciculture Développement des légumes-feuilles	Système vivrier Développement palmeraies 2 ha/famille Introduction variétés « Cacao tomate »
Système d'élevage	Divagation des animaux			Interdiction de la divagation des animaux		
Main d'œuvre	Familiale, Groupe d'entraide				GIC comme main d'œuvre rémunérée et groupe d'entraide, familiale	
Habitat	Maison à base de produits végétaux		Maison en terres battues et tôles exportées	Habitat en dur Apparition des premiers étrangers		
Outillage	Machettes, houes, limes,	Machettes, houes, limes,			Apparition des tronçonneuses	
Infrastructures		Création des pistes et écoles			Routes goudronnées Electrification Réseau téléphonique	
Encadrement	Moniteurs agricoles Achat cacao par les blancs et les grecs		Création des postes agricoles Création des coopératives Accès aux crédits	Achat cacao par les coopératives Création des GIC	Disparition des coopératives	Achat par l'interprofessionnel
BP : Banane plantain ; BD : Banane douce ; MOF : main d'œuvre familiale						

A. Les systèmes de culture

Les cultures pratiquées sont les cultures vivrières destinées en grande partie à l'autoconsommation. Pour avoir du revenu et faire face aux besoins élémentaires comme l'éducation des enfants, la santé, les charges familiales, il y a les cultures pérennes comme le cacao et le palmier à huile mais aussi on assiste au développement des cultures maraîchères dominées par le piment et la tomate.

Il existe d'autres produits forestiers exploités comme le safoutier appelé localement « prune » qui est cultivé en association avec le cacao. La particularité de cet arbre est qu'il participe beaucoup à la consommation locale de tous les habitants et il est très prisé et devient une source de revenu. Il y a la mangue sauvage aussi dont la cueillette se fait pendant les mois de juin-août. Ensuite elle est gardée quelques jours pour faire pourrir la chair et récupérer l'amande. Cette amande est séchée au soleil ou à la fumée. Ensachées, la commercialisation de l'amande se fait au niveau des pays frontaliers au sud du Cameroun (Gabon, Guinée Equatoriale). Les prix peuvent varier jusqu'à 3 000 F CFA le kg. Vu son importance commerciale, les populations commencent à faire des pépinières et des champs de mangues sauvages.

Le palmier traditionnel qui pousse de façon spontanée est très utilisé dans l'alimentation et dont l'extraction du vin apporte aussi des revenus. Le melon-pistache appelé localement « *concombre* » est cultivé pour ses graines tous les 2 ans à cause des maladies et ravageurs. Sa culture est facile car elle n'est pas exigeante en éléments minéraux et ne demande pas beaucoup de temps de travaux. Les opérations sont le semis et la récolte. Il n'y a pas d'entretien à faire car c'est une plante rampante qui empêche les mauvaises herbes de se développer et l'épandage d'engrais ou de traitement phytosanitaire est quasi-nul. Il est le plus souvent cultivé par les femmes et les enfants qui font la récolte et la transformation. La récolte se fait par tas qu'on laisse pourrir pour en récupérer les graines. Ensuite, elles sont rincées à grande eau puis séchées durant quelques jours. Elles sont utilisées dans l'alimentation des populations et ont une bonne valeur marchande (200 à 300 FCFA le kg).



Figure : Séchage d'amande de mangue sauvage



Figure : pourrissement de mangue sauvage



Figure : Safoutier

Tableau 3 : Principales cultures pratiquées et noms scientifiques

Noms communs	Noms scientifiques
Arachide	<i>Arachis hypogaea</i>
Maïs	<i>Zea maïs</i>
Banane douce	<i>Musa sapientum</i>
Banane plantain	<i>Musa paradisiaca</i>
Macabo	<i>Xanthosoma sagittifolium</i>
Manioc	<i>Manihot utilissima</i>
Mangue sauvage	<i>Irvingia sp</i>
Safoutier	<i>Dacryodes edulis</i>
Cacao	<i>Theobroma cacao</i>
Melon-pistache ou « concombre »	<i>Citrullus lanatus</i>
tomate	<i>Solanum lycopersicum</i>
Piment	<i>Capsicum frutescens</i>
Palmier à huile	<i>Elais guineensis</i>

B. Caractérisation des systèmes de culture

B.1. Les systèmes de culture à base de cacao

Le cacao est la culture principale des 2 zones d'études car c'est une plante qui aime l'ombre donc favorable à la zone forestière, Il est souvent cultivé en association avec quelques arbres fruitiers comme la mangue, le safoutier, l'oranger, l'avocatier et en présence de quelques essences ligneuses. Pendant les premières années, il est mis en association avec la banane plantain et la banane douce qui vont disparaître progressivement durant les premières années de production du cacao du fait de l'ombrage que ces plantes ne supportent pas. Le cacao est une culture pérenne qui peut avoir une durée de vie allant jusqu'à plus de 50 ans. Les variétés cultivées sont classées en trois groupes : le « *criollo* » très sensible aux maladies, le « *forestero* » plus cultivé dans le monde et le « *trinitario* » qui est un hybride des deux. A l'intérieur, il y a plusieurs variétés dont l'une est appelée localement « *variété tomate* » par les populations car sa production est plus élevée (plus d'1t à l'ha contre 700 kg) et ils estiment que sa durée de vie est plus réduite. C'est pourquoi elle n'est pas encore adoptée par tous les agriculteurs malgré la sensibilisation des techniciens qui ne confirment pas ce dire. Le cacao est cultivé à une densité de 1 200 pieds/ha. C'est une culture commerciale et industrielle dont une grande partie est destinée à l'exportation.

Les différentes opérations culturales sont d'abord la préparation du sol qui commencent pendant la grande la saison sèche vers le mois de janvier-février par un abattage sélectif suivi de brulis. Ensuite suivent l'andainage et le nettoyage, la trouaison et la plantation. Enfin suit l'entretien

par la taille et le traitement phytosanitaire jusqu'à l'entrée en production. Mais dès cette entrée en production, les opérations sont : le défrichage, l'entretien par l'enlèvement des cabosses pourries et les dentus, la récolte sanitaire, la lutte phytosanitaire contre les capsides et la pourriture brune pendant toute la période de production. L'entretien est facilité par la présence de la banane qui bénéficie de sarclage. Le traitement phytosanitaire est plus intense avec la « variété tomate » car elle produit plus et est moins résistante que les autres variétés selon les agriculteurs et les techniciens. La récolte se fait toutes les 3 semaines de juillet à décembre et selon les variétés jusqu'au mois de février. Les rendements varient entre 700 kg/ha à 1 tonne/ha.

Après la récolte, viennent les opérations de transformation qui commencent par l'écabossage puis la fermentation qui peut durer 6 jours et se fait à l'aide des feuilles de bananes et de macabo. Ensuite le séchage se fait pendant 7 jours puis l'ensachage et la commercialisation qui sont le plus souvent organisés par les organisations professionnelles.

La zone cacaoyère camerounaise souffre d'un très gros handicap avec son écosystème favorable au développement de la pourriture brune nécessitant de nombreux traitements requérant un important travail de transport d'eau. Les grands producteurs africains (RCI et Ghana) disposent d'écosystèmes moins favorables à ce fléau et peuvent produire du cacao quasiment sans traitement (Debouvry, 2012).

B.2. les systèmes de culture maïs/cultures vivrières

Le maïs est semé en culture pure. Les agriculteurs font souvent 2 campagnes par an. L'itinéraire technique commence comme avec les autres cultures par un système d'abattis brulis suivi des autres opérations d'entretien. Le semis se fait en ligne et à la main. Ils font appel souvent au groupe d'entraide ou à des GIC pour le labour, le semis et l'épandage d'engrais. La particularité du maïs pure est qu'il bénéficie de beaucoup d'engrais (20-10-10 et urée). Les agriculteurs font le désherbage une seule fois avec l'herbicide sélectif (herbi-maïs) à la levée. La récolte se fait souvent en 2 temps : frais et séché sur le champ et conservé dans des silos de stockage jusqu'à la bonne récolte ou à l'utilisation dans la provende de l'élevage. Après la récolte, ils mettent les cultures vivrières pour qu'elles bénéficient des effets de l'engrais du précédent semis.

La banane douce et la banane plantain, le macabo, l'arachide, le maïs, le manioc, et parfois le haricot... sont les cultures vivrières pratiquées par les exploitants. Ces cultures sont le plus souvent destinées à l'autoconsommation mais le surplus est vendu pour avoir des revenus. Le manioc est l'aliment de base des populations au Cameroun : il joue un rôle important dans la sécurité alimentaire des habitants. Les cultures se font toujours en association pour faciliter la gestion de la main d'œuvre et du temps mais aussi pour explorer les différents horizons du sol. Les superficies emblavées sont souvent réduites (moins d'1/2 ha par exploitation) compte tenu du besoin et des autres cultures

commerciales à travailler. La conduite des cultures est pratiquement la même dans chaque zone. Les exploitants font 2 campagnes dans l'année.

L'itinéraire technique commence toujours comme pour les autres parcelles par un système abatis brulis pratiqué en début de saison sèche suivi des autres opérations de nettoyage. Le labour et le semis sont faits par les femmes mais ils sont souvent appuyés par les hommes pour les opérations de labour. Le semis se fait avec des densités différentes. Avec des cycles différents, la récolte s'étale sur une période de 3 à 9 mois. A part l'arachide et le maïs, les autres cultures sont récoltées selon les besoins de consommation ou de revenu. Après la récolte, la parcelle est laissée en jachère pendant 2 à 3 ans.

B.3. Systèmes maraîchers/cultures vivrières

Le maraîchage est devenu une source de revenu pour les populations jeunes qui n'ont pas assez de terres et de plantation de cacao. Les cultures dominantes sont le piment et la tomate. Mais on assiste au développement des autres légumes appelées « légumes feuilles ou condiments verts » comme le basilic, l'amorelle, le persil, le poivron...

Les opérations culturales commencent par la défriche brulis, suivi des opérations de nettoyage et de labour. Le choix des périodes de semis différent selon les objectifs de production et les périodes de vente. Certains préfèrent le faire pendant la saison des pluies pour diminuer l'arrosage qui représente un temps de travaux énorme en maraîchage. Cette période demande plus de traitement phytosanitaire et d'entretien car avec les pluies, les cultures sont plus exposées aux maladies mais les prix de vente sont meilleurs parce qu'il y a peu de d'agriculteurs qui le font et les produits sont rares sur le marché. D'autres plus nombreux, font le maraîchage pendant la saison sèche. Ce maraîchage se fait dans les marécages ou bas fond ou à côté des lacs et rivières pour faciliter l'arrosage. L'activité est plus difficile pendant cette saison car il fait chaud et les méthodes d'irrigation sont difficiles pour ceux qui ne possèdent pas de motopompes car ils utilisent seulement des arrosoirs. Les semences de piment sont préparés par les agriculteurs eux même à partir des récoltes précédentes par contre la tomate est achetée sur le marché.

Les pratiques au niveau de la pépinière de piment varient. Certains maraîchers, pour diminuer l'arrosage pendant le repiquage, habituent la plante au soleil et à la pluie pendant la phase de la pépinière. Durant cette phase, ils diminuent la quantité d'eau d'irrigation à la levée de un tiers pour préparer la plante au stress d'eau.

La tomate demande une présence régulière sur la parcelle, alors que le piment est moins exigeant en temps de travail et sa récolte (3 à 4mois) dure plus que la tomate, ce qui procure aux paysans un revenu étalé dans le temps. C'est pourquoi en temps de surcharge de travail, ils préfèrent abandonner la tomate.

Ces cultures bénéficient beaucoup de l'utilisation d'engrais chimiques (engrais foliaires et engrais de croissance) et de produits phytosanitaires (fongicides et insecticides). C'est pourquoi après la récolte, les agriculteurs mettent les cultures vivrières pour leur faire bénéficier de l'effet précédent en plus le labour et le semis sont facilités car il n'y a pas les opérations de défriche brulis et d'entretien qui utilisent beaucoup de main d'œuvre. Après la récolte des cultures vivrières, la parcelle est laissée en jachère pendant 2 à 3 ans.

B.4. les systèmes de cultures à base de palmier à huile

Le palmier à huile est une culture pérenne dont le développement dans la zone est noté vers les années 90 avec l'arrivée de la SOCOPALM. Il est semé en culture pure avec des écartements variant de 9/9 m mais dans la zone d'Evodoula où l'accès au foncier est difficile, les écartements varient entre 8/7 m. Comme le cacao, sa mise place aussi démarre par une opération de défriche brulis, suivi d'entretien (tronçonnage, andainage, nettoyage). La première récolte est recommandée à partir de 5ans. La particularité de cette culture pour certains est qu'elle n'utilise pas de consommations intermédiaires pendant les années de production. Mais les agriculteurs doivent beaucoup respecter la taille qui influe beaucoup sur la formation et la qualité des régimes.

C. Les systèmes d'élevage

Les agriculteurs pour diversifier leurs activités, combinent les systèmes de culture aux systèmes d'élevage. Les espèces rencontrées sont les poulets de chairs, la volaille locale, les porcs, et les étangs piscicoles. Cependant, cet élevage est plus développé dans la zone de Minkane que dans la zone d'Evodoula. Au Cameroun, il y a une loi qui interdit la divagation des animaux notamment en raison des puces chiques (*unga penetrans*) et des dégâts aux cultures. Ce qui fait que le mode de conduite des animaux a changé. Ils sont élevés maintenant dans des enclos laissant les bordures des maisons aux cultures vivrières. Depuis quelques années, on commence à assister à l'élevage des animaux comme le rat palmiste, les aulacodes, les porcs-épics et les cochons d'Inde. Ils sont élevés dans des cages.



Figure 8: élevage d'aulacodes



Figure 10: élevage de cochons

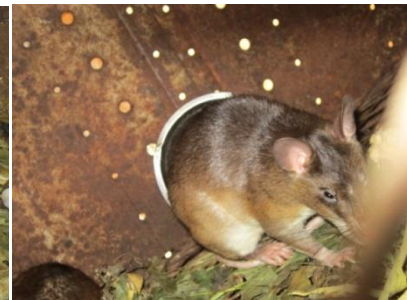


Figure 9: élevage de rat palmiste

C.1. L'élevage des porcs

Les porcs sont élevés dans des enclos en dur ou le plus souvent en bois car la zone forestière dispose d'assez de ressources pour la construction des porcheries et l'investissement coûte moins cher avec le bois. Les troupeaux sont de tailles moyennes (3 à 5 porcs plus les porcelets). C'est une espèce qui se prolifère vite (2 mises bas par an avec une durée de gestation de 3 mois, 3 semaines et 3 jours). Les races locales donnent 4 à 5 petits par mise bas tandis que celles améliorées (large wey) donnent 8 à 12 petits. C'est un élevage qui demande beaucoup d'assistance surtout à la période de mise bas pour éviter que les petits soient tués ou mangés par la truie. Ils sont nourris à partir de la provende achetée sur le marché ou fabriquée à partir de leur production à base de maïs ou de soja. Mais avec la cherté de ces aliments, les éleveurs développent d'autres stratégies. Les porcs commencent à être nourris à partir de produits locaux cultivés (maïs, soja, feuilles de manioc, fruits) et préparés à la cuisson.



Figure 11 : préparation cuisson aliments porcs à partir de produits locaux

La maladie la plus fréquente rencontrée chez le porc est le rouget causé par un virus qui sévit le plus dans la région ouest du pays. Il se manifeste par la fatigue, une inappétence du sujet, des pattes postérieures qui fléchissent et des plaques rouges sur le corps. Mais ces symptômes sont semblables à ceux de la peste porcine d'après le délégué du MINEPIA. C'est pourquoi il est nécessaire de faire des prélèvements et des analyses. C'est une maladie crainte par les éleveurs car elle se manifeste rapidement et peut disséminer le troupeau en une semaine. Une campagne de vaccination est lancée chaque année contre la maladie mais il n'y a pas un grand engouement chez les éleveurs. Pendant le traitement, les agents vétérinaires font un troupeau par jour pour éviter de contaminer les autres. Pendant la vente, les éleveurs sont confrontés à la concurrence de ceux de l'ouest qui bradent à de bas prix les porcs et les carcasses de porcs.

C.2. L'aviculture

L'élevage des poulets de chairs se fait généralement pendant les périodes de fêtes (Noël, Pâques et Assomption). Pendant l'assomption, peu d'éleveurs le font car il y a la rentrée scolaire qui s'approche et le marché d'écoulement n'est pas assuré. A partir des produits locaux cultivés (maïs,

soja, feuilles de macabo, fruits...), les éleveurs préparent leurs propres provendes mais l'aliment de démarrage est souvent acheté.

En plus, on pratique l'élevage des poulets locaux qui se développe de plus en plus mais avec la divagation dans la forêt, les pertes sont énormes car les prédateurs capturent les poussins. Mais il y a des initiatives dans les villages qui consistent à récupérer les œufs pour les couvrir (dans des couveuses) et élever les poussins jusqu'à ce qu'ils puissent se défendre contre les prédateurs. Leur élevage est plus facile car ils sont moins exigeants en alimentation et la construction des cages est faite avec les matériels locaux.

Les difficultés rencontrées dans l'aviculture sont les maladies (Newcastle, diarrhée, gomborro), un marché régulier ce qui étale la vente et augmente les coûts de production, l'investissement de départ qui coûte cher...

C.3. La pisciculture

Avec une forte pluviométrie et la présence de lacs et de rivière, la zone de Minkane (sud) comme celle d'Evodoula (centre) présente des potentialités énormes pour la pisciculture qui a une vocation traditionnelle dans le sud du pays. C'est un élevage d'eau douce fait sur des étangs aménagés par la présence de digues. Il existe des étangs de barrages et des étangs de déviation. Ces derniers sont plus nombreux car l'aménagement et la gestion est plus facile chez les pisciculteurs et ils peuvent aussi servir de dérivation. Cependant, ils sont plus nombreux dans l'arrondissement de Biwong Bané où on comptait plus de 500 étangs en 2010 contre 2 à Evodoula. Ceci s'explique par la multiplication des formations reçues, la présence d'une station d'approvisionnement qui se trouve à Ebolowa distant de 20 km et la présence d'un technicien des industries animales spécialisé en aquaculture et qui assure le suivi à la demande.

Cependant, pour faire la pisciculture il faut un bon choix du site avec de l'eau en permanence et qui s'oxygène facilement. Ce site ne doit pas avoir de problèmes d'infiltration. Les étangs rencontrés varient entre 400, 600, 1000 et 1200 m². Généralement, les producteurs choisissent les zones marécageuses très riches pour la nourriture des poissons. Les espèces élevées sont le tilapia, le silure local appelé clarias et le kanga. Ils achètent les alvins qui sont nourris avec les déjections de tous les animaux mais principalement celui du porc et de la volaille qui sont disponibles dans le milieu en plus des déchets des fruits locaux et de cuisine. Le mélange de différentes espèces permet une meilleure oxygénation car il y a beaucoup de mouvements quand les espèces se nourrissent entre elles. L'entretien des rebords de l'étang est fait régulièrement en enlevant les herbes pour qu'ils n'attirent pas les prédateurs comme les serpents. L'élevage fait un an mais si toutes les conditions sont réunies il peut faire 6 mois d'après le technicien. À la vidange, les exploitants utilisent les feuilles de palmiers pour barrer les poissons et ouvrir les moines pour diminuer le niveau et pêcher les gros poissons.

Après la pêche, ils approvisionnent encore l'étang en alvins. La vente se fait le plus souvent sur place après avoir informé la clientèle du jour et des modalités d'achat. Les femmes achètent pour aller revendre à dans les villages ou à Ebolowa. Les problèmes d'écoulement ne se posent donc pas.

Depuis la période coloniale, l'administration a mis l'accent, sans grand succès, sur la pisciculture. Le vol, l'approvisionnement du marché par les produits de la pêche continentale et maritime et les importations de poisson congelé sont les raisons les plus souvent avancées. Il est vraisemblable que cette activité va connaître un nouvel essor avec la raréfaction des produits de la pêche suite à la surexploitation des ressources (Démographie et urbanisation) et à la cherté des produits importés.



Figure 12 : Etang piscicole infesté par les herbes aquatiques et abandonné

Les difficultés rencontrées par les pisciculteurs sont l'approvisionnement en alvins de qualité et en période voulue et la présence d'une herbe aquatique qui envahissent les étangs et les obligent à l'abandon des étangs.

L'analyse de cette partie montre les différents systèmes de production (systèmes de cultures et systèmes d'élevage) pratiqués dans la zone d'étude. Elle ressort les techniques utilisées par les agriculteurs ainsi que leurs pratiques, de même que les difficultés rencontrées et les solutions appliquées.

2.2.2 Auto-installés avec une formation professionnelle

Ce groupe concerne surtout les moins de 45 ans, après l'échec de leur parcours scolaire et le retour au village en décidant de s'installer dans l'agriculture, préfère d'abord partir à la quête de connaissances agronomiques dans le but d'acquérir d'autres compétences. Souvent avec l'appui des parents ou avec leurs petits moyens, ils se paient une formation sur les techniques de cultures et de gestion de l'exploitation agricole ou d'entrepreneuriat rural. Cette formation peut durer de 3-6 mois à 3 ans selon les objectifs, la disponibilité, les moyens financiers ou le programme des écoles de formation. Ces jeunes rencontrés ont été formés dans les centres de Nazareth, de Minkane qui est un centre privé qui fonctionnait avant le partenariat avec le programme AFOP, ou dans les centres publics. D'autres sont formés avec les opportunités du milieu comme missions catholiques. La plupart sont installés depuis 5 ans, par contre d'autres qui ont des formations avec les sœurs ou frères

catholiques sont installés depuis plusieurs années. Comme ce référent rencontré formé en 96 en agriculture qui nous dit : « *c'est un prêtre hollandais qui m'a appris l'agriculture en 96 et il me disait que trop ou tard, elle sera une source de revenu si la population de ton pays augmente* »

Pour mieux analyser l'installation spontanée dans sa dimension socio-économique, nous allons prendre 2 études de cas.

Etude de cas 1: jeune formé à Nazareth centre

Tableau 4 : trajectoire de vie (étude de cas 1)

Dimension cognitive	Dimension sociale	Dimension économique
1989 : Obtention CEPE	Age : 40ans	Location de terres pour cultures vivrières
93 : Obtention CAP et arrêt études	2007 : Installation dans l'élevage avec sa femme	A 15 ans début activités économiques avec élevage de porcs
2005 : Formation à Nazareth pour 3 mois	Marié et 3 enfants (12-9-6 ans)	Vente friperie et livre de seconde main en ville
	89 et 92 pertes des 2 parents et prise en charge des frères et sœurs.	Foncier : 2 500 m² d'héritage et 3 500 m² de location
2005 : Formation vétérinaire de la femme pendant 2 ans	2 ^e prix compétition des lapins de tout Cameroun	Femme enseignante
	Création d'un GIC et membre de l'association des éleveurs de lapins nord-ouest.	Commerce occasionnel de matériels électroménagers et vente de sable avec les frères

Source : enquêtes

Son choix dans l'installation se justifie d'une part par son amour pour l'élevage qu'il a commencé dès l'âge de 15 ans avec les porcs pour prendre en charge ses frais de scolarité et ses charges familiales et d'autre part pour la recherche de profit grâce à la courte durée du cycle de ces animaux.

La vente de ces porcs lui a permis de démarrer ses activités et il a créé un GIC qui regroupe pratiquement les membres de sa famille. Après son installation, pour faire fructifier son élevage et pouvoir réinvestir, il a continué à mener parallèlement les activités de vente de sables et de commerce occasionnel d'appareils électroménagers en plus des cultures vivrières (maïs, macabo, igname, haricot) destinées à l'autoconsommation. Mais il faut noter que sa production de maïs est réservée pour faire

de la provende destinée à la nourriture de son élevage. Le tableau suivant nous montre la progression de son activité.

Tableau 5 : Progression des espèces de la ferme de l'exploitant agricole (étude de cas 1)

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Situation à notre passage
lapins	A : 3F+1M	A : 10 F	A : 5F	Multiplication des lapins			344
porcs	30 (dont)		A : 3 +5				25
Poulets locaux	5						8
poules	A : 200	8 bandes de 200 (mi-juin, il ne prend pas					44
Hérissons			A : 2	A : 7			8
Cochons d'inde			A :8	7			115
Chiens de races						A : 4 (vente de porcs)	4
Dindes			A : 2+3				18
canards				A : 2			
Oies					A : 2	A : 1	8
Pintade					A : 4	A : 6	26
Canards hollandais					A : 2+3		3

Source : enquête A : Achat F : Femelles M : Mâles

Ce qui est important de noter dans ce tableau, c'est la progression des différentes espèces. En commençant par 4 espèces (lapins, poules de chair et locaux, porcs) en 2007, il est arrivé à 12 espèces en 2012. La priorité sur les lapins s'explique par le fait qu'ils sont faciles à nourrir et qu'ils ne rencontrent pratiquement pas de maladies. Il faut dire que les chiens de races ont été achetés dans le but de les faire reproduire et de les revendre. Son objectif est d'avoir toutes les espèces d'oiseaux dans sa ferme.

Pour nourrir ses animaux, il compose sa propre provende à partir de sa production de maïs et des autres produits (maïs, soja, palmiste, concentrés, remoulage) qu'il achète. En tenant compte de la spécificité de chaque espèce, il fait des compositions différentes. Les lapins sont nourris à base d'herbes récoltées dans la brousse. Les animaux sont nourris une fois par jour sauf les poulets de chair qui exigent une deuxième ration le soir.

Vu le nombre total d'animaux à nourrir et à observer, leur temps de passage sur la ferme est énorme. C'est de 9 h à 15 h ou 13 h quand il y a présence de stagiaires le matin et 1h le soir pour nourrir encore les poules. Ils sont 9 actifs à travailler dont 5 permanents. Pour concilier avec les autres activités, ils commencent souvent vers 6 h du matin. On note la présence d'un cahier de gestion de l'exploitation. Le tableau suivant montre l'analyse de la situation financière.

Tableau 6 : situation financière de la ferme (étude de cas 1)

Date	CI (FCFA)	PB (FCFA)	VAB (FCEFA)	AM (FCFA)	VAN (FCFA)	
2007	95 000	300 000	205 000	218 000	-13 000	
2008	650 000	875 000	225 000	218 000	7 000	Ouverture compte et versement 7000F
2009	936 550	1 165 500	228 950	218 000	10 950	
2010	2 200 000	2 445 000	245 000	218 000	27 000	
2011	2 782 000	3 550 000	768 000	218 000	550 000	Versement de 50 000
2012			0		0	

Source : cahier de gestion de l'exploitation

Ce qui est important de noter, c'est la volonté de réinvestir les bénéfices dans l'exploitation par l'achat d'autres espèces et l'agrandissement de la ferme. D'après lui, il espère le retour sur investissement d'ici 3 ans. Pour faire face à ses propres besoins, il utilise ses revenus complémentaires tirés des autres activités.

Etude de cas 2 : jeune formé à l'école de Minkane

Tableau 7 : trajectoire de vie (étude de cas 2)

Dimension cognitive	Dimension sociale	Dimension économique
1993 : Obtention CEPE	Age : 37	Travail sur la cacaoyère familiale et ses recettes servaient à payer ses frais de scolarité
2000 : Arrêt des études avec niveau BPEC	Décembre 2010 : Date d'installation dans l'agriculture	Entre 2000 et 2007, vente friperie et manœuvres dans les chantiers
2007-2009 : formation à Ecole Familiale Agricole (EFA) Minkane et major de la promotion avec mention bien	Marié et 4 enfants (10-7-2 ans dont des jumeaux)	2010 : salarié dans une exploitation agricole pendant 6 mois
	2010 : décès de la maman	Foncier 2 ha d'héritage
	2011 : diplôme d'honneur à Ebolowa sur l'exposé du piment	
	Création d'un GIC participation à des activités socio-économiques	

Source : enquêtes

A la sortie de cette école agricole, ce jeune homme a préféré travailler comme salarié dans une exploitation agricole. Comme l'analyse le montre en haut, c'est une étape avant leur installation. Mais

la rémunération (50000F/mois) ne lui permettait pas de se prendre en charge avec sa femme et ses enfants. En plus ayant vu ce que gagne le propriétaire, il a très tôt compris que sa formation était faite pour s'auto-employer et non pour travailler pour le compte des autres confie t-il. Au début de son installation, il s'est lancé dans le maraîchage avec comme spéculation le piment.

Evolution de l'exploitation :

Décembre 2010 : démarrage d'un champ de piment (2 600m²) ou il a pu avoir un bénéfice de 200 000 F CFA.

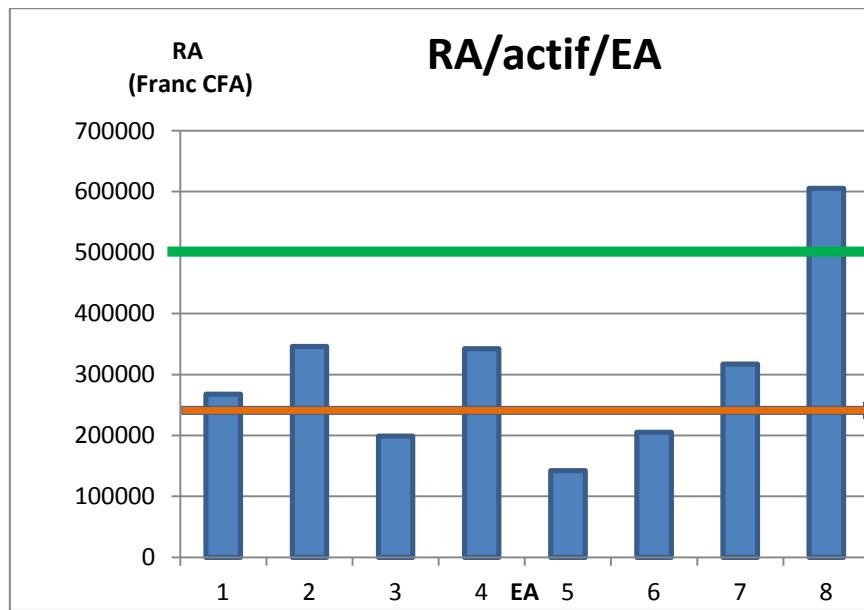
Octobre 2011 : il a réinvesti ce bénéfice dans une bande de poulets de chairs de 150. Malheureusement, il a subi une perte de 35 000 F CFA car il n'avait pas les moyens financiers pour conduire la bande jusqu'à la fin et il a dû les vendre en cours alors que les poulets n'étaient pas arrivés à terme. Pourtant, en faisant une bonne étude du projet au début, il aurait su que ce montant ne pourrait pas conduire ce bande de poulet et il aurait dû redimensionner le projet d'autant plus qu'il avait loué le poulailler.

Décembre 2011 et mai 2012 : depuis cette date, il a fait 2 campagnes de piment. Il fait son maraîchage dans un marécage, ce qui fait qu'il ne nécessite pas d'irrigation.

2.2.3 Comparaison des revenus agricoles des deux groupes d'agriculteurs

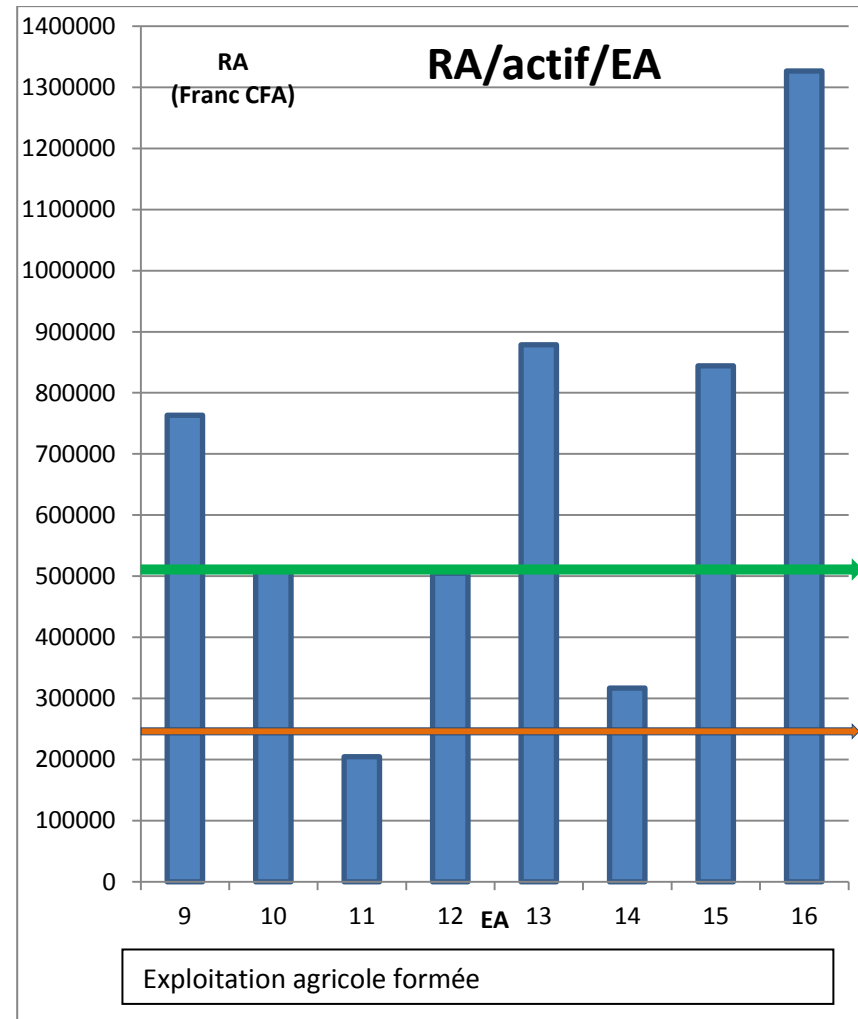
Le revenu agricole dégagé par actif à partir des systèmes de production est comparé au seuil de survie et au seuil de reproduction. La comparaison au seuil de survie et au seuil de reproduction permet de savoir si les exploitations sont viables et développables.

Le seuil de survie correspond au revenu minimum qu'un actif doit dégager de son exploitation pour assurer sa survie et celle de ces dépendants c'est-à-dire des personnes non actifs qui sont à sa charge (A Benkhla et al). Le seuil de reproduction est le niveau de revenu en dessus duquel il n'est plus possible, pour un exploitant agricole d'assurer à la fois le renouvellement du capital d'exploitation et la subsistance de sa famille. (Marc Dufumier, les projets de développement agricole-1996). Ces seuils ont été étudiés par la coordination du programme (voir Annexe 6).



Exploitation agricole non formée

- Seuil de survie
- Seuil de reproduction



Exploitation agricole formée

Figure 13 : Comparaison des revenus agricoles par actif par EF en FCFA.

L'analyse de la figure ci-dessus montre trois types d'agriculteurs

- **Les exploitations à faible revenu agricole** dont le revenu est inférieur au seuil de survie : ce sont les agriculteurs qui n'exploitent pas assez de terres par actif (environ 0,5 ha) d'une part et ne pratiquent pas beaucoup de systèmes d'autres part. Par exemple, on note l'absence de l'élevage dans leur système de production. En plus, cette faiblesse des revenus fait qu'ils ne peuvent pas investir dans l'acquisition du matériel, ce qui limite leur capacité de travail. En plus le maraîchage qu'ils pratiquent demande un temps de travail énorme et une main d'œuvre rémunérée dans la zone. A cause de l'insuffisance des moyens financiers, ils n'arrivent pas à étendre leur superficie. L'exception est celui dont le revenu dépasse largement le seuil de reproduction et qui n'est pas formé. Cela s'explique d'une part par le fait qu'il a investi dans le palmier dont les consommations intermédiaires sont faibles et qu'il loue les services des techniciens pour le suivi de ces parcelles.
- **Les exploitations dont le revenu est compris entre le seuil de survie et le seuil de reproduction** : ils sont plus nombreux. Les superficies exploitées tournent autour de 2 ha. Leurs activités tournent autour du maraîchage (avec le piment et la tomate principalement) et ils disposent plus de superficies de cacao dont la valeur ajoutée n'est pas négligeable. Cependant, l'accès au matériel agricole est limité, ce qui freine le développement des cultures maraîchères mais avec les revenus tirés des champs de cacao, ils paient les opérations lourdes pour le maraîchage.
- **Les exploitations dont le revenu est supérieur au seuil de reproduction** : ce qui est important de noter dans cette catégorie, c'est que ce sont des installés spontanés qui ont l'opportunité d'avoir des formations techniques et de gestion d'entreprise. Ils ont plus de terres par actif (2 à 10 ha) et utilisent une main d'œuvre soit permanent ou temporaire dans leur travail. Ils disposent de plus de matériels agricoles (presse à huile moteur, tronçonneuse, machines à écraser, ...). Ils font souvent des prestations de service avec leur matériel, ce qui leur procure un revenu supplémentaire. En plus ils diversifient leurs activités (4 systèmes au moins) et pratiquent tous des cultures à forte valeur ajoutée comme le maïs qu'ils stockent dans des magasins jusqu'à la période propice de vente, le cacao, le maraîchage ou le palmier.

L'analyse du tableau (Annexe 7) montre un amortissement faible pour la plupart des exploitations agricoles. Cela s'explique par le fait que le matériel agricole pour les travaux de défriche, d'entretien et de labour est composé essentiellement de houes et de machettes, d'arrosoirs et de pulvérisateurs pour ceux qui font le maraîchage. Parfois, il y a le petit matériel comme le plantoir, le râteau... Pour ce qui est des amortissements élevés, il s'agit des agriculteurs qui ont plus de moyens financiers et qui investissent dans l'achat de tronçonneuses, de matériels de transformation comme la presse à moteur ou la construction de magasins pour ce qui font la transformation de l'huile de palme.



Figure 14 : outils agricoles (Daba, machettes, barmi)



Figure 15 : outil agricole (houe)

Ce matériel agricole utilisé pour les différentes opérations culturales rend pénible les travaux agricoles car tout se fait manuellement. C'est ce qui explique les salaires élevés car les agriculteurs font beaucoup appel à la main d'œuvre temporaire ou salarié (ceux qui en ont les moyens) pour réduire la pénibilité du travail. En plus, on est dans la zone bimodale avec de fortes pluies et où avec les années de jachères, le début des opérations qui commencent par l'abattage-brulis et les entretiens est une corvée pour les agriculteurs. C'est pourquoi ils préfèrent payer la main d'œuvre en plus des travaux d'entraide. Cependant, pour l'abattage, il y a certaines pratiques comme la « *technique du venin* » qui consiste à piquer le venin du serpent sur les arbres avec des clous enrouillés. Selon le degré du venin, l'arbre meurt peu à peu et laisse le feuillage par terre. Le coût de la main d'œuvre pour un ha est estimé à partir du tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Coût de travail des opérations culturales pour 1 ha

Cout de main d'œuvre pour 1ha (FCFA)	
Défrichage	25 000 à 30 000
Abattage	25 000 à 30 000
Nettoyage	50 000
Labour	52 500
Buttage	100 000
Semis maïs	15 000 à 20 000
Trouaison	50/trou
Plantation	25/trou

(Source : enquêtes)

En conclusion, on peut dire que la formation a un impact positif sur le revenu que dégagent les différentes exploitations agricoles. Cependant, la combinaison de différents systèmes (agriculture et

élevage), l'accès au matériel et l'appui en main d'œuvre sont aussi des éléments déterminants pour l'amélioration du revenu agricole.

2.3 ANALYSE D'INSTALLATIONS ACCOMPAGNÉES

A la recherche de références sur le processus d'installation hors AFOP, nous nous sommes orientés vers le centre de Nazareth qui a accompagné l'installation de jeunes avant le partenariat avec AFOP. D'un autre côté, le centre a formé des jeunes dans le cadre d'un autre partenariat avec le PAJER-U qui les a appuyés à s'installer.

2.3.1 Nazareth centre : un centre de formation agricole et de production

Le centre de Nazareth se trouve dans le village de Menteh, département de Mézam, dans la région du Nord-ouest du Cameroun à 6 km de la capitale régionale Bamenda. Il a été créé en 2003 par l'ordre des Pères Piaristes du Cameroun. Mais l'idée du centre remonte vers les années 90. En effet, constatant un taux d'abandon très élevé des élèves de la zone au niveau de l'école primaire comme au secondaire, le centre a pensé à une formation professionnelle tournée vers l'agriculture et l'élevage compte tenu des potentialités agro-écologiques du milieu. Vers les années 92, la terre d'une superficie de 12 ha est acquise.

En 2005, le centre commence à recevoir des étudiants mais qui sont des vétérinaires stagiaires venant de l'école régionale de l'agriculture située à 8 km du centre. En 2006, les gens commençaient à venir se former mais ce n'était pas formalisé. En 2007, il a signé un partenariat avec le projet PAJER-U qui n'a duré qu'une année. La première promotion du centre est accueillie en août 2008 pour une durée d'un an. En 2009, le centre a signé un autre partenariat avec le programme AFOP dont la première promotion est accueillie en 2010. En 2011, le centre a fait des aménagements. Parallèlement à la formation AFOP, le centre accueille des professionnels qui viennent se perfectionner dans les domaines différents d'une durée de 3 mois. En fonction des objectifs du centre et des attentes des formés, le contenu de la formation est adapté. Actuellement, le centre a formé 70 apprenants de parcours 1 an, 10 de parcours 3 mois avec des thèmes diversifiés et 23 de parcours 3 mois sur un thème spécifique. Les apprenants sont formés aux modules de production animale et végétale.

En dehors de la formation, le centre assure une production végétale sur 9 ha et une production animale. Le centre est composé 12 blocs avec :

- Un clapier d'une capacité de 800 lapins ;
- Une porcherie d'une capacité de 200 porcs adultes ;
- Un poulailler de poules pondeuses d'une capacité 500 sur litière et 1 200 en batterie ;
- 4 poulaillers de poulets de chair d'une capacité totale de 4 000 : abreuvoirs automatiques et mangeoires semi-automatiques ;

- Un bâtiment pour les aulacodes (capacité 300) et une couveuse pour poussins (capacité 2 000)
- Un dortoir d'une capacité de 28 lits ;
- Un réservoir d'eau de capacité 200 m³ ;
- Deux moulins et une machine pour le triage d'œufs, des microscopes et d'autres instruments de laboratoire.

A leur sortie, avec l'appui du Centre, 15 jeunes qui ont suivi une formation de 1 an ont été installés dans l'aviculture et le maraîchage. L'objectif était d'utiliser les fientes issues des poulets de chairs pour la fertilisation des champs de maraîchage. Le centre donnait des bandes de 100 à 150 poulets en plus de l'aliment et assurait le suivi.

2.3.2 Analyse des conditions et résultats de l'installation des jeunes de Nazareth

Analyse du parcours scolaire et familial

Les jeunes formés et installés par le centre sont pratiquement toutes des femmes sauf un. L'analyse du parcours permet de relever l'influence du milieu familial (parcours familial) sur le parcours scolaire des apprenants d'une part et la réussite économique après l'insertion par le centre d'autre part. L'entretien a révélé que la plupart des personnes interrogées ont arrêté les études à l'école primaire sauf un qui a pu aller jusqu'au BAC. Le constat est donc que le taux de réussite scolaire est faible. L'analyse de la situation sociale des apprenants nous a montré l'influence du niveau de vie des parents sur la réussite scolaire.

Ainsi nous avons constaté que la perte d'un parent affecte la trajectoire scolaire de l'apprenant car elle occasionne une perte ou une diminution du budget familial qui ne peut plus prendre en charge la scolarité de l'enfant. C'est le cas pour la majorité des sujets de notre enquête. Après l'échec scolaire, elles sont mariées et ont rejoint leur domicile conjugal et ont fondé un foyer. Avec l'appui des maris, elles ont tenté également d'autres formations professionnelles comme la couture, l'informatique, la broderie à la main. Mais étant dans un milieu où le revenu est faible et étant entouré de leur famille, elles ont exercé ces activités mais sans succès. Avec l'ouverture du centre sur leur terroir, elles ont trouvé l'occasion de se former dans le domaine agricole qu'elles ont l'habitude d'exercer depuis le bas âge avec leurs parents.

Leur participation aux activités associatives de leur localité est rare. Mais elles participent à des tontines dont le montant leur permet pour certaines (2) de relancer leurs activités et de faire face aux charges familiales.

Comme elles sont des femmes mariées qui ont rejoint le domicile conjugal, elles travaillent sur les terres familiales. Cependant, la location et ou l'emprunt a été noté (e) mais chez les femmes divorcées, veuves ou célibataires (3). Il faut noter que chez ces femmes, les maris ont d'autres activités

économiques (maçons, commerçants, menuisier) comme activité principale et leurs enfants vont à l'école. C'est ce qui limite l'utilisation de la main d'œuvre dans l'agriculture et les contraint à faire de petites superficies d'environ ¼ à ½ ha par campagne et par an pour les cultures vivrières destinées le plus souvent à l'autoconsommation.

Les différentes bandes conduites avec l'appui du centre sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Evolution des VAB par bande de poulets par exploitation agricole

EA	Evolution des VAB/bande/ personne installée					
	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}
EA 1	32600	66400	31000	91500	75500	50000
EA2	74000	87800	-11000	-52500		
EA3	80000	-7770	-168260			
EA4	70000	12800	-40780			
EA5	72500	67000	-36800	-158000		
EA6	69000	100000	30000	48600	27400	42000
EA7	65000	35000	-209000			
EA8	62000	-7770	-168260			

Les calculs sont faits à partir des cahiers de gestion détenus par le centre et les installées. Mais étant incomplètes, elles ont été complétées par les entretiens. Installées dans l'aviculture entre octobre 2010 et décembre 2011, elles ont eu à conduire plusieurs bandes de poulets.

Le centre donne à crédit des bandes de 100 poulets préchauffés à 3 semaines, l'aliment pendant tout le cycle, et assure le suivi vétérinaire. Des investissements d'un montant allant entre 300 000 et 700 000 F CFA sont faits pour les poulaillers mais le remboursement devait se faire à moyen et long terme après avoir remboursé le fond de roulement. A la vente, le centre arrive à écouler la production s'il trouve le marché. Sinon, les installées vont vendre dans le marché de Bamenda ou environ et viennent verser les recettes au niveau du centre.

Au vu de ces résultats économiques, tous les installés sauf 2 d'entre eux commencent à avoir des VAB négatives aux 2^e et 3^e bandes. Les explications sont nombreuses selon les deux parties :

➤ **Pour les installées :**

Maladies : Des taux de mortalité allant jusqu'à 50% sont notés chez 3 femmes. Les causes sont nombreuses. Pour certains, Ils ont rencontré la maladie de gumboro ou la peste qui attaque les poules et les tue en 1 ou 2 jours au plus malgré les traitements reçus. Pour d'autres, la qualité des poussins est décriée. Pour d'autres encore (2), les poussins reçus étaient infectés à la poussinière et elles dénotent une insuffisance de suivi de la part du centre.

Marchés : en fin de cycle, la vente est assurée par le centre. Mais s'il n'arrive pas à trouver la clientèle, les installés sont chargés de vendre les poulets au niveau du marché de Bamenda et chez les particuliers. Mais à ce niveau, la vente est souvent décalée du fait de la concurrence, ce qui augmente les coûts de production et occasionnent souvent des pertes. La concurrence vient des éleveurs de la région voisine de Bafoussam situé à 75 km environ. Cette zone est réputée être une zone de production de maïs qui est l'aliment de base des poules ce qui diminue leur coût de production dans la provende et leur permet de vendre à des prix défiant toute concurrence.

Versement : le versement des recettes se faisait au niveau du centre qui assurait la gestion financière des opérations et gardait l'argent. Chaque partie avait un cahier de gestion mais les données sont incomplètes de la part des deux parties et les femmes ignorent leur situation. Pour les femmes, l'appui en poulets et aliments était un don du centre et que les sommes versées sont des épargnes qui devaient permettre de relancer leur activité après le retrait du centre. « **Pour nous, ce n'était pas un crédit et on versait toute la recette au centre pour épargner** » confie une femme.

Problèmes familiaux : du fait des charges familiales, une partie des recettes est utilisée pour régler les problèmes familiaux surtout les frais de scolarité des enfants en début d'année. Ce qui fait que même après le retrait du centre, ceux qui ont un solde positif n'arrivent pas à réinvestir dans l'activité comme il se doit et ils continuent avec des bandes de 50 poulets. « **Depuis que le centre s'est retiré, je n'arrive plus à atteindre mon objectif** » confie cet homme et avec ses recettes, il a pu ouvrir une boutique pour sa femme en avril 2012.



Figure 16 : Boutique ouverte avec les recettes de l'élevage

Malgré le retrait du centre à cause des dettes impayées, certaines continuent de façon très timide l'aviculture. Le financement vient des tontines ou de prêts au niveau des caisses villageoises d'entraides ou du bénéfice que le centre leur a remis.

Le maraîchage dont les femmes faisaient une campagne par an a marché pour certains (sauf 2). D'autres ont arrêté pour cause d'accouchement.

➤ **Pour le centre :**

L'appui du centre pour l'installation des jeunes a duré une année. Les difficultés rencontrées sont le non remboursement de l'argent des installées après vente. Comme c'est un centre installé par les catholiques, les gens pensent que tout ce qui vient d'eux est un don et par rapport à cela le versement des recettes n'est pas été respecté. « **Certains nous ont dédoublé, ils vendent et disparaissent avec l'argent** » « **certains se sont désistés quand ils ont su que ce n'était pas un don** » nous dit le directeur. En décembre 2011, le centre a arrêté ce type d'appui. Pour pallier au non remboursement, le centre a changé d'orientation pour appuyer l'installation des jeunes après leurs sorties.

Ainsi en mars 2011, le centre a créé un bureau d'études dont sa mission est d'aider les jeunes à développer leur entreprise par l'élaboration d'un business plan (ou projet professionnel) sur 3 ans et les appuie à trouver des crédits pour le financement. Le bureau travaille en partenariat avec des ONG espagnoles Servei Solidari et FES (Fondation Education, Solidarité)



Figure 17 : Bureau d'étude pour l'orientation des jeunes ouvert par Nazareth centre

Les jeunes après leur sortie, élaborent leur business plan qu'ils déposent au niveau du bureau qui fait une sélection des dossiers qui seront déposés au niveau des banques partenaires. Les jeunes sont formés dans cette élaboration de business plan. Le bureau appuie les projets agricoles et non agricoles des jeunes sortis ou non du centre. Par rapport à cela, le bureau a déjà noué des partenariats avec deux banques : la banque MC2 (mutuelle de crédit communautaire) et plan Cameroun pour permettre aux jeunes d'accéder aux financements.

Les installés appuyés par PAJER-U

Ils sont au nombre de 4 rencontrés dans les différentes zones de l'étude. Ils ont reçu des formations variant entre 3 et 6 mois sur le thème de leurs projets qui tournaient autour de l'étang piscicole, de l'aviculture (2) et de la porciculture. Après la formation, ils ont reçu des financements compris entre 300 000 F et 1 million de FCA avec des taux d'intérêt variant entre 5% et 8%.

Les 3 sont victimes de catastrophes naturelles (vol de poulets à sa 2^e bande, forte pluie qui a cassé la digue et perte des poissons, mauvaise conservation des vaccins et mort des porcs).

2.4 DISCUSSIONS ET ENSEIGNEMENTS

L'analyse des installés de façon spontanée ou appuyés par le centre Nazareth ou le PAJER-U nous permet de tirer des leçons sur les conditions d'installation des jeunes. Ces leçons tournent autour de :

La motivation : malgré les différents échecs notés dans la conduite des bandes de poulets, dans l'élevage de porcs et l'arrêt de l'appui par le centre pour changer de stratégies, la volonté des jeunes de rester dans leur terroir pour mener l'agriculture ou l'élevage est notée. Ils cherchent toujours des moyens pour continuer l'activité à travers les tontines ou les prêts au niveau des caisses villageoises. Cette motivation peut aussi s'expliquer par le fait qu'ils n'ont pas la possibilité d'exercer d'autres activités.

Le cycle de vie : l'analyse montre que les différentes étapes de la vie passant du village en ville et le retour au village sont des éléments importants car elles permettent la stabilisation du jeune dans son terroir et lui donne une forte expérience. Durant ces étapes, il développe une prise de conscience et de confiance pour travailler à leur propre compte. En plus, comparant les difficultés financières de la ville aux conditions économes du village et les opportunités de l'agriculture, l'engouement se développe davantage et l'ancrage territorial vient au fur et à mesure des années de travail dans le village.

Accès au crédit : le crédit est une condition particulière pour mener à bien les activités prévues. Que ce soit ceux qui ont reçu des formations ou non, le volume d'activités est inférieur à leur capacité. Cela se justifie par la faiblesse des moyens financiers et les difficultés d'accès aux crédits à cause de l'absence d'institutions de micro-finance dans leur zone. Pour financer le matériel agricole et la main d'œuvre pour les opérations d'abattage, d'andainage, de nettoyage, l'accès aux crédits est incontournable.

Crédibilité ou confiance : un taux de remboursement faible est noté. Alors que le remboursement des crédits est une condition pour avoir une bonne crédibilité. Pour avoir accès aux crédits et pouvoir réinvestir de façon continue dans les activités, le remboursement est important ; il permet d'avoir une bonne crédibilité devant les institutions financières et le volume du crédit est souvent lié à cet aspect.

Renforcement de capacités techniques : il est nécessaire de renforcer les capacités des installés au fur et à mesure que leurs activités se déroulent. Cela permet de pallier aux insuffisances liées à la conduite des animaux surtout les maladies et les techniques de conduite des cultures maraîchères.

Sensibilisation/information et communication sur les conditions d'appui : les conditions d'appui doivent être définies de façon très claire et expliquées aux différentes parties concernées. Des réunions de sensibilisation et d'information sur l'état d'avancement des activités et les difficultés rencontrées sont importantes pour permettre aux installés d'être à niveau de leur projets. Ces sensibilisations doivent permettre aussi aux installés d'être responsable de la réussite ou de l'échec de leur projet.

Retrait progressif des appuis : tout appui a une fin mais une planification progressive du retrait doit être faite sur une période précise et concertée avec les différents acteurs pour permettre aux installés de se préparer à relancer leurs activités pendant l'arrêt de l'appui et à voler de leurs propres ailes. L'arrêt brusque d'un appui peut perturber ou ralentir le fonctionnement des activités.

Diversification des activités : les charges familiales et surtout la prise en charge des frais de scolarité en début d'année sont des éléments qui troublent beaucoup les revenus tirés des projets et empêchent souvent le réinvestissement dans les activités du projet. Pour éviter de faire échouer les projets, il faut diversifier les activités pour avoir d'autres sources de revenus qui permettent de prendre en charge les problèmes familiaux.

Appui en vivres : le début des activités du projet est souvent une phase cruciale car il y a insuffisance des revenus alors qu'ils ont des charges familiales à supporter. L'appui en vivres permet au démarrage du projet de supporter ces charges et d'éviter de détourner une partie du financement à d'autres fins.

Gestion du risque : l'agriculture dépend fortement des conditions naturelles liées à la pluviométrie, aux changements climatiques. L'intervention de l'homme est limitée devant certaines catastrophes naturelles. Les fortes pluies détruisent les étangs piscicoles et en plus de cela, il y a les cas de vol et d'épidémies qui ravagent les troupeaux. C'est pourquoi une gestion du risque par la souscription d'assurance au niveau des banques est nécessaire.

Suivi des activités : pendant le démarrage des activités, un suivi régulier doit être opéré pour redresser les manquements et pallier aux problèmes liés aux capacités techniques.

Tenue d'outils de gestion : des outils de gestion financière sont disponibles chez pratiquement tous les installés qui ont reçu des formations. Mais cependant, ils ne sont remplis que pendant les premières mois ou années de travail. Hors une tenue régulière et correcte des outils permet une bonne exploitation des données pour connaître le niveau de revenu et les marges dégagées par les différentes activités à chaque période. Elle facilite le suivi et permet de savoir la viabilité de l'exploitation ou de l'activité.

Participation aux OP : la participation et la création de GIC par les agriculteurs est très forte. Elle permet d'accéder à des formations techniques, de bénéficier de l'appui et le suivi des services déconcentrés et d'avoir des prêts à travers les unions et coopératives. Nous en déduisons que l'intégration dans les activités associatives est un plus car il permet une formation supplémentaire par l'apport de connaissances utiles.

Partenariat : les appuis sont souvent ponctuels et ciblés dans un domaine ou bien le montant des financements est insuffisant par rapport aux activités que les jeunes veulent développer. C'est pourquoi il est important de nouer des partenariats dans le but de diversifier les appuis.

Accès à la terre : l'accès à la terre est la première condition nécessaire pour travailler. Néanmoins dans le sud, les problèmes de terres ne se posent pas contrairement à l'arrondissement d'Evodoula où les populations se déplacent vers le département de Mbam pour louer ou acheter des terres. Ce qui freine le développement et la diversification des activités.

Marchés : des pertes énormes sont notées chez les aviculteurs comme chez les porciculteurs dues à une concurrence du milieu et à un marché non maîtrisé. Pour pallier aux pertes potentielles, l'étude du marché doit être régulière et systématique avant la vente et en fonction de la production.

Sorcellerie négative : elle est très crainte par la population. Et l'adage dans la langue locale du Sud qui dit que « **Si tu doutes de la sorcellerie, il faut douter de Dieu** » montre qu'elle est présente et les gens y croient. D'après eux, elle est la cause de l'échec de certains projets ou activités.

L'omniprésence de ce dernier point est en fait un handicap majeur. Il se traduit par la peur de la jalousie entretenue par la crainte des mauvais sorts. Un bon cursus peut brutalement être brisé par d'obscures histoires de sorcellerie pouvant se manifester de multiples façons : maladie d'un parent, perte d'un enfant, mauvaise commercialisation, mortalité animale élevée, etc.

Conclusion

Cette partie montre les différentes étapes d'une installation spontanée ainsi que celle d'une installation appuyée. L'analyse montre que l'installation spontanée se fait par défaut tandis que celle appuyée est incitée par les programmes mais ceux-ci rencontrent beaucoup de difficultés qui les contraignent à changer de stratégies pour s'adapter à l'appui des jeunes. Dans les deux cas, les enseignements tirés de la trajectoire de vie de ces installés, de l'environnement socio-économique et du type d'appui nous permettent de tirer des leçons importantes pour le processus d'installation des jeunes formés dans les centres de formation initié par le programme AFOP.

**TROISIEME PARTIE :
PROCESSUS
D'INSTALLATION AVEC AFOP**

3 PROCESSUS D'INSTALLATION D'AGRICULTEURS AVEC AFOP

Dans le dispositif de formation, les jeunes et les producteurs en activités sont les cibles du programme. En plus, l'activité économique est dominée par l'agriculture caractérisée par la dominance des exploitations agricoles familiales. Ainsi « *L'état camerounais considère en effet que le maintien des jeunes dans leur terroir et le développement d'une agriculture familiale compétitive et rentable passe par un investissement important dans le capital humain* » synthèse (Silas 2010). Ainsi les centres de formation agricole existants sur le territoire national ont été rénovés pour l'accueil et la formation de ces jeunes et des producteurs en activité.

3.1 DES CENTRES DE FORMATION RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

Le programme dans son dispositif de rénovation des structures de formation dispose dans la première phase de 42 centres opérationnels dont :

- 19 centres publics (12 sous tutelles MINADER et 7 sous tutelles MINEPIA) ;
- 22 centres privés (laïcs et confessionnels) ;
- 1 centre communal ;

Et 3 centres de formation « pêcheur » sous tutelle MINEPIA qui doivent ouvrir en septembre 2012.

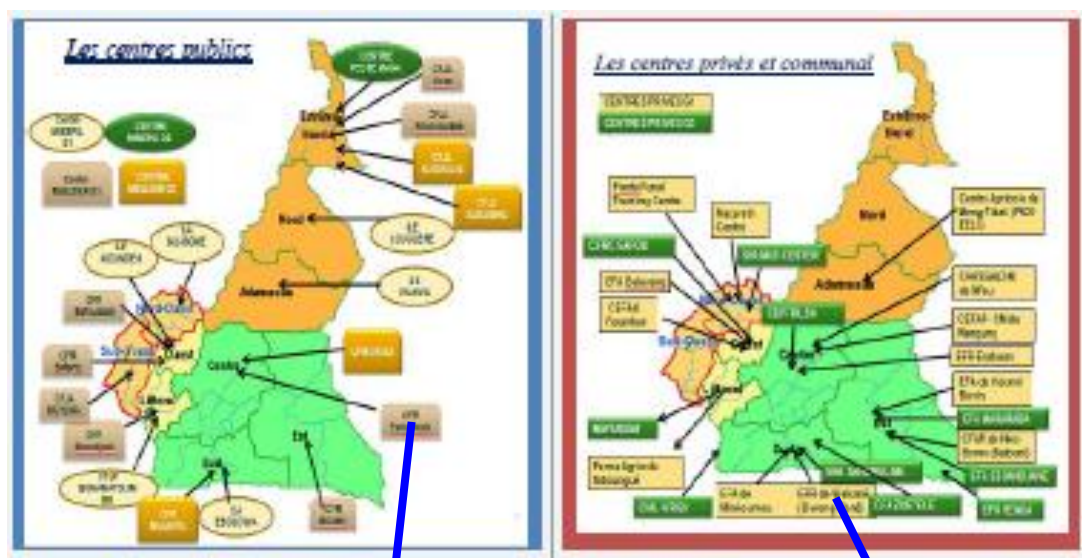


Figure 18 : carte de localisation des centres de formation du programme AFOP.

(Source : Documents de synthèse (2008-2012) AFOP-C2D)

CFR Evodoula

EFA-Minkane

Dans la deuxième phase du programme, le nombre de centre doivent passer à :

- 58 centres de formation rénovés ;
- 10 écoles publiques et 05 écoles privées sont rénovées ;
- 3 centres de ressources créés.

Cependant, l'étude s'est passée dans les centres de Minkane (région du Sud) et Evodoula (région du centre).

3.1.1 L'école familiale agricole de Minkane

L'école familiale agricole de Minkane (EFA-M) est un centre privé créé en 2006 par l'actuel maire de la Commune d'Arrondissement de Biwong-Bane. Le centre se trouve au niveau du village de Minkane, arrondissement de Biwong-bane, département de Mvilla et Région du Sud. Selon le promoteur, l'initiative de la création du centre lui est venue par une femme du nom de Mme Bidjo qui était enseignante dans la province du Nord.

Ayant remarqué que le taux de scolarisation est faible en milieu rural, la dame lui suggère d'ouvrir une école de formation agricole. Comme la Coordination nationale des écoles familiales agricoles du Cameroun (CNEFAC) exigeait un regroupement familial, le GIC des Agro-Eleveurs/solidarité des jeunes de la mission catholique de Minkane a accepté de parrainer le centre.



Figure 19 : EFA-Minkane

A son ouverture, le centre travaillait avec la CNEFAC. Le centre forme des jeunes issus du milieu rural dans les techniques de production animale et végétale mais aussi dans la couture. En 2009, le site de l'école est construit sur financement des Sœurs Notre Dame de la Compassion. Avec l'arrivée du programme AFOP, un partenariat est noué en 2010 et l'effectif du centre est augmenté de 35 apprenants par an.

3.1.2 Le centre de formation rural d'Evodoula

Le centre de formation rural (CFR) d'Evodoula se trouve dans l'arrondissement du même nom, département de La Lékié et région de Centre. C'est un centre public créé en 1992 sous le nom de CEFAR (Centre de formation agricole et rural où le volet artisanat était intégré). L'objectif était de former les leaders paysans au métier de tissage et d'agriculture. En 1996, le volet artisanat est enlevé et le centre est devenu CFR et s'occupait de la formation des producteurs à travers les organisations.

En 2010, avec l'arrivée du programme AFOP, le centre est repris et rénové et participe à la formation des jeunes agriculteurs. Mais du fait de l'insuffisance de la capacité d'accueil et de l'absence de moyens d'hébergement, le centre n'a qu'une seule promotion qui doit sortir cette année.

3.2 LE DISPOSITIF DE FORMATION

3.2.1 Organisation et déroulement de la formation en séquence

La formation dure 2 ans. Elle est organisée en système d'alternance qui se fait entre 3 pôles : le centre, la famille et les référents. Les référents et la famille ou tout milieu où se déroule une activité en dehors du centre composent le MSP (milieu socio professionnel). L'alternance se fait donc entre le centre et le MSP avec des durées consécutives de 15 jours appelés séquences. A partir des thèmes du plan stratégique venant du référentiel EA, ils élaborent un questionnement appelé un guide que les apprenants amènent chez le référent ou en famille. Ce guide se base sur le calendrier agricole (voir annexe 8) qui prévoit des activités dans chaque zone agro écologique et pendant chaque période. Le principe de la formation est de faire (en MSP) avant de comprendre (centre) c'est pourquoi, ils orientent leurs regards dans 3 options appelées OPA : observation (ils doivent d'abord observer le référent, pratiquer et poser des questions), participation (il pratique ensuite avec le référent), autonomie (il pratique tout seul).

A partir de ces activités menées et des expériences vécues en MSP, ils ressortent les thèmes à partir desquels ils élaborent un guide d'animation qu'ils déroulent pour compléter l'information du MSP. Ils prennent les thèmes dominants et les autres sont notés dans un document appelé « *frigo* » qu'ils vont dérouler une autre fois quand il y'aura plus d'apprenants qui le verront.

Les thèmes de formation sont développés à travers 7 champs de compétence qui sont :

- La production animale ;
- La production végétale ;
- La gestion des ressources naturelles ;
- La gestion de l'exploitation ;
- La transformation ;
- La commercialisation ;
- L'étude de projet.

Pendant la durée de la formation, les jeunes élaborent un projet professionnel.

3.2.2 Elaboration de projet professionnel : l'outil d'insertion

Les jeunes formés doivent être installés chacun dans son terroir. Par rapport à cela, ils élaborent un projet professionnel en lien avec leur terroir appelé « *projet de vie* ». Ils doivent s'approprier ce projet. Un projet professionnel est une idée que l'on émet avec des objectifs précis et qu'on veut réaliser pendant une période précise. Le projet décrit la trajectoire de vie de l'apprenant dans ses trois dimensions (cognitive, sociale et économique), ses motivations à travailler dans l'agriculture, les

ressources disponibles, les activités qu'ils comptent dérouler, les différentes combinaisons et le revenu agricole qu'il espère dégager. Il doit également montrer la progressivité de son exploitation et à partir de quelle année ils doivent avoir un retour sur investissement.

3.2.3 Formation et valorisation du statut d'exploitant agricole

Les jeunes sont formés au métier d'exploitant agricole reconnu légalement par le pays à travers le dispositif d'enseignement. Dans le référentiel, ce métier est défini comme suit :

« Le métier d'exploitant agricole de demain devrait impliquer davantage les jeunes et les adultes sans distinction de genre. Il s'agit entre autres de leur permettre de développer des capacités d'observation, d'analyse et de prise de décision pour qu'ils soient aptes à exercer ce métier en s'attachant à garantir notamment :

- La production des semences pour couvrir quantitativement et qualitativement les besoins ;
- La protection sanitaire des productions (végétales et animales) ;
- La transformation des produits de manière à optimiser les revenus lors de la commercialisation tout en respectant les normes et la réglementation en vigueur imposées par le marché et qu'exige le métier.

L'exploitant doit aussi avoir un regard particulier sur la gestion durable et rationnelle des ressources naturelles, notamment sur l'économie et le développement des énergies renouvelables pour tenir compte des besoins en énergie et du respect de la biodiversité. » (Référentiel, C2D-AFOP 2010)

En plus, dans ce document, les autres appuis nécessaires à la réussite du métier d'exploitant ont été abordés. Il s'agit des aspects liés aux financements, aux subventions, au désenclavement des zones, à l'accès et à la sécurisation des terres mais aussi à la sécurité sociale face à une activité pleine de risques.

Le but du programme est donc d'accroître la production, d'améliorer les conditions de vie et de changer la mentalité des jeunes pour mieux valoriser le statut d'EA à travers les techniques de production et de gestion afin de les maintenir dans leur terroir. En plus de cela, le programme intègre des cours de civisme qui participent à l'éducation morale des apprenants. Tous les jours, la levée des couleurs est faite dans tous les centres pour développer davantage leur patriotisme. Il est toujours suivi de l'hymne des apprenants (voir annexe 9) pour les galvaniser et les rendre fiers de leur futur statut. En plus il y a souvent pendant le déroulement des cours des chants ou récits pour les galvaniser (voir annexe 11), en plus des activités socioculturelles pour les distraire. Un jeune apprenant nous dit que le cours qui le marque le plus pendant la formation est « **l'éducation à la citoyenneté qui les aide à mieux vivre dans leur société** ». Donc en plus de la formation pratique, les formateurs ont un rôle de

rééducation, de sensibilisation et de réconciliation pour faciliter l'intégration et la vie des apprenants au centre et dans la société.



Figure 22 : levée de drapeau et hymne JEA.



Figure 21 : activités socioculturelles des apprenants



Figure 20 : séance de réconciliation entre 2 apprenants.

3.2.4 Les acteurs de formation

- **Les moniteurs** : les moniteurs sont les formateurs des centres de formation. Ils sont chargés d'accompagner les jeunes dans l'acquisition du savoir dans le domaine cognitif et dans l'élaboration de leur projet de vie jusqu'à leur insertion. Le moniteur est formateur et évaluateur et participe à l'élaboration de l'offre de formation, fait l'animation socioculturelle, sensibilise, met en place le réseau de référents, participe à l'accueil et à l'orientation du jeune. Il assure le suivi des activités du jeune en MSP.
- **Les référents** : ils sont des co-formateurs dans le dispositif du programme. ils sont des agriculteurs, éleveurs ou pisciculteurs qui habitent dans le terroir du centre de formation. Ils sont choisis parmi les exploitants qui ont la disponibilité d'accueillir les jeunes pendant 15 jours successifs et qui jouissent d'une bonne moralité. Comme la formation se fait en alternance, les référents font parti du MSP. Ils montrent les pratiques et comment ils combinent ses différentes activités pour réussir et les difficultés qu'ils rencontrent.
- **Le comité de gestion** : il est composé du représentant du maire, du représentant local des ministères (MINEPIA et MINADER) des autorités traditionnelles, du représentant des moniteurs, des représentants des comités de développement locaux, du représentant des anciens élèves, du délégué des apprenants, du représentant des parents des apprenants, du représentant des organisations des producteurs... ces partenaires sont impliqués dans la gestion de l'école à travers ce comité.
- **Les familles des apprenants** : elles sont composées des parents ou parrains des jeunes. elles sont impliquées à travers le comité de gestion mais aussi dans la formation pratique des apprenants. Ils doivent appuyer les jeunes et leur fournir des sites pour leur projet d'insertion.
- **La direction** : elle est l'organe exécutif des décisions du conseil de gestion de l'école. Elle est assistée d'une équipe pédagogique, d'une équipe administrative et d'une équipe de discipline.

3.3 LES APPRENANTS

3.3.1 Recrutement

Un appel à candidature est lancé à travers les chefs de village, les églises, les affiches et les regroupements publics. Des sensibilisations ont été faites par l'équipe pédagogique et la direction dans les villages polarisés par les centres. Informés, les candidats ont déposé des dossiers. Comme c'était la première année, les dossiers reçus étaient inférieurs au nombre de recrues et dans les 2 centres, le recrutement s'est fait sur une sélection de dossier.

Tableau 10 : Classe d'âge des apprenants

	17-20	21-25	26-30	31-35	36 et plus	Total
Minkane	15	6	5	5	00	31
Evodoula	04	13	14	4	00	35

Source : enquêtes

Tableau 11 : Niveau d'études des apprenants

	Niveau CEP	Niveau BPEC et plus	Total
Minkane	24	7	31
Evodoula	29	6	35

Source : enquêtes

3.3.2 Trajectoire de vie

Ayant grandi en milieu rural (sauf 2), ces apprenants sont tous des fils d'agriculteurs. Après l'école primaire dans leurs villages, ils sont partis en ville pour des études secondaires. Pris en charge par leurs parents, à cause des conditions de vie difficiles et des frais de scolarités élevés, ils finissent par abandonner à cause de manque de moyens financiers, ou la perte d'un parent ou une grossesse pour les filles ou la prise en charge de leur copine en grossesse (2 dans l'échantillon). Certains jeunes (10) ayant été reconnus tardivement par leur père, d'autres orphelins très tôt (7), ou les parents se sont séparés pendant leur enfance (2), ont grandi durant leur enfance dans plusieurs cadres familiaux. Leur éducation passe par plusieurs parents différents (mères, tantes, grand-père, oncles...) et souvent dans plusieurs villages. En plus de cela, d'autres ont grandi dans des familles polygames ou la prise en charge sociale rime avec les difficultés. Ces parcours différents (économique, social, familial), influencent beaucoup et motivent les uns et les autres à retourner dans leur village et à exercer

l'agriculture comme activité économique. Issus du monde rural, ils ont une expérience dans l'agriculture. Ces apprenants ont intégré le centre à travers trois origines :

3.3.3 Origine

- **Retour de ville** : certains apprenants étaient en ville pour exercer de petites activités économiques comme mototaxi, petit commerce, gestion de bar,... Dès qu'ils ont été informés de l'ouverture du centre formation agricole sur leur terroir, en tant que fils d'agriculteurs issus du milieu rural, ils ont décidé de retourner pour se former en agriculture et s'installer dans leur village d'origine.
- **Installés dans leur village** : ce groupe était déjà installé dans leur village pour exercer des activités agricoles. Ils travaillaient comme manœuvres ou journaliers dans l'entretien des champs de cacao ou dans leur propre exploitation. La formation est pour eux une occasion de se perfectionner dans leur domaine.
- **Abandon d'une formation technique** (CETIC ou SAR) : le CETIC (Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial) et le SAR (Section artisanal rural) sont des établissements publics d'enseignement secondaire technique. Comme ce sont des structures proches (localisées au niveau des arrondissements), les jeunes ont la possibilité d'y entrer après l'obtention du CEP. Avec des frais de scolarité élevés (plus de 40 000 FCFA), 2 (de l'échantillon) ont abandonné cette formation pour intégrer directement la formation agricole.

Quelque soit leur origine, dès qu'ils ont été informés de l'ouverture des centres de formation agricole sur leur terroir et sur l'ensemble du territoire nationale par le programme AFOP, ils ont trouvé l'occasion de se former dans le domaine de l'agriculture. Mais vu l'ampleur nationale du programme et son objectif à appuyer les jeunes à s'installer dans l'agriculture et à s'insérer dans le circuit économique, les motivations des uns et des autres pour l'agriculture sont différentes.

3.3.4 Motivation

Après 2 ans de formation, les motivations sont principalement :

- **L'amélioration des conditions de vie** : Comme décrit avec les référents installés de façon spontanée due à des conditions économiques et sociales un peu difficiles, ces apprenants aussi ont vécu certaines situations aussi difficiles et précaires. Certains ne peuvent plus supporter les conditions difficiles dans les villes et ils ont trouvé l'occasion de se former et de retourner dans leur village. Par la même occasion, ils cherchent l'amélioration de leurs conditions de vie par une augmentation de leurs revenus. Comme cet apprenant « **je veux quitter le statut de manœuvre et renforcer mes économies** ».
- **Recherche d'une identité** : Chez d'autres, les motivations s'expliquent par leur parcours familiaux couronnés par le passage chez plusieurs parents. Ils sont à la recherche d'une identité dans la société. Les dires suivants semblent confirmer ce fait : « **Un jour, un ami m'a dit que**

tu es un raté et ça m'a fait mal et je veux lui prouver le contraire », « **le rejet de ma famille me fait toujours mal. Après le bac, elle n'a pas réagi** ». Ainsi la formation leur permet déjà de se valoriser comme ce jeune qui dit que « **je suis devenu quelqu'un dans ma famille, quand je parle, on m'écoute** ».

- **Recherche d'une autonomie** : ayant travaillé en ville ou avec les parents, ou comme manœuvres dans les plantations de cacao, ces apprenants ont toujours rencontré des difficultés pour obtenir leur salaire ou bien leur part du revenu avec les parents. Ils sont souvent victimes d'escroquerie. Ces heurts avec la famille, combinés avec d'autres facteurs sociaux les poussent à chercher une autonomie financière et sociale. Ils ne veulent plus travailler pour le compte de quelqu'un d'autre. D'autres, avec des revenus faibles, dépendent de leurs familles pour subvenir à leurs besoins alors qu'ils sont déjà mariés et ont des enfants en charge. La formation et l'appui que le programme va faire est une occasion pour eux de s'installer, de travailler pour eux mêmes et de retrouver leur autonomie.

3.3.5 Typologie des apprenants

Cependant avec des motivations différentes pour l'intégration du centre et un niveau d'études académiques variables, ces apprenants peuvent être classés en 4 types selon leurs objectifs à travailler et à s'installer ou non dans l'agriculture :

- **ceux qui ont de l'engouement pour l'agriculture** (20 dans l'échantillon) : faisant partie des groupes qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie ou à la recherche d'une identité ou d'une autonomie, ces apprenants sont intéressés à travailler dans le domaine de l'agriculture après leur formation. On y trouve les jeunes de retour de leur village et certains qui ont abandonné leurs petites activités en ville. On y trouve les moins jeunes comme les plus âgés. Généralement de niveau d'études plus faible dans cette catégorie, ils font des efforts pour comprendre mais la compréhension, l'écriture et la parole ne sont pas faciles mais ils pratiquent beaucoup. Leur engouement se mesure d'abord par l'intérêt qu'il porte à la formation. Ils respectent plus le travail chez les référents, comprennent mieux les activités pratiques mais ont du mal à comprendre la théorie au centre et éprouvent beaucoup de difficultés dans l'élaboration de leur projet professionnel. Ils disposent déjà de parcelles qu'ils travaillent avec leurs épouses (ou familles) ou de quelques sujets de porcs (un à deux) et ils font le suivi pendant les week-ends ou s'absentent parfois en MSP pour aller travailler. Ils ont des activités en cours qui peuvent montrer qu'ils ont envie de travailler. Certains (2) disposent de compte bancaire à Yaoundé.
- **Ceux qui ont de l'engouement et sont malades** : ils sont au nombre de 2 dans l'échantillon. Victimes de maladies pendant leur enfance (épilepsie, méningite) qui les ont contraint à arrêter les études, ces apprenants traînent quelques séquelles qui les empêchent d'évoluer hors de leurs villages et de leurs familles. Conscients de cela, leur seule possibilité reste l'agriculture et

surtout l'élevage qui demande moins d'efforts physiques. C'est pourquoi ils ont intégré le centre et ont choisi des projets d'élevage.

- **ceux qui sont venus pour le financement** (6 dans l'échantillon) : généralement de niveau d'études plus élevé, ils sont à la recherche de profit mais leur volonté réelle à travailler dans l'agriculture reste à déterminer. Le non respect du MSP (descente et travail) et l'absence d'activités dans leurs villages alors qu'ils ont les ressources disponibles pour l'exploitation sont des éléments déterminants. Ils comprennent mieux la théorie que la pratique et n'éprouvent pas beaucoup de difficultés pour l'élaboration de leurs projets.
- **ceux qui sont là pour la ration** (3 dans l'échantillon) : le programme dans sa démarche héberge les apprenants et leur verse une ration alimentaire journalière de 1000 FCFA pendant les périodes passées au centre. Cet argent est une motivation pour certains apprenants qui ont intégré les centres. Dans nos centres d'études, les moins jeunes et de niveau d'études faible sont plus touchés. D'après leurs camarades, leur dire est « **je peux encore aller au lycée, je suis jeune** ». Un membre du comité de gestion dit que « **ce qui règne c'est les 1 000F et ça rend paresseux** ». Ils ne comprennent pas bien les cours théoriques et ont du mal à pratiquer aussi chez les référents.

3.3.6 Perception de la formation par les différents acteurs

Les familles, ayant vécu d'une part les difficultés économiques rencontrées par les enfants qui sont victimes d'exode rural et d'autre part ayant assisté au plan d'ajustement structurel avec le désengagement de l'Etat sur l'agriculture, cette formation est considérée pour eux comme le retour en force de l'Etat à l'agriculture. Elle permet de valoriser l'activité agricole et la formation agricole longtemps délaissées par les politiques « **La formation met l'agriculture dans leur cœur et les fait retourner à la terre** » nous dit ce chef de village. Cette formation est considérée aussi comme un moyen de lutte contre la pauvreté et l'exode rural. Elle participe au renforcement des capacités des jeunes par l'amélioration des techniques de production et de gestion. Comme ce référent qui nous dit que « **les jeunes prennent le point le plus important dans leur parcours économique, une formation théorique et pratique renforce les capacités** », « **Diplôme technique que tu appliques mieux que le bac qui chôme à Yaoundé** ».

Un changement de mentalités est noté aussi après 2 ans de formation. Les référents comme les moniteurs et les familles ont noté un grand changement dans le comportement des apprenants. La diminution de la consommation de l'alcool qu'ils prennent modérément, un comportement plus responsable, la vie en groupe qu'ils acceptent mutuellement sont autant de facteurs positifs qu'il faut louer malgré qu'il reste encore de la désobéissance. Ce changement de comportement les a permis de se revaloriser au sein de leur famille, de leur village. En résumé, il y a une appréciation positive de la formation déroulée dans le cadre du programme.

Ayant vécu dans plusieurs cadres familiaux et avec les difficultés économiques et sociales, la plupart de ces apprenants sentent le besoin de rester dans leur terroir et de travailler dans l'agriculture. La formation a joué un rôle déterminant dans leur parcours « **nous devons dire merci à AFOP même s'il ne nous installe pas** », « **à partir de mes champs, avec ou sans financement je vais réussir mon projet, AFOP nous a ouvert les yeux** » disent ces apprenants. Avec les activités qu'ils déroulent déjà dans leur village, on peut dire que l'envie et l'ancrage territorial se développent de plus en plus.

3.3.7 Accès au foncier : un pré acquis des jeunes

L'accès au foncier est une étape importante dans le processus d'installation des apprenants et une condition obligatoire. Or dans le dispositif de l'appui du programme, ce sont les apprenants en collaboration avec les familles qui doivent s'occuper de cet aspect important du foncier. Avec l'implication des familles et des parrains dans la formation et la sensibilisation faite par l'équipe pédagogique, ces familles ont tenu des réunions pour la délivrance et la localisation des parcelles. Les apprenants ont pu donc acquérir des parcelles avec des attestations de propriété à leur nom (voir annexe 12 et 13). Ces attestations ont été signées par les donneurs, les témoins et visées par les chefs de village. Des procédures sont entrain d'être encore menées par l'équipe pédagogique et la direction pour une implication des sous-préfectures dans la validation de ces parcelles et pour parer à d'éventuels problèmes. Cette évolution, marquant le passage du coutumier vers le titre foncier, sera vraisemblablement plus difficile à gérer. Souvent, les véritables propriétaires préfèrent rester discrets par crainte de sollicitations ou de taxations. Ils ne sortent de l'anonymat que lorsque leur propriété est menacée de manière irrévocable.

Les superficies octroyées sont variables selon les deux zones de l'étude. Dans la région du Sud qui dispose de 10% de la superficie totale du pays et une densité au km² plus faible (14,7 habitants/km), ces apprenants disposent plus de superficie. Elles varient jusqu'à 6 ha. Par contre dans la région du centre qui occupe 14% de la superficie nationale, avec une densité au km² plus élevée (51,1%), ces apprenants ont moins de terres. Ils ont généralement moins d'1ha. Mais exceptionnellement, il y a certains qui ont environ 6 ha. Ce critère d'accès au foncier va beaucoup influencer le choix des projets et les différents systèmes prévus.

3.4 TYPOLOGIE ET ANALYSE DES PROJETS DES APPRENANTS

Les apprenants ont élaboré leurs projets en fonction de l'accès au foncier, de la superficie acquise et du « projet cœur ». Différentes spéculations ou différents systèmes sont prévus dans le projet mais il y a toujours une activité phare sur lequel repose le projet. Le tableau suivant résume l'activité phare par centre et par apprenant.

Tableau 12: typologie des projets

Projets	Nombre apprenants	
	Minkane	Evodoula
CacaocultureXBPXCM	7	11
Poulets de chairs	7	06
Bananier plantainXCM	1	00
Palmier à huile:	3	00
Pisciculture	2	00
Porcs:	11	18
Total	31	35
BP : banane plantain --- CM : cultures maraîchères		

Sources : fiche de projets des apprenants et enquêtes

Le choix de ces activités se fait en fonction de plusieurs raisonnements. On note qu'il y a une dominance des **systèmes d'élevage** (porcs, poulets de chairs) par rapport aux systèmes de culture. Ceci s'explique d'une part par la taille réduite des superficies dans la zone d'Evodoula et d'autre part par le court cycle de l'élevage. « **J'ai contacté mon père et il m'a conseillé le poulet car on n'a pas beaucoup de terres cultivables** » confie un apprenant. Avec le poulet de chair, ils peuvent faire plusieurs bandes dans l'année mais les périodes de ventes régulières sont les fêtes de Noël, Pâques et Assomption. Avec le porc, comme c'est une espèce qui prolifère vite (5 à 12 petits par gestation et 2 gestations dans l'année selon les races), ils peuvent rapidement agrandir leur troupeau. Et la vente se fait généralement de 2 façons : porcelets de 2 mois ou porcs engraisés à 6 mois.

L'association maïsXsoja : tous ceux qui font les systèmes d'élevage, ont prévu des systèmes de culture comme le maïsXsoja qui sont les aliments de base des animaux. Cela leur permet de fabriquer leur propre provende et de réduire le coût de l'aliment.

L'association CacaoXBPXCM s'explique par la pérennité de la culture du cacao et l'obtention d'un revenu constant annuel dès que l'exploitation entre en production et la commercialisation est organisée et garantie. La banane plantain et les cultures maraîchères permettent d'avoir du revenu pendant les premières années de mise en place du cacao car leur cycle est court. En plus, cette association permet d'entretenir régulièrement toutes les cultures notamment le cacao qui est considéré comme une « plante propre ». Le cacao est une plante qui aime l'ombre. Donc ces cultures pourront jouer un rôle d'ombrière pendant les premières années et ils disparaîtront progressivement dès que le cacao entre en production. Dans le centre Minkane qui est privé, les apprenants qui font le cacao ont signé un partenariat avec le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC) et la superficie minimale à emblaver est de 3 ha. D'autres prévoient le maraîchage dans le but de démarrer leur projet après la sortie en attendant l'appui du programme.

Le système de palmier à huile : le palmier à huile est choisi comme le cacao par sa pérennité mais aussi dès qu'il entre en production, celle-ci est étalée toute l'année avec des périodes de forte production. Ce qui permet d'avoir des revenus toute l'année. « **Le palmier à huile, tu récolte à tout moment alors que le cacao, c'est par saison** » nous dit un apprenant. En plus ces apprenants qui font du palmier ont prévu l'élevage de porc en 3^e année, ce qui leur permet de valoriser les pulpes après transformation.

La pisciculture : localisée dans la zone d'Ebolowa, elle est choisie en fonction des potentialités de la zone et de la rentabilité financière des produits. Les apprenants ont prévu de faire des étangs de barrage la première année ensuite des étangs de dérivation pendant les autres années. Le cycle est court et dure 6 mois si l'étang est bien entretenu.

Le système vivrier : ce système est fait par tous les apprenants car il permet l'approvisionnement en nourriture de la famille. Avec deux saisons des pluies, ils prévoient de faire deux campagnes dans l'année pour garantir l'accès constant. Les spéculations prévues sont le manioc, la banane (plantain et douce), le macabo, l'arachide, le maïs... Ils prévoient aussi une association de ces cultures.

Les projets sont entrain d'être toujours élaborés. Malheureusement le non aboutissement de projet à notre passage n'a pas permis d'étudier de façon fine le revenu agricole et la progression qui est nécessaire à la fixation des jeunes dans leurs terroirs. En plus, certains projets sont jugés irréalistes pour un début car la main d'œuvre nécessaire et l'étude de marché ne sont pas bien définis.

Pour palier aux problèmes d'écoulement, les apprenants d'Evodoula ont mis sur pied quatre GIC et une union des GIC. Les GIC regroupent les producteurs de cacao, les maraîchers, les éleveurs de poulets de chair et ceux de porcs.

La taille des projets d'élevage qui sont grands (8 truies ; 1000 poulets par bande) ne milite pas avec les risques de vols et de maladies qui sont fréquentes dans la zone malgré le suivi des services vétérinaires.

C'est pourquoi il est nécessaire de redimensionner les projets face aux risques mais aussi au financement. Car leur parcours montrent que ces jeunes n'ont jamais manipulé de grands sommes d'argent (moins de 200 000 FCFA) donc pour réussir la progressivité de leur exploitation, il est nécessaire de suivre un rythme de progression des activités et des financements. Les projets de cacao associés au plantain et au maraîchage méritent aussi une bonne planification sur des années car ce système demande un temps de travail énorme pendant le début des opérations.

3.5 ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

3.5.1 Les services d'appui de l'état : MINADER et MINEPIA

Les services d'appui sont représentés du niveau national au niveau de l'arrondissement. Au niveau de chaque arrondissement, les services du MINADER sont composés par la délégation de l'arrondissement divisée en postes agricoles. Parallèlement il y a les agents du PNVRA représentés à la base par un superviseur de secteur et des Agents de vulgarisation de zone (AVZ). Dans certains arrondissements, le délégué de l'arrondissement est en même temps le superviseur de secteur et le chef de poste agricole est aussi AVZ. C'est une chaîne unique de commandement pour éviter que des informations différentes arrivent chez le producteur. Les AVZ et les chefs de postes agricoles sont chargés d'encadrer les producteurs à travers leurs organisations. Leur rôle s'inscrit dans la préparation des campagnes agricoles, l'assistance technique, l'acquisition et la vulgarisation de nouvelles variétés, l'organisation de la commercialisation...

De même, le service du MINEPIA est composé par une délégation régionale et des chefs de Centre zootechnique de contrôle sanitaire et vétérinaire (CZCSV). Hormis le rôle d'administration, les autres activités s'inscrivent dans l'organisation des campagnes de vaccination, le suivi des élevages et l'encadrement des éleveurs à travers leurs organisations.

Cependant, ces deux services sont confrontés à une insuffisance de personnel car il y a des postes vacants.

3.5.2 L'Interprofessionnel CICC

Le CICC a été créé en 1991 suite à la libéralisation et à la fermeture l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB). C'est une association de droit privé, à but non lucratif. Le CICC regroupe les organisations Professionnelles de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des services des filières cacao et café. Il est composé d'une assemblée générale, d'un conseil exécutif, d'un comité permanent et d'un secrétariat permanent. L'AG est composée de 4 collèges qui correspondent aux chaînes de valeur :

- les organisations des producteurs ;
- les organisations d'acheteurs, d'usinières, et de conditionneurs ;
- les organisations professionnelles d'exportateurs ;
- les organisations professionnelles des Transformateurs Industriels.

Le CICC défend les intérêts de la filière et permet aux différents maillons de la production de dialoguer. Toute la production du pays est importée à travers le CICC (entretien avec le secrétaire exécutif du CICC). Avec des producteurs vieillissants dont l'âge moyen tourne autour de 67,7, le CICC dispose d'un programme « New génération » destiné au moins de 56 ans. Ces jeunes doivent disposer

d'une parcelle moyenne d'1ha mais qui est de 3 ha en zone forestière. Il donne tout le matériel végétal, assure la formation et le suivi pendant 3 ans. Dès l'entrée en production du cacao, il les met en partenariat avec les acheteurs qui vont acheter plus cher et les aide à certifier leurs produits car d'ici 2020 toute la production de cacao qui entre Europe doit être certifiée (entretien le secrétaire exécutif du CICC). Il prévoit de prendre 100 producteurs par an.

Dans ce cadre un partenariat est signé avec les centres privés du programme AFOP. Ils ont signé avec 4 centres dont celui de Minkane et il sera porté à 12 d'ici la fin de l'année. Les conditions sont l'accès au foncier (1 et 3 ha selon zone), la volonté de faire, suivre une formation de 2 ans au moins et accepte le suivi d'un cahier de charge qui sera mis à leur disposition. Ainsi des formations sont entrain d'être déroulées au niveau de ces centres en collaboration avec le projet semencier cacao café et le programme AFOP.

3.5.3 Micro-finance

Dans l'arrondissement de Biwong bané, on note l'absence d'institution de micro-finance. Les populations pour accéder à ce service partent à Ebolowa la capitale régionale du Sud distant de 20 km. Par contre dans l'arrondissement d'Evodoula et d'Okola, on compte la présence de 2 institutions de micro-finance et des Caisses villageoises d'épargnes et de crédits autogérés (CVECA) par les populations qui sont au nombre de 4 installées entre 2008 et 2011. Les types de crédits varient entre crédits campagnes, crédits écolages et les activités génératrices de revenu. Les taux d'intérêt tournent autour de 2,25 à 3% le mois. Si le crédit est pris par le GIC, il n'y a pas de garantie ni de caution. Par contre, pour les individuels, la garantie est matérielle ou foncière. Du fait de la proximité de ces zones de Yaoundé la capitale administrative (50 km), il y a certains qui préfèrent traiter avec les institutions de Yaoundé d'autant plus que certaines IMF sont des bureaux de transmission ou tous les dossiers se traitent au niveau de leur maison mère à Yaoundé.

Ces institutions sont confrontées au retard de paiement des crédits qui impacte sur la crédibilité de la caisse, au vol, à la coupure d'électricité et à la campagne de sensibilisation pour faire adhérer les populations.

3.5.4 Les chefferies traditionnelles

Au niveau de chaque village, il y a un chef de village dont la structuration est appelée chefferie de 3^e degré. On note des chefferies de 2^e degré qui regroupent 2 ou plusieurs villages, des chefferies de 3^e degré appelé cantons ou groupements. La chefferie de 3^e degré est composée d'un organe de fonctionnement (conseil de chefferie qui assiste le chef à la prise de décision, d'un conseil de conciliation et d'arbitrage, d'un comité de vigilance pour la sécurité des hommes et des biens) et des collaborateurs (représentant du chef, secrétaire, représentants des familles). Les jeunes sont représentés au niveau de la structure.

Les problèmes qu'ils arbitrent tournent autour de litige foncier sur les limites, de vente de terres, de l'héritage, insulte bagarres, vol,... tous les problèmes qui se déroulent au niveau du village sont jugés au niveau de la chefferie par le conseil de conciliation et d'arbitrage qui délivre un extrait de jugement. Si le plaignant n'est pas

satisfait, il se rend au niveau du 2^e degré ou de la grande instance (justice). Mais ce qui est important de noter est que les jugements faits au niveau des chefferies de 3^e degré font office de foi devant les autorités administratives. Il joue un rôle important dans l'acquisition du foncier et la validation car ce sont eux qui visent les attestations de propriété qui servent de légalisation.



Figure 23 : Tribunal coutumier d'arbitrage et de réconciliation du village de Nkol-nkeng.

Le chef est l'auxiliaire de l'administration. Il représente l'Etat dans le village. Il est le garant de l'ordre public et de la paix sociale dans le village. Comme chef traditionnel, il est le gardien des traditions qui ont tendance à disparaître. De ce fait dans les activités socioculturelles des centres, les apprenants font appel à eux pour ressusciter leurs traditions.

3.5.5 Les organisations paysannes

Avec le désengagement de l'Etat vers les années 90, l'Etat a mis en place la loi COOP/GIC faisant appel à la création des associations et l'organisation des producteurs pour faire d'eux des entrepreneurs ruraux. Les nouvelles formes d'appui et d'encadrement des services déconcentrés passent par ces organisations. Ainsi on assiste à une prolifération des GIC et des associations. Les GIC forment les unions et les unions forment les fédérations. Leur objectif est de lutter contre la pauvreté et de regrouper les producteurs afin qu'ils bénéficient de leurs efforts. Pour faciliter le fonctionnement et la gestion interne, certains GIC sont familiaux. Ces GIC, unions et fédérations ont plusieurs rôles parmi lesquels :

➤ Organisation de la commercialisation du cacao

L'organisation et la vente du cacao sur le territoire national sont faites par les organisations paysannes. Chaque organisation regroupe la production de ces membres. A partir d'un calendrier de marché ou de commercialisation visé avec les autorités administratives (sous-préfets), un appel d'offre est lancé. Celui qui gagne le marché dépose une caution pouvant aller jusqu'à 2 millions pour garantir l'achat de la production. Mais les prix de base sont fixés en fonction des prix de Londres et du port à Douala. Les organisations doivent veiller sur la qualité du cacao qui doit répondre à certaines normes de qualité. Il doit être bien fermenté, séché, propre et exempt de corps étrangers. Le taux d'humidité doit être inférieur ou égal à 8%. Ces organisations bénéficient de l'appui des ministères en matériels agricoles et intrants sous forme de subventions directes, des formations.

Les difficultés rencontrées à ce niveau sont l'obtention d'une bonne qualité du cacao, des magasins de stockage, des voies d'accès difficiles, des faux billets et de l'insuffisance des matériels de mesure et de contrôle, du non respect du calendrier.

➤ **Octroi de crédits campagnes**

Les organisations appuient leurs membres dans la préparation de la campagne agricole. Cet appui se fait par l'octroi de crédits de produits phytosanitaires. Cependant, Il y a des unions qui ont signé des partenariats avec des institutions de micro finances pour permettre aux membres d'accéder aux crédits campagnes. Souvent, les subventions aussi sont reversées aux membres sous forme de crédits qu'ils remboursent à la fin de la campagne pour permettre à leur caisse de se développer. Les membres aussi peuvent épargner au prorata de leur vente qu'ils vont retirer à la prochaine campagne mais en fonction des productions, certains membres ne trouvent pas l'intérêt d'épargner.

Les difficultés qu'ils rencontrent sont entre autres le remboursement du crédit, le choix des produits phytosanitaires de bonne qualité.

➤ **Groupes d'entraides rémunérées**

Au niveau des villages, les GIC jouent des rôles de groupes d'entraide ou de main d'œuvre temporaire. Comme c'est des zones forestières, ils ont trouvé une opportunité de travail avec leurs organisations. Les producteurs font appel au GIC pour les travaux de défrichage, de labour, de buttage et de récoltes et ils sont rémunérés. Souvent pour éviter les problèmes de jalousie et de sorcellerie, les GIC groupe d'entraide sont pris au niveau des villages voisins.

De manière générale, ces organisations rencontrent des problèmes de leadership, de renouvellement des instances, de fonds insuffisant pour le financement des activités des membres.

3.5.6 Les familles

Elles sont des acteurs importants dans le dispositif de formation car elles sont impliquées aussi bien dans la formation que dans la gestion des écoles. Mais les familles, avec leur de niveau de revenu faible ne peuvent pas prendre en charge les apprenants. En plus, la plus part de ces apprenants sont majeurs, certains sont mariés et ont des enfants eux aussi en charge. Ce qui fait que la prise en charge des enfants prévue par le programme en MSP n'est pas assurée par tous les parents. La responsabilité des familles ou bien leur appui ne s'arrête qu'à l'octroi des terres pour la réalisation du projet. Elles sont cependant disposées à accompagner la mise en œuvre du projet surtout l'appui en main d'œuvre mais les conditions ne sont pas définies. Des comportements attentistes comme optimistes sont notés. Elles s'intéressent beaucoup au montant des financements et à la rémunération si elles participent à la main d'œuvre. Par la même occasion, compte tenu du climat équato-guinéen caractérisé par une forte pluviométrie et de l'abattage difficile compte tenu de la zone forestière et de la végétation ligneuse et

les années de jachère, elles sont préoccupées par l'appui en main d'œuvre pour le début des activités des apprenants. Dans ces zones, le début de toutes les activités agricoles commence par les systèmes d'abattis brulis et vu la lourdeur de la tâche, les exploitants agricoles payent toujours une main d'œuvre par l'intermédiaire des groupes d'entraides ou la location de tronçonneuses. Cependant, elles sont prêtes à accompagner moralement les jeunes et à les protéger aussi contre la sorcellerie négative dont craignent tous les apprenants. Par rapport à cela, des séances de prières sont prévues avec les prêtres et les habitants pour la protection des jeunes.

Tableau 13 : Synthèse de l'environnement institutionnel

Structures	Caractéristiques
Services déconcentrés (MINADER, MINEPIA)	Encadrement des producteurs à travers leurs organisations, → Insuffisance du personnel
Interprofessionnel CICC	Programme « New génération » destiné au moins de 56 ans Partenariat avec les centres privés
Micro-Finance	Octroi de crédits (habitats, fongicides, écolage) Taux d'intérêt: 3% mensuel Absence d'IMF → Biwong Bané → Victime de vol, Retard dans le recouvrement des prêts.
Chefferies traditionnelles	Règlent les problèmes fonciers Visent les attestations de propriété des terres, ventes terres Décision → Office de foi devant les autorités administratives
Familles /parrains	Octroi de terres aux apprenants Participe à la gestion de l'école à travers le comité Implication dans la formation pratique

3.6 AUTRES BESOINS EN FORMATION : UN PLUS A LA REUSSITE A L'INSTALLATION

La mise en avant de l'activité phare du projet fait que les jeunes privilégient le plus la maîtrise de cette activité chez les référents. Pendant la phase de maturation du projet, le déplacement d'un référent à un autre se fait toujours avec l'optique du projet phare ce qui fait que les autres cultures sont un peu négligées. Mais ayant fait l'approche systémique et ayant compris que les exploitations s'en sortent bien en combinant plusieurs systèmes (élevage, cultures maraîchères, cultures vivrières), le besoin d'améliorer leur connaissance sur les pratiques des autres cultures se font sentir. En plus chez le référent, il apprend le geste et cherche à comprendre les pratiques, mais l'engagement et la responsabilité face à la réussite des parcelles restent. Ces besoins ont été identifiés en fonction des dires de quelques apprenants. Ainsi ces besoins peuvent être classés en trois groupes :

3.6.1 Transformation des produits agricoles

Ce sont :

- Transformation de la viande de porcs en saucissons ;
- Fabrication du savon avec l'huile de palme ;
- Fabrication de l'aliment de poulet de chair et porc ;
- Transformation du cacao en beurre et huile.

Etant formé au métier d'exploitant agricole pour devenir de futur entrepreneurs ruraux, Ces besoins de formation peuvent être des activités que les apprenants peuvent développer pour améliorer leur exploitations agricoles et travailler pendant les saisons mortes. En plus ces besoins de transformation des produits agricoles permettent de réduire les coûts de production d'une part et d'augmenter la valeur ajoutée d'autre part.

3.6.2 L'amélioration des techniques de cultures maraîchères et de conduites d'élevage

Ces besoins sont :

- Technique de conduite de la tomate « **je ne partais que chez les référents qui font élevage** » ;
- Technique de conduite du piment « **Piment pas encore vécu, pépinière seulement avec les référents** » ;
- Technique de conduite poulet de chair « **je n'ai encore fait le stage sur le poulet de chair, je l'ai raté car il n'avait pas un référent qui faisait ça** » ;
- Formation sur la **santé animale** ;
- Maladies des cultures et les produits de traitement ;
- Recyclage sur la reproduction des alvins.

Ces formations ont été demandées dans le but de diversifier les activités de l'exploitation et de mieux conduire les techniques de cultures maraîchères et les maladies et les traitements phytosanitaires. Les cultures maraîchères dégagent une valeur ajoutée élevée malgré qu'elles soient consommatrices de main d'œuvre. C'est pourquoi la maîtrise des techniques et la connaissance des bonnes périodes de vente permettent une bonne conduite et de dégager des recettes.

3.6.3 Formation en gestion financière et organisationnelle

Dans la plupart des exploitations enquêtées, chez les exploitants qui ont subi une formation agricole, un cahier de gestion est disponible mais la prise de note n'est pas régulière. Hors c'est cette gestion qui permet de connaître réellement la valeur ajoutée brute dégagée par l'exploitation. La grande difficulté notée est la bonne gestion de l'argent, l'investissement et le financement des autres activités

pour les autres périodes de l'année. Ses dires : « **l'exploitant agricole pense qu'il est pauvre alors que c'est sa mauvaise gestion qui le met dans cette situation** » nous dit un moniteur.

Conscient de ce fait, les apprenants veulent anticiper sur cette gestion au démarrage de l'exploitation. Ils comprennent que la gestion est un outil clé pour le bon fonctionnement des exploitations. L'élaboration des projets professionnels avec l'analyse économique et financière leur donne un avant-goût. Pour leur permettre de s'insérer dans le circuit économique ou dans l'économie du marché ou bien entretenir avec les institutions de micro finances, ils doivent être formés et appliquer la gestion financière de leur exploitation pour pouvoir suivre sa progressivité. Ils doivent également arriver à évaluer les coûts d'investissements (charges directes, charges indirectes charges fixes), les dépenses et les recettes pour pouvoir dégager son bénéfice. Ce qui lui permettra de prendre les décisions nécessaires pour l'organisation de son exploitation.

3.7 ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION PRÉVU DANS LA DEUXIÈME PHASE (AFOP 2)

La finalité du programme est « **l'amélioration de la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural et une meilleure insertion professionnelle des jeunes dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches** »

Ainsi le programme compte accompagner dans sa deuxième phase le jeune à l'insertion professionnelle à travers 3 volets :

- Accompagnement à la mise en relation apprenant/partenaires ;
- Accompagnement à la mise en œuvre des partenariats ;
- Accompagnement à la mise en œuvre du projet d'insertion.

Pendant la formation qui dure 2 ans, les jeunes élaborent leurs projets professionnels en relation avec l'environnement socioéconomique de leur terroir. Ce projet qui décrit les objectifs, les activités économiques visées dans le temps, le revenu agricole et le financement nécessaire, va faciliter son installation. De même le système d'alternance qui se déroule et participe à la formation pratique leur a permis de mieux connaître cet environnement et les divers systèmes combinés par les agriculteurs et les difficultés rencontrées. Ceci permet de diversifier leur connaissance et de murir leur projet pour faire le bon choix. Cette longue durée a permis une appropriation du projet par les jeunes. Ces projets seront présentés devant une « commission territoriale d'orientation économique ».

La mise en place des comités de gestion et des équipes pédagogiques ont permis une implication de tous les acteurs locaux du territoire.

Pendant la mise en œuvre du projet d'insertion, le programme a prévu des moniteurs chargés uniquement du suivi des activités. Le gouvernement a recruté sur l'ensemble du territoire des moniteurs affectés dans les centres publics. Ceci jouera un rôle déterminant dans la pérennité des actions à la fin du programme de la deuxième phase.

**QUATRIEME PARTIE :
DISCUSSIONS ET
PROPOSITIONS**

4 DISCUSSIONS ET PROPOSITIONS

L'analyse de l'étude s'est faite avec trois groupes de personnes : des jeunes installées par des programme d'appui, des installés spontanés et des jeunes en formation qui aspirent à être installés. Ils évoluent tous dans le même environnement socio-économique avec des conditions favorables et défavorables à leurs activités. La différence est que certains sont porteurs de projets avant leur installation et d'autres se sont installés en fonction des opportunités trouvées dans leurs milieux. Certains ont reçu des formations avec un encadrement et un appui financier alors que les autres n'en ont pas. Certes les périodes d'installation ne sont pas les mêmes mais leur parcours scolaire et familiale de même que les conditions socio-économiques vécues semblent être identiques. Le tableau ci-dessous résume les atouts et les contraintes des uns et des autres.

Tableau 14 : synthèses des atouts et contraintes des projets des jeunes

Projets phares	Atouts	Contraintes	Observations
Cultures pérennes	Sécurisation du foncier	Demande plus de MO	24 concernés
	Stabilisation du jeune assuré	Cycle végétatif long	Présence d'un
	Circuit de vente organisé	Entretien coûteux	partenaire pour le
	Moins de risques		cacao
	Moins d'investissement		
	Produits qui se conservent		
	Revenu annuel sécurisé		
	Création de GIC		
Projets d'élevage	Cycle court	Risque élevé	42 concernés
	Revenu immédiat	Investissement lourd	Peu de moniteurs en
	Moins de main d'œuvre	Marché périodique	élevage
	Création de GIC	Suivi réguliers (coût)	
		Perte financière si cycle dépassé	

Tableau 15 : Tableau comparatif des installations spontanées et des installations appuyées hors AFOP

Installations spontanées	Installations appuyées
Existent depuis toujours	Incitées par des programmes
Progression de l'exploitation au rythme de l'exploitant	Progression de l'exploitation au rythme de l'appui
Acquisition de terres par héritage ou achat ou négociation	Installation sur les terres familiales (femmes)
	Bénéficie de l'appui financier et du suivi
	Bénéficie de formation
Plus de réussite notée (pas d'abandon)	Beaucoup d'échecs

Source : enquêtes

Ainsi en partant de la synthèse des deux tableaux ci-dessus et pour permettre aux apprenants ainsi que le programme de réussir l'installation des jeunes, les propositions suivantes peuvent être faites.

4.1 LA MOTIVATION : L'ÉLÉMENT-CLÉ DE LA RÉUSSITE DE L'INSERTION

La motivation des apprenants est l'élément central dans le dispositif d'installation des jeunes. Elle peut se mesurer à travers les différentes étapes de la vie familiale et son parcours socioéconomique. Les activités agricoles déroulées ou qui se déroulent dans leur village, son envie de rester dans le territoire peuvent être des indicateurs. L'analyse des installés spontanés de même que ceux appuyés par des programmes montre que la motivation est primordiale dans le domaine de l'agriculture. L'agriculture, dépendant des conditions climatiques et des aléas est la seule source d'emploi dans le terroir de ces apprenants. Donc pour éviter l'installation par défaut, la motivation, l'amour pour l'agriculture et la volonté réelle de travailler doivent être mise en avant pour toute personne qui veut s'installer à long terme dans le domaine agricole. De même, les différentes activités visées dans le projet peuvent amener des interrogations sur la motivation. Si les systèmes avec cultures pérennes, gage du foncier et qui présentent moins de risques peuvent être un élément de stabilisation, telles n'est pas le cas pour les systèmes à projets d'élevage et de cultures vivrières seulement malgré l'accès au foncier limité. La taille de certains projets d'élevage, l'accès au revenu rapide au cours du cycle visé, dans un milieu ou l'accès au marché trouvent beaucoup de difficultés liées à la concurrence et à des périodes spécifiques de ventes et plus soumis au risques de vol, de maladies et d'intempéries peuvent amener des doutes. L'échec comme la réussite de ces projets d'élevage peut pousser les jeunes à aller investir dans des secteurs autres que l'agriculture. Donc pour éviter des déceptions et le retour dans les villes, une planification des activités du projet phare est nécessaire.

Pour réussir l'installation à long terme, la planification des activités doit se faire au moins sur 3 ans. Et pour cela, un redimensionnement des projets par rapport à la taille de l'activité et aux financements doivent être de rigueur.

4.2 ACCÈS AU FONCIER ET AUX FINANCEMENTS : 2 CONDITIONS OBLIGATOIRES

L'implication des parents et des parrains dans la formation des jeunes a facilité l'octroi des terres (droit de propriété) dans les 2 zones d'études malgré la pression foncière notée dans l'une des zones. Mais de dimension nationale, ce problème de foncier doit être résolu par tous les jeunes qui aspirent à être installés.

La campagne menée par le programme à l'entame et l'octroi de financement promis en fin de formation a attiré beaucoup de jeunes. Pour éviter des déceptions qui peuvent entraver l'insertion, des marges de financement devaient être donnée pour chaque type de projet même si on tient compte du revenu agricole. En termes d'investissement et de fonds de roulement, les projets d'élevage sont beaucoup plus coûteux que ceux des autres cultures. Donc pour éviter que les futurs exploitants agricoles dont leur projet est en phase de maturation puissent orienter leur choix vers les activités où il y a le plus de financement, des marges doivent être définies. En tenant compte de leur parcours socio-économique, les apprenants n'ont pas eu la possibilité ou l'opportunité de manier de grandes sommes d'argent. De plus, le constat est que le taux de remboursement est faible du côté des jeunes installés par les programmes d'un côté et de l'autre côté, les IMF comme les caisses villageoises rencontrent des retards de paiement de la part des agriculteurs.

Le monde rural, au Cameroun comme en Afrique a longtemps bénéficié depuis les indépendances de subventions, de dons et d'aides. La notion d'épargne et de remboursement et l'élaboration de projets similaires à leurs attentes ne sont pas ancrées dans toutes les sociétés. Malheureusement, cette situation est limitante pour les structures qui font du crédit. C'est pourquoi la problématique qui se pose est comment créer la rupture avec ces jeunes émergents. Cette situation doit pousser le programme à sensibiliser davantage les apprenants à cultiver la notion de remboursement. D'un autre côté, le programme pendant les premières années d'insertion doit appuyer les jeunes dans la ration alimentaire pour éviter qu'une partie du financement soit détournée pour ce profit.

Comme ils sont formés pour devenir de futurs exploitants agricoles, donc des entrepreneurs, ils doivent faire face aux IMF dès les premières années d'installation. Ça leur permettra de se familiariser avec l'épargne et le crédit et de bénéficier du suivi du programme pour qu'après le retrait ou la fin du programme, qu'ils puissent continuer.

4.3 IMPLICATION DES ACTEURS DANS LE SUIVI DES ACTIVITÉS

4.3.1 Implications des référents

Leur rôle dans la formation des apprenants est important. Ils assurent toute la formation pratique pendant au moins 50% du temps. Ils ont joué un rôle important dans l'acquisition et l'assimilation de connaissances par les apprenants sans contrepartie et en supportant certains frais de logement et de nourriture. Habitant dans le terroir et parfois dans le même village, un appui pour ces référents doit être fait pour la récompense de leur effort et pour éviter des jalousies dans l'avenir. Cet appui peut se faire en matériel, en financement ou en formation continue selon leur besoins.

Les référents compétents qui ont reçu des formations et qui comprennent les objectifs du programme et dont certains sont parrains peuvent être impliqués dans le suivi des apprenants une fois installé. Ceci peut jouer un rôle dans la pérennisation des actions.

4.3.2 Implication des familles par la redéfinition des rôles

Elles ont donné des terres. Et par rapport à la sorcellerie négative qui guette leurs enfants, elles sont engagées à les protéger. Elles sont prêtes à accompagner le projet d'insertion. Cependant, elles peuvent être impliquées dans l'accompagnement du jeune. Vu leurs positions, elles seront forcément impliquées. Cette implication doit être définie pour clarifier le rôle des parents dans l'appui. Elles doivent être sensibilisées davantage sur le revenu que doit dégager l'exploitation agricole et sur l'autonomie aspirée par les jeunes. Pour la viabilité de son exploitation, ce revenu doit être réinvesti dans ces activités pendant au moins 3 ans. L'appui en main d'œuvre peut être défini avec leur part dans le salaire.

4.4 GESTION DE L'EXPLOITATION PAR LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE SUIVI

Dès le démarrage des activités, une formation sur la gestion financière et économique doit se faire. Compte tenu de leur niveau académique, la formation peut se faire sur la tenue d'une comptabilité simple et la réalisation d'un compte d'exploitation. Des sensibilisations et un suivi régulier doivent se faire pour un remplissage correct de ces outils pour permettre de connaître l'évolution de l'exploitation. Ils doivent présenter un bilan à la fin de chaque campagne. Parallèlement, ils doivent ouvrir un compte d'épargne et être sensibilisés sur la culture de l'épargne et du crédit mais aussi de l'intérêt du remboursement.

4.5 GESTION DES RISQUES : UNE COUVERTURE SOCIALE

4.5.1 Suivi des projets d'élevage par des professionnels et souscription d'assurances

Plus de 50% des projets tournent autour de l'élevage alors que l'analyse de l'environnement socioéconomique montre que les risques de vol, de marché et surtout de maladies sont plus élevés avec ces activités. C'est pourquoi, le suivi doit être assuré par des professionnels de façon régulière et permanente. Pour cela, les techniciens, agents d'élevages des délégations du MINEPIA peuvent être impliqués. Certains parmi eux sont des référents. En plus, les moniteurs chargés du suivi doivent avoir des qualifications en élevage. Des demandes en formation ont été formulées dans le domaine de l'élevage. C'est pourquoi le suivi doit être corrélé avec des cours de renforcement.

Toutefois, des souscriptions d'assurances peuvent être faites au niveau des banques pendant les prêts pour garantir ces risques.

4.5.2 Gestion des risques sociaux

La plupart des jeunes, pour chercher l'autonomie veulent quitter leur domicile familial pour créer leur propre ménage alors que jusque là, ils vivent avec les parents. Certains veulent déménager sur leur site pour la sécurisation de projet pour ceux qui font de l'élevage. Vu l'attente et l'implication des parents aussi, cela peut créer de petites confusions si le déménagement se fait juste avec l'appui du programme. Alors que dans les réalités africaines, les structures familiales sont construites autour des concessions avec des chefs de carré. Souvent l'organisation du travail et les prises de décisions sont faites par ceux-ci. En plus, les familles jouent un rôle important dans le règlement des conflits autour du foncier.

L'autonomie des jeunes visés est légitime mais il faut éviter qu'il casse la structure familiale et le tissu social par l'appui visé par le projet. Ceci dans le but d'avoir des impacts négatifs au moment de l'évaluation. C'est pourquoi la fondation de leur ménage doit se faire de façon progressive et avec concertation des membres de la famille.

4.6 PROMOTION INTERNE DE L'INSERTION ET DE L'INSTALLATION

La durée de la formation (2 ans) avec le système d'alternance participe beaucoup à la maîtrise pratique. Cependant, des améliorations peuvent être faites pour mieux renforcer les capacités des jeunes. Cela passe par des activités en amont par :

- La mise en place d'activités pratiques de quelques cultures surtout celles maraîchères. Par rapport à ça, le système du centre de Nazareth mérite d'être étudié en profondeur. Avec le système d'alternance, il propose deux apprenants (1^{er} et 2^e année) sur une parcelle pour faciliter

le suivi. Il permettra aux jeunes avec le changement de référents de combler certaines insuffisances et de retrouver une confiance face à la conduite des cultures.

- Depuis le recrutement et pendant toute la durée de la formation, les jeunes ont trop misé sur le financement (et subvention) à travers les informations reçues. Pour éviter que les jeunes misent trop sur l'argent, la qualité de la formation (à travers le coût) et le projet professionnel doivent être mis en avant de l'appui financier. Cela permet d'éviter aussi les déceptions à travers le financement futur de leur projet.
- À travers le MSP, les apprenants apprennent beaucoup de choses sur la pratique paysanne que la science ne connaît pas et qui renforcent leur capacité. Comme le *frigo* qui comporte les activités vues par peu d'apprenants, ces pratiques peuvent être capitalisées dans un cahier appelé « *Cahier de capitalisation des vécus* » qu'ils pourront partager avec les autres apprenants des autres centres.
- Les prix et les diplômes obtenus sont des signes de distinction chez les agriculteurs. C'est pourquoi, une promotion interne de « *prix de meilleure exploitation du programme AFOP* » peut être proposée au sein des apprenants pour les amener à une concurrence sur le plan du travail.

Tableau 16 : Synthèse des propositions

Propositions	Descriptions
La motivation : l'élément-clé de la réussite de l'insertion	<ul style="list-style-type: none"> • Etape du cycle de vie • Activité qui déroule dans le village • Choix du projet phare et les différents systèmes prévus (rapidité des revenus ou stabilité)
Accès au foncier et aux financements : 2 conditions obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> • Foncier déjà acquis • N'ont pas eu l'opportunité de manier de grandes sommes • Planification des financements
Implication des référents	Implication dans le suivi Appui en matériel, financement → Éviter les jalousies
Implication des familles par la redéfinition des rôles	Acquisition de foncier aux apprenants → attentistes → Optimistes
Gestion de l'exploitation par la mise en place d'outils de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'outils de gestion • Formation comptabilité simple • Ouverture de compte d'épargne • Sensibilisation sur l'épargne, le crédit et le remboursement
Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des projets d'élevage par des professionnels → agents du MINEPIA • Souscription d'assurance les risques naturelles → avec le financement • Autonomie des jeunes → veiller à l'harmonie de la structure familiale
Promotion interne de l'insertion et de l'installation	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'activités pratiques • Sensibilisation sur la qualité de la formation et projet professionnel. • Capitalisation des vécus (pratiques paysannes) • Prix de meilleure exploitation

CONCLUSION

Cette étude sur les conditions et de la faisabilité de l'insertion/installation des jeunes formés dans le cadre du programme AFOP s'est déroulée au Cameroun dans 2 zones de régions différentes mais appartenant à la même zone agro écologique. L'étude met en lien le projet professionnel des jeunes, le jeune porteur de projet et l'environnement socio-économique.

L'expérience tiré du centre de Nazareth et du programme PAJER-U qui ont déjà appuyé des jeunes à installer dans le domaine de l'agriculture ainsi que l'analyse socio-économique des référents ou exploitants agricoles installés de façon spontanée et l'entretien des différents acteurs ont permis de sortir des éléments essentiels pour le début et la réussite d'une installation. Ces éléments sont entre autres la motivation qui est capitale dans tout projet de développement agricole, l'accès au foncier et au capital.

En comparant d'une part les atouts et les contraintes des installés spontanés et ceux appuyés et d'autres part les atouts et les contraintes des projets des jeunes en tenant compte de l'environnement socio-économique (accès au marché, accès au foncier, difficultés de remboursement des dettes, sorcellerie négative, attentisme, conflit de limites des terres, cultures de subvention, de don et d'aides, ...), une attention particulière mérite d'être soulignée quant au rythme de progression des financements et au suivi/accompagnement des projets.

Ces jeunes porteurs de projets qui doivent être installé bientôt bénéficient de deux atouts majeurs : âge jeunes et formation de qualité pendant 2 ans dans leur domaine d'activités. Ces atouts, en plus de la stabilité sociale du pays et les ressources naturelles disponibles (2 saisons des pluies, foncier,) doivent leur permettre de faire face au monde des affaires (crédits avec les banques, ouverture au marché, partenariat,...) pour créer une rupture dans le milieu rural et propulser dans l'avenir une nouvelle dynamique de jeunes agriculteurs capables de gérer leur devenir et celle de leur progéniture.

Le statut de l'exploitant agricole est revendiqué à travers les pays du Sud mais au Cameroun il est reconnu à travers les corps de métier du pays. A travers les rencontres, les fêtes de la jeunesse et les différents programmes de jeunesse, le Gouvernement réitère toujours son engagement à appuyer et encadrer les jeunes. Mais la valorisation et la réussite du statut de l'exploitant agricole ou de ce nouveau métier passe par d'abord l'auto-conviction et l'engagement de ces jeunes en formation.

Ces jeunes ont donc une tâche énorme, c'est pourquoi l'appui du programme doit aller au-delà du financement, de l'octroi de matériel et du suivi. Il doit toujours sensibiliser davantage ces jeunes pour devenir des leaders dans leur domaine, booster l'économie de leur pays basé essentiellement sur l'agriculture et créer de « *nouveaux types d'agriculteurs* » pour être des précurseurs dans le domaine de la réussite de l'installation agricole à travers les pays du sud.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Atlas Cameroun. 2006. « Atlas Cameroun ».
- Banque Mondiale. 2008. *Rapport sur le développement dans le monde, 2008, Banque mondiale* « L'agriculture au service du développement ».
- Bodolo, Elodie Ndème. 2010. « booster le secteur de l'agro-pastoral », octobre.
- DEBOUVRY, Pierre. 2011. « Traités des noirs, présentation et données statistiques approximatives » février.
- DEBOUVRY. 2012a. « Cameroun, quelques données démographiques ».
- DEBOUVRY. 2012b. « Démographie et développement du capital humain ».
- DEBOUVRY. 2012c. « Les stratégies : Démographie et développement du capital humain. » janvier.
- Diomanda, Lassana. 1998. « Analyse du processus d'installations spontanées d'agriculteurs et d'agricultrices et identification des besoins de formation. Projet C.M.R. département Man- République de Côte d'Ivoire ».
- LHOSTE F. mars 2012, « Rapport de mission Cameroun AFOP »
- MINEPIA, MINADER. 2007. *Programme de rénovation et de développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et la pêche.*
- MINJEC. 2012. « Document cadre de la jeunesse ».
- MINJEC . « Emploi des jeunes au Cameroun ».
- Oudet, Maurice. 2012. « Qu'est-ce que fait ton père ? - Rien, il est paysan ! » Dans , 2. Burkina Faso.
- PDC. 2010. « Plan de développement communautaire d'Evodoula ».
- Panorama de l'agriculture. 2010. *Panorama général de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Cameroun.*
- RGPH. 2010. « 3ème RGPH: la population du Cameroun en 2010 ».
- Référentiel, C2D-AFOP. 2010. « Référentiel Métier Exploitant Agricole ».
- SDSR. 2006. « Stratégie de développement du secteur rural (SDSR) : synthèse du volet agriculture et développement rural ».
- Silas, Bayebane. 2010. « Afrique Agriculture » (377) (août): 5.
- Wampfler, Betty. 2011. « Quelles politiques publiques pour accompagner l'installation des jeunes en agriculture au Sud ? Contribution à la réflexion – séminaire AFOP » mai.

http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/25869.pdf

<http://c2dafop.info/>

<http://www.afd.fr/home/Jahia/home/outils-de-financement-du-developpement/C2D>

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PORTAILS/PAYS/CAMEROUN/pdf/2010%20Fiche%20pays%20Cameroun.pdf>

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/cameroun_361/index.html

<http://faostat.fao.org/default.aspx>

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien de jeunes installés appuyés

Annexe 2 : Guide d'entretien référents

Annexe 3 : Guide d'entretien Apprenant AFOP

Annexe 4 : Guide d'entretien moniteur/ directeur

Annexe 5 : Guide d'entretien des chefs de village

Annexe 6: seuil de survie

Annexe 7 : Calcul des revenus agricoles des exploitants enquêtés/ Mode de calcul économique

Annexe 8 : calendrier agricole de la délégation provinciale de l'agriculture du centre et du sud

Annexe 9 : Hymne de l'exploitant agricole

Annexe 10 : hymne du moniteur des centres de formations agropastoraux

Annexe 11 : chants de galvanisation

Annexe 12 : Exemple d'attestation de propriété

Annexe 13 : Exemple d'attestation de propriété

Annexe14 : Exemple de projet de jeunes

Annexe 15 : Exemple de projet de jeunes

Annexe 1 : Guide d'entretien de jeunes installés appuyés

Date d'enquête : N° de l'enquête :

Nom et prénom :

Age :

Ethnie :

Village :

Zone :

1. Histoire

Pouvez-vous nous décrire votre parcours scolaire (écoles fréquentées, lieux, années, niveau atteint)

Avez-vous suivi des formations dans le domaine agricole (agriculture, élevage, pêche)?
Lesquelles ? Quand ? Avec quelles structures ? Lieu ?

Quelles sont les autres formations que vous avez suivies ? Domaines ? Lieu ? Périodes ?
Avec quelle structure?

Depuis quand habitez-vous dans la zone ? A quel avez-vous commencé à mener des activités
qui procurent de l'argent ?

A quel âge vous vous êtes installé dans l'agriculture ? Quelles ont été les différentes étapes
franchies pour aboutir à votre installation ?

Quelles sont les personnes ou structures qui vous ont accompagné dans votre installation ?
Décrire le rôle de chacune d'elle ? À quel moment de votre installation vous avez reçu cet
accompagnement? La nature de l'accompagnement ? Comment cela a évolué dans le
temps ?

A quel âge êtes-vous marié ? Nombre d'enfants ? Leur âge ? Leur sexe ? Que font les
enfants ? Où vivent-ils ? Qui sont les autres personnes qui sont à votre charge ? Où vivent-
elles ?

Quelles sont les activités sociales auxquelles vous participez ou vous avez participé (église,
groupes de jeunes, sport, GIC,.) ? A quelle période ? Avez-vous eu des responsabilités ?
Lesquelles ?

Avez-vous d'autres activités hors agricoles ? Lesquelles ? Qui participent ou exercent ces activités ? Comment ceux-là se passent ? Périodes ? Revenus ? Comment se fait la gestion de ces activités par rapport à vos activités agricoles ?

Avez-vous d'autres sources de revenus (transfert par exemple) ?

Comment se fait la prise de décisions au sein de votre famille (pour le travail, la répartition du revenu) ?

2. Système de production

2.1. Facteurs de production

A. Terre :

Combien de parcelles avez-vous au total ? Où sont elles localisées par rapport à son habitation ? Leur superficie ? Sont-elles dispersées ou regroupées ?

« Terres exploitées, terres en repos, type de sol, topographie, aménagements, surfaces) »

Quelle est le mode de faire valoir des terres (Héritage, fermage, achat ou autres)

Qui donne l'autorisation de cultiver la terre ? Comment cela se faisait avant ?

Est-ce qu'il y a des pratiques sociales (rites et autres) à respecter pour l'accès aux terres ? Lesquelles ?

Est-ce que votre foncier est stable ?

Avez-vous la possibilité d'acquérir d'autres terres si vous en voulez ? Comment allez-vous y prendre ?

Quelles sont les difficultés rencontrées pour l'acquisition des terres ?

B. Equipements :

Quel est le matériel agricole ou équipement que vous disposez ? (Machines, houes, semoirs, pioches, pulvérisateurs, bâtiments, animaux de trait,...) Comment vous les avez acquis ? Leur date d'acquisition, valeur actuelle, état actuel ? Durée d'utilisation ?

C. Main d'œuvre :

Comment est composée votre main d'œuvre ? combien de personnes travaillent sur l'exploitation ?

- Familiale : qui travaille dans l'exploitation, quelles périodes, sur quelles cultures, pendant combien de temps
- Saisonnier : nombre, période, rémunération, activités

- Temporaire : nombre, période, rémunération, activités
- groupe d'entraide : comment s'est constitué ? A quelle période il fait appel ?

2.2. Système de culture

Quelles sont les principales cultures que vous pratiquez ? Pourquoi ? Quelle période ?

Pour chaque parcelle, quelles sont les cultures pratiquées, espèces, variétés (local, amélioré), assolement et rotation ? Densité de semis ? Age actuel de la plantation (si cultures pérennes)

Utilisez-vous des fertilisants ? Lesquelles ? Origine ? Quantité ? Prix ?

Pouvez-vous nous décrire l'ITK (travail du sol, labour, semis, sarclage, récolte, traitement,) de chaque culture ? Temps en HJ ? Période ? Équipements utilisés ? Main-d'œuvre mobilisée ? Salaires ?

Quelles sont les problèmes rencontrés dans chaque culture ? A quelle période ? Comment faites-vous pour les surmonter/pratiques locales ?

Quelle est la production de chaque culture ? Période de récolte ?

Quelle est la destination de la production (Vente, auto consommé, don, transformation, autres), périodes,

- Vente (quantité, marché, prix, difficultés).
- Autoconsommé (quantité, période, prix marché local)
- Transformation (quantité, méthode de transformation et de conservation, marché, prix, difficultés)
- Alimentation animale : (Quelle quantité, estimation en valeur)
- Conservation/stockage (quantité, durée de stockage, période de vente, prix de vente.)
- Autres :
- Pertes post-récolte ? (quels produits, quelle quantité, estimation en valeur,

Quels sont les sous-produits obtenus ? Quelle est la destination des sous produits ?

Comment vous trouvez la qualité de vos terres ? Comment vous gérez la fertilité ? Comment vous gérez les mauvaises herbes ?

2.3. Système d'élevage

Comment est composé votre cheptel (espèces, races, nombre)

Comment vous l'avez acquis ? Comment il a évolué ?

Comment se fait la conduite (alimentation, abreuvement, habitat, reproduction, mise bas ...), qui s'occupe de la conduite ? Temps investi ?

Comment est gérée la santé des animaux ? (maladie, soins, mesures de prophylaxie, traitement) avec qui ?

Quelles sont les dépenses pour la conduite des animaux ?

Comment se fait la vente des produits de l'élevage ? A quelle période ? Quantité vendue ? Quantité autoconsommée, autres destinations ? (évaluer la valeur à chaque fois)

Quelles sont les contraintes rencontrées dans l'élevage ? Comment sont elles surmontées ?

Animaux en divagation ?

3. Accès aux services

Quelles sont les services sociaux de base auxquels vous et votre famille avez-vous accès ? (école, santé, ...)

Quels sont les autres services qui sont offerts dans la zone (Financier épargne, crédit, assurance), santé animale, conseil agricole, formation, Information, services fonciers, services eau d'irrigation, micro finance) auxquels avez-vous accès ? Quelles en sont les conditions ?

Les services de micro finance ? Accès ? Localisation ? Montant des prêts ? Durée ? Garantie ?

Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'accès au service ? Comment les surmontés ?

Quels sont les services nécessaires à l'installation qui ne sont pas disponibles ou accessibles ?

En quoi ces services sont-ils nécessaires ?

Quel est le dispositif d'appui et de suivi du monde rural ?

Comment l'appui des jeunes installés se fait ?

4. Accès au marché

Quelle est la localisation des marchés ? Moyen d'accès ? Voie d'accès ?

Comment est organisée ou gérée la vente dans les marchés ? Qui décide des prix ?

Quelles est votre clientèle ?

Existe t-il de la concurrence ? Comment est elle gérée?

Quels sont les risques/contraintes que vous rencontrez ? Comment les gérer ? Quelles répercussions sur les activités?

5. Organisation professionnelle

Adhérer vous à des OP ? Pourquoi ? Lesquelles ? Depuis quand ?

Quels rôles jouent ces groupements ?

Quelle est la représentativité de vos groupements ? Structuration ?

Comment fonctionnent-ils ? Activités, prise de décision, gouvernances, financement, composition, relations avec d'autres acteurs (OP, état, IMF, ONG)

Comment se fait la circulation de l'information au sein de vos OP ?

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'OP ? Pourquoi ?

6. Evaluation de l'installation

Comment vous jugez vous maintenant votre installation ? A quel période avez-vous décidé de rester dans l'agriculture ?

Parmi tous les éléments décrits, quels sont ceux qui ont conduits à votre réussite/échec ?

Quels sont les points forts et faibles de votre installation ?

Qu'est ce qui différencie votre manière de faire de vos parents et des autres agriculteurs ?

Comment appréciez-vous l'installation des nouveaux jeunes formés dans le secteur agropastoral ?

Quels sont vos futurs projets ?

Comment voyez-vous l'avenir de l'agriculture dans la zone.

Comment vous gérez les activités d'épanouissement et de divertissement en tant que jeunes ?

Annexe 2 : Guide d'entretien référents

Histoire

Pouvez-vous nous décrire votre parcours scolaire (écoles fréquentées, lieux, années, niveau atteint)

Avez-vous suivi des formations dans le domaine agricole (agriculture, élevage, pêche)?
Lesquelles ? Quand ? Avec quelles structures ? Lieu ?

Quelles sont les autres formations que vous avez suivies ? Domaines ? Lieu ? Périodes ?
Avec quelle structure?

Depuis quand habitez-vous dans la zone ? A quel avez-vous commencé à mener des activités
qui procurent de l'argent ?

A quel âge vous vous êtes installé dans l'agriculture ? Quelles ont été les différentes étapes
franchies pour aboutir à votre installation ?

Quelles sont les personnes ou structures qui vous ont accompagné dans votre installation ?
Décrire le rôle de chacune d'elle ? À quel moment de votre installation vous avez reçu cet
accompagnement? La nature de l'accompagnement ? Comment cela a évolué dans le
temps ?

A quel âge êtes-vous marié ? Nombre d'enfants ? Leur âge ? Leur sexe ? Que font les
enfants ? Où vivent-ils ? Qui sont les autres personnes qui sont à votre charge ? Où vivent-
elles ?

Quelles sont les activités sociales auxquelles vous participez ou vous avez participé (église,
groupes de jeunes, sport, GIC,.) ? A quelle période ? Avez-vous eu des responsabilités ?
Lesquelles ?

Avez-vous d'autres activités hors agricoles ? Lesquelles ? Qui participent ou exercent ces
activités? Comment ceux-là se passent ? Périodes ? Revenus ? Comment se fait la gestion de
ces activités par rapport à vos activités agricoles ?

Avez-vous d'autres sources de revenus (transfert par exemple) ?

Comment se fait la prise de décisions au sein de votre famille (pour le travail, la répartition
du revenu)?

Relation référents-AFOP

Comment avez-vous été choisi par le programme pour être référent ?

Quel est le rôle ou tâche du référent ? Qu'apprennent les apprenants chez vous?

Quelle sont les termes du travail convenus entre vous et AFOP?

Quels accompagnements reçus ?

Comment se fait l'adéquation entre votre savoir-faire et ce qu'on a appris aux apprenants ?
Comment avez-vous pu concilier les divergences ?

Comment jugez-vous l'aptitude du jeune que vous avez encadré ?

Croyiez-vous qu'il est vraiment intéressé au métier d'agriculteur ? Comment ? Pourquoi

Comment voyez-vous l'avenir de ces jeunes en formation au métier d'agriculteur ?

Quelles sont les points de blocages à la réussite de leur installation ? Comment peut-on intervenir pour les lever ? Qui doit intervenir en conséquence et à quel moment ?

Quels sont les atouts favorables à la mise en œuvre de leur projet d'installation ?

Comment souhaitez-vous que les jeunes formés doivent être accompagner dans leur installation ?

Quels sont les acteurs à impliquer dans le processus de leur installation?

Quels rôles devraient jouer chaque acteur que vous identifiez ? Quel dispositif à mettre en place pour rendre ces acteurs opérationnels ? Comment ?

Comment voyez-vous le métier d'agriculteur aujourd'hui ?

Quels sont vos jugements par rapport au programme AFOP ? Ses points forts, ses faiblesses ?

Quelles suggestions/propositions pouvez-vous faire par rapport au programme en général et par rapport aux jeunes apprenants en particulier?

Quelles sont les difficultés rencontrées avec les apprenants ? Comment faites-vous pour les surmonter ?

Facteurs de production (voir guide d'entretien jeunes installé)

D. Terre

E. Equipements :

F. Main d'œuvre :

1.1. Système d'élevage

2. Accès aux services

3. Accès au marché

4. Organisation professionnelle

Annexe 3 : Guide d'entretien Apprenant AFOP

Date d'enquête : N° de l'enquête :

Nom et prénom :

Age :

Ethnie :

Village :

Zone :

Niveau d'étude académique :

Analyse de l'apprenant et de son projet

Pouvez-vous nous décrire votre trajectoire de vie? Origine, famille, parcours scolaire ? (écoles fréquentées, lieux, années, niveau atteint), les activités menées qui ont procuré de l'argent ?

Comment s'est fait votre recrutement dans le centre ? Différentes étapes ?

Quelle sont les raisons ou motivations qui vous ont poussé à intégrer le centre ? A vouloir s'installer dans le domaine agricole ?

Quelle sont les thèmes développés au cours la formation ? Quels sont ceux nécessaires pour la mise en œuvre de votre installation /Durée ? Cours le plus marquant ?

Quelles sont les compétences acquises ? Sont-elles suffisantes pour la mise en œuvre de votre installation ? Quelles autres formations avez-vous besoin pour votre installation?

Qui a participé à l'émergence de votre projet d'installation ?

Comment votre famille va vous appuyer ?

Après deux ans de formation agricole, croyez-vous toujours au projet d'installation ?

Comment et pourquoi ? Est tu toujours intéressé au métier d'exploitant agricole ?

Comment ?

Pouvez-vous nous décrire le métier d'exploitant agricole tel que vous le comprenez? Est ce que votre manière de conduire l'exploitation sera différente de vos parents ? Comment ? Pourquoi ?

Croyez-vous à la réussite de vos projets d'installation ? Comment ?

Quels revenu minimal comptez vous tirer pour vous maintenir dans l'activité ?

Comment comptez-vous financer votre projet ?

Avez-vous besoin de l'accompagnement votre installation ? Quelle forme ? Avec quels acteurs ? A quel moment ? Sur quelle durée ?

Terre :

Avez-vous acquis de la terre pour vos activités ? Localisation ? Quelles superficies ? Est-elle suffisante pour le démarrage de votre activité ?

Comment vous l'avez acquis ? Quelles sont les modes d'accès au foncier (héritage, achat, métayage, fermage)? Les pratiques traditionnelles ?

Quelles sont les garanties que vous disposez pour ces terres

Comment les jeunes pourront avoir accès au foncier ? Est ce qu'il y a des réserves foncières pour développer des activités agricoles ? Où ?

Si non Comment comptez vous acquérir de la terre ?

Comment la terre est gérée sur votre terroir ?

Comment comptez vous vous installez ? Seul ou dans l'exploitation familiale ?

Matériels et équipements

Quel est le matériel que vous disposez pour votre installation ?

Comment vous les avez acquis ? Personnel ? Familial ? comment se fera la répartition avec les autres membres de la famille ?

Sont-ils adéquats et suffisants pour le démarrage de votre exploitation ?

Sinon comment comptez vous faire pour acquérir d'autres matériels ?

Financement

Quel est le montant de financement de votre projet d'installation ?

Comment allez vous trouver ce financement ? Apport personnel, emprunt, projet, subvention ?

Quelle garantie disposez-vous pour accéder aux prêts ?

Main d'œuvre

Quelle est la main d'œuvre que vous disposez pour le travail ? Seul, familiale, temporaire ou saisonnier ?

Comment sera-t-elle rémunérée ? Période disponible ?

Activités économiques

Quelles sont les activités économiques visées dans votre projet ? Décrire chaque activité ?

Quels est le revenu minimal qui vous permet de vous maintenir dans l'activité

Pouvez vous nous décrire le matériel et l'investissement que vous avez besoin pour la mise en œuvre de vos activités ? Comment comptez-vous les mobiliser? Sur quelle période ? Avec quels acteurs ?

Qui prend les décisions au sein de votre famille par rapport à l'organisation du travail ? Comment le revenu sera réparti.

Quels sont les marchés visés pour l'écoulement ? Moyens et voie d'accès

Qui sera votre clientèle ?

Quelles sont les difficultés que pensez rencontrer pour l'écoulement de vos produits ?

Qu'est ce qui pourrait constituer une contrainte à votre installation ?

Annexe 4 : Guide d'entretien moniteur/ directeur

Date d'enquête : N° de l'enquête :

Nom et prénom :

Age :

Ethnie :

Village :

Zone :

Niveau d'étude académique :

Histoire

Dans quel centre travaillez-vous

Depuis quand vous travaillez dans ces centres ? comment s'est fait votre recrutement ?

Quelle est votre formation initiale ? Quelles autres formations avez-vous reçu dans le cadre de vos fonctions ?

Avez-vous travaillé ailleurs avant d'intégrer le centre ? Ou ?

Villages et arrondissements polarisés par le centre ?

Activités

Quel est le rôle du moniteur ?

Pouvez-vous nous décrire les activités du moniteur au cours de l'année ?

Comment se fait l'organisation de la formation ? Thèmes abordés ?

Quelles sont les activités les plus intéressants ? Pourquoi ?

Quels sont les moyens que vous disposez pour la mise en œuvre de vos activités

Pouvez-vous nous expliquer le rôle de futur exploitant agricole que vous formez ?

Qu'est ce qui leur doit différencier des agriculteurs de leur zone ?

Relation avec les apprenants et les autres acteurs

Pouvez-vous nous décrire les différents types apprenants que vous formez

D'où viennent-ils ? Leur âge ?

Comment s'est fait leur recrutement ?

Qu'est ce qui les motive réellement dans la formation après 2 ans ?

Est-ce qu'il y a des apprenants qui sont difficiles à former ? Pourquoi ?

Quelles sont les difficultés rencontrées dans la formation ?

Quelle est votre appréciation de la formation ? Appréciation des apprenants ? Assiduité

Quelles sont les conditions nécessaires qui doivent accompagner leur insertion ?

Quels acteurs visés vous en dehors de AFOP pour l'accompagnement dans votre zone?

Qui sont les référents avec lesquels vous travaillez ? Comment vous les choisissez ?

Quel est le rôle du référent

Projets des jeunes ?

C'est quoi un projet professionnel ? Quel est le contenu du projet des jeunes ? Secteurs d'activités visés ou choisi par projets ? Qu'est ce qui explique ce choix ?

Depuis quand ils ont commencé l'élaboration des projets ? Quelles sont les différentes phases ? Comment s'est elle structurée ?

Comment ils font l'étude de marché ?

Après 2 ans de formation, quel est le degré de motivation des jeunes ? est ce qu'il croit tous à l'agriculture ? Comment ?

Accès aux services

Quelles sont les services sociaux de base auxquels vous ils auront accès ? (école, santé, ...)

Quels sont les autres services qui sont offerts dans la zone (Financier épargne, crédit, assurance), santé animale, conseil agricole, formation, Information, services fonciers, services eau d'irrigation, micro finance)? Quelles en sont les conditions ?

Les services de micro finance ? Accès ? Localisation ? Montant des prêts ? Durée ? Garantie ?

Quelles seront les difficultés à rencontrer dans l'accès au service ? Comment les surmontés ?

Quels sont les services nécessaires à l'installation qui ne sont pas disponibles ou accessibles ?

En quoi ces services sont-ils nécessaires ?

Quel est le dispositif d'appui et de suivi du monde rural ?

Comment l'appui des jeunes installés se fera ?

Annexe 5 : Guide d'entretien des chefs de village

Date d'enquête : N° de l'enquête :

Nom et prénom :

Age :

Ethnie :

Village :

Zone :

Niveau d'étude académique :

Histoire

Pouvez-vous nous parler de l'histoire de l'agriculture dans la zone ? Evolution, dates marquantes ? Raisons de ces évolutions ?

Les transformations des systèmes de cultures, causes, conséquences ? Ecosystème exploité ? ITK, rotation, outillage, habitat ?

Les transformations des systèmes d'élevages, causes, conséquences et mesures ? Espèces, races, conduite,...

Les pratiques de restitution de la fertilité des terres ?

Comment se faisait l'accès à la terre ? La gestion du foncier ? Formes d'exploitation agricole ?

Les différentes formes d'encadrement bénéficiées par les anciens exploitants du secteur agropastoral dans la passé ?

Histoire du crédit rural dans la zone ?

Les informations sur les dynamiques des flux migratoires dans la zone/les causes et impacts ?

Les formes de crédit traditionnel ?

Les grands conflits intra-intercommunautaires, causes, conséquences et moyens résolution ?

L'évolution des conditions d'accès aux infrastructures socio-économiques de base (routes, marchés, écoles, hôpital, dispensaires, moyen de communication,..)

Comment évolue la perception des habitants du métier d'agriculteur ?

Quels sont vos plus mauvais souvenirs dans la zone

Quels sont vos plus meilleurs souvenirs dans la zone.

Quels sont les groupes sociaux de la zone ? Comment fonctionne t-il ?

Annexe 6 : seuil de survie

Famille de 8 personnes : 3 adultes et 5 enfants de moins de 15 ans						
Objet	Quantité	Prix Unitaire	Total	Durée de vie	Amortissement	
Habitation						Total/actif
Tôle	60	5 000	300 000	20	15 000	
Pointe (x Kg)	8	1 250	10 000	20	500	
Planche	75	700	52 500	20	2 625	
Ouverture	6	27 500	165 000	40	4 125	
Pétrole (x1L / semaine)	52	500	26 000	1	26 000	
					48 250	
Ustensiles de cuisine de base						
Marmite	2	4 000	8 000	15	533	
Assiette plastique	10	100	1 000	3	333	
Gobelet plastique	5	100	500	3	167	
Cuillères aluminium (x12)	1	1 200	1 200	5	240	
Louche aluminium	1	200	200	5	40	
Seaux 15L	2	1 500	3 000	3	1 000	
Bassine	1	3 000	3 000	5	600	
Plats petits et grands (x2)	2	1 500	3 000	10	300	
					3 213	
Vêtements						
Chaussures	8	1 500	12 000	1	12 000	
Tenue	8	3 000	24 000	2	12 000	
					24 000	
Literie						

Lits en bambou	4	4 500	18 000	15	1 200	
Matelas	4	5 000	20 000	5	4 000	
Drap	5	1 000	5 000	5	1 000	
Couverture grande	1	8 000	8 000	10	800	
Couverture petite	5	4 000	20 000	10	2 000	
					9 000	
Santé et Hygiène						
Médicaments	8	3 000	24 000	1	24 000	
Savon (x2 /mois)	26	350	9 100	1	9 100	
					33 100	
Alimentation et épicerie						
Sel (x18 Kg)	1	2 200	2 200	1	2 200	
Huile (x 2 l / mois)	24	500	12 000	1	12 000	
Poisson fumé (12 - 14 poissons / sem)	52	500	26 000	1	26 000	
Arachide (6 boîtes/s à 52)	300	150	45 000	1	45 000	
Banane plantain (Régimes)	52	2 500	130 000	1	130 000	
Macabo (FILET)	10	3 500	35 000	1	35 000	
Manioc (FILET)	20	5 000	100 000	1	100 000	
					563 077	
					680 640	
Par actif					226 880	

Annexe 7 : Calcul économique

EA	Superficie	VAB	Amortissement	VAN	Salaire	RA	RA/actif
1	1	1621600	14167	1607433	270000	1337433	267486
2	1,5	1099000	11567	1087433	50000	1037433	345811
3	1,5	987500	101900	885600	90000	795600	198900
4	5,25	3130000	50800	3079200	0	3079200	342133
5	0,5	589500	20100	569400	0	569400	142350
6	2,5	1785250	13100	1772150	140000	1232150	205358
7	4,25	2267250	30500	2236750	150000	1586750	317350
8	9,25	3034540	248958	2785582	1575000	1210582	605291
9	6	2958400	432878	2525522	235000	2290522	763507
10	2,5	2975000	234900	2740100	200000	2540100	508020
11	2	655000	16000	639000	25000	614000	204666
12	2,25	1167800	103000	1064800	55000	1009800	504900
13	3	4995500	69133	4926366	532500	4393866,67	878773
14	1,75	1373000	15100	1357900	90000	1267900	316975
15	3,5	3891400	199000	3692400	315000	3377400	844350
16	10	3489220	787634	2701585	1374720	1326865,9	1326865

Mode de calcul économique

- Les performances de chacune des activités au sein d'une exploitation agricole (système de culture ou d'élevage) peuvent être évaluées.
- La valeur ajoutée brute permet de mesurer un premier niveau de richesse correspondant à la richesse créée par un système $VAB = PB - CI$ (produit brut - consommations intermédiaires).
- Le produit brut est la valeur monétaire des productions finales quelque soit leur destination
- (Autoconsommation, vente, don rémunération de la main d'œuvre).
- Les consommations intermédiaires sont les valeurs des intrants/services utilisés, disparaissant dans le cycle de production
- $VAN =$ richesse créée mais non disponible. $VAN = \Sigma(PB - CI) - \text{amortissements}$.
- Les amortissements correspondent à l'usure du matériel et sont calculés à partir du prix actuel du matériel considéré et de sa durée habituelle d'utilisation dans le système de

production. L'amortissement biologique est calculé en se basant sur le cout de production de la superficie de la plantation divisé par la durée de vie de la plantation.

- Le revenu agricole (RA) correspond au gain de l'exploitation agricole (bénéfice net)
- $RA = VAN - (\text{les rentes foncières} + \text{les intérêts} + \text{impôts} + \text{taxes}) + \text{subventions}$.
- Dans notre cas le RA correspond à la VAN déduite des salaires versés.

Annexe 8 : Calendrier agricole de la Délégation provinciale de l'agriculture du centre et du sud

Mois		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	T
Pluviométrie	Hauteur en mm	35	67	159	197	223	169	88	110	281	333	131	39	1832
	Nombre de jours	4	7	13	16	18	13	11	14	21	24	14	5	147
Température	Maxi moyennes	29.5	30.8	38.2	29.7	29.1	27.7	26.6	27.7	27.5	27.9	28.8	28.7	29.31
	Mini moyennes	20.5	20.7	28.4	26.3	20.3	20.0	19.6	19.7	19.8	19.7	20.0	19.8	21.21
Humidité relative %	Maxi moyennes	85	85	87	89	89	90	90	91	90	90	88	87	88
	Mini moyennes	56	53	58	63	66	70	72	72	70	68	64	60	64
	Evaporation (Tot. Mensuel)%Piche	82.3	84.1	83.1	64.4	56.9	50.2	50.7	50.3	46.3	47.5	58.4	68.0	62
	Insolation (h)	188	184	171	163	167	125	97	84	102	132	173	187	148
cultures	Opérations culturales	PERIODICITE												
Cacaoyers régénération	Confection de la pépinière + semis													
	Préparation du terrain													
	Piquetage, trouaison													
	Mise en place													
Cacaoyers adultes	Entretien													
	Floraison													
	Lutte contre la pourriture brune													
	Lutte anti-capside													
	Petite récolte													
	Récolte + préparation cacao marchand													
Caféiers régénération	Confection de la pépinière + semis													
	Préparation du terrain													
	Mise en place													
Caféiers adultes	Entretien (désherbage, taille)													
	Epannage d'engrais													

Annexe 9 : Hymne de l'exploitant agricole

Evodoula le 27 Novembre
2010

Texte et mélodie de :

J. Michel OBAH MBIDA

Mesure : 3 temps : 6/8

Nous sommes de jeunes Exploitants Agricoles ;
Convaincus de pouvoir améliorer nos conditions de vie,
A travers l'agriculture, l'élevage et la pêche.
Pour ce faire nous combinons les savoirs,
Les savoirs être et les savoir faire pour être plus compétents.

Une grande opportunité nous est offerte
Pour devenir les leaders paysans dans nos localités : pour
Consolider la sécurité alimentaire et la lutte contre le chômage.
Et nous allons nous insérer dans le circuit économique de notre
Pays le Cameroun

Refrain

Amis jeunes !! Retournons à la terre
Pour une meilleure insertion professionnelle.
Amis jeunes !! Retournons à la terre et que vive le secteur
Agropastoral

Signé :

Jean Michel OBAH MBIDA

Tech. Sup d'Agriculture - Moniteur

**Annexe 10 : HYMNE DU MONITEUR DES CENTRES DE FORMATIONS
AGROPASTORAUX**

Texte et mélodie de :

Jean Michel OBAH MBIDA

Mesure : 4 temps

Ebolowa, le 17 Août 2010

Nous sommes les acteurs du développement de notre pays,

Responsables de la formation des jeunes exploitants agricoles

Pour atteindre cet objectif majeur nous avons une mission diversifiée.

Nous citons : Pédagogie, Education, Accompagnement, Suivi-évaluation. (bis)

Moniteurs ! Soyons fiers de notre métier ! Soyons fiers de notre avenir. (bis)

SIGNE :

Jean Michel OBAH MBIDA

Tech. Sup d'Agriculture - Moniteur

Annexe 11

Chant pour galvaniser

Soit fier paysan ton œuvre féconde

Sans toi que deviendra le monde ?

N'ait pas honte de ton métier

Soit fier paysan

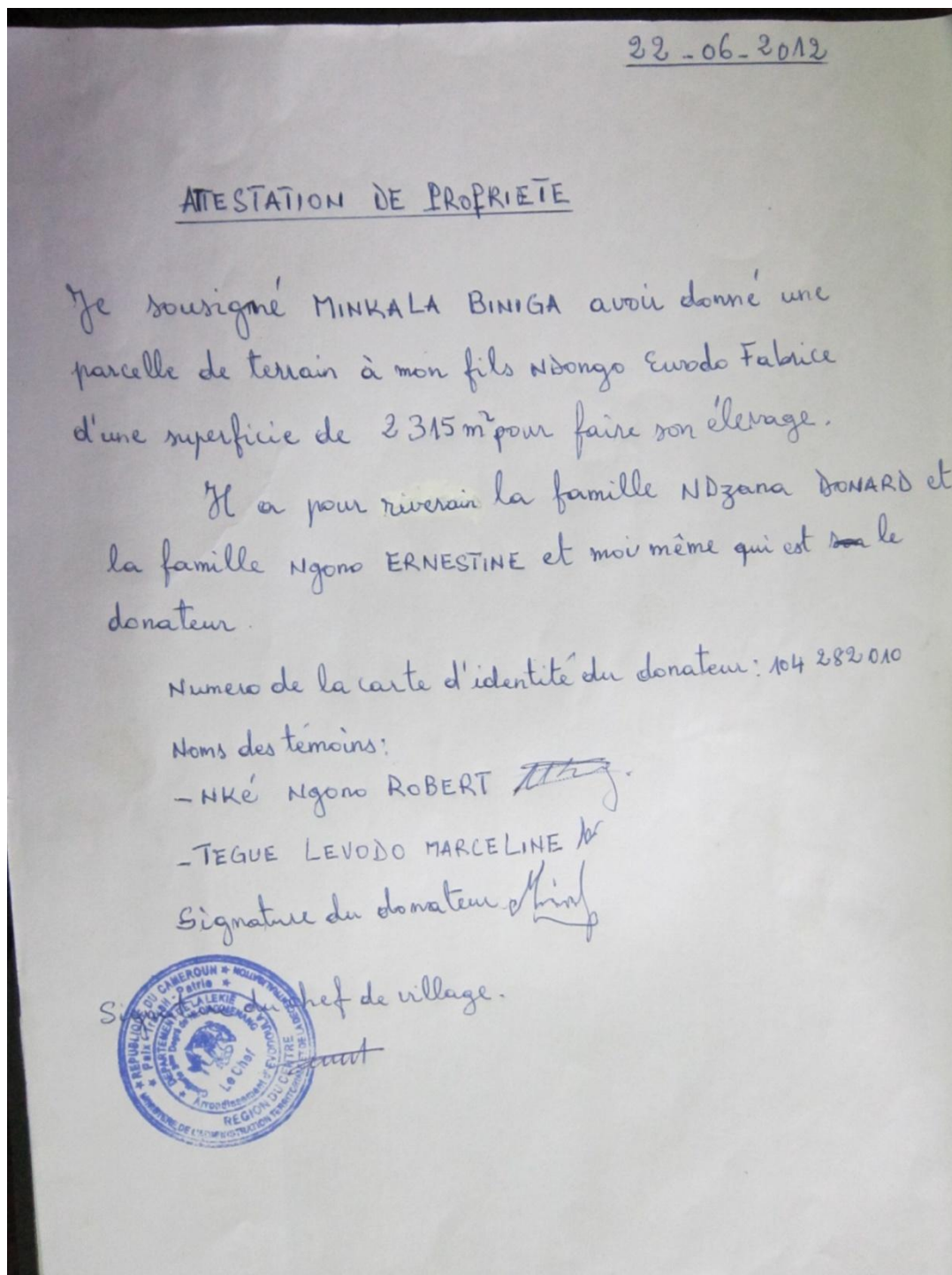
SIGNE :

Jean Michel OBAH MBIDA

Tech. Sup d'Agriculture - Moniteur

Annexe 12

Exemple d'attestations de propriété de parcelles



Annexe 12


Annexe 13: Exemple d'attestation de propriété de parcelles

ATTESTATION DE PROPRIÉTÉ

Je soussigné monsieur KOBISI Gilbert chef de famille

N°CNI: 112554370

Reconnait avoir cédé à mon fils apprenant au métier d'exploitant agricole BIKOUN Benoit deux (02) parcelles de terrain pour la mise en place de son exploitation ici à ELALE. La première parcelle mesure 5,0297 ha, situé à NSEMET et la deuxième mesure 6311 m² et situé à coté de ma maison d'habitation en bordure de route en allant vers NGUIBASSAL; ces parcelles sont définitivement données à mon fils.

<p><u>Nom, N° CNI et signature du chef de famille</u> M. KOBISI GILBERT N° 112554370 <i>[Signature]</i></p>	<p><u>Nom, N° CNI et signature du chef village</u>  <i>[Signature]</i> Mbonen Thomas du Village d'ELALI</p>
<p><u>Le Parrain, N° CNI et signature</u> M. BIKOUN JULES N° 110623271 <i>[Signature]</i></p>	<p><u>Témoin, N° CNI et signature</u> MBOUO BIKOUN Roland N° 1117594134 <i>[Signature]</i></p>

Bénéficiaire
BIKOUN Benoit
[Signature]

Fait à Elali, 30 juin 2012.

Annexe 13 : Exemple de projet de jeune

Ainaka, 19 décembre

NOMS : BELINGA OUSMO
 PRENOMS : PIERRE ABUSTRAE
 AGE : 19 ans
 NOM DU PERE : OUSMO LUC
 NOM DE LA MERE : NTOKAMO JUSTINE
 SITUATION MATRIMONIALE : CELIBATAIRE
 NIVEAU SCOLAIRE : C.E.P.I.E + 2 ans à
 LI.E.S.A avant le programme ASEP

Relations familiales
 de famille d'entret bien et
 et ne peut avoir aucun pro-
 blème en ce qui concerne moi

Installation.

la responsabilité

je suis et responsable, et mon
 souhait est d'être un grand
 responsable de ce pays, par mon
 comportement, mes réalisations.

projet:

Cultures maraichères + palmier à
 huile + pisciculture + bananes plantain
 En ce qui concerne la réalisa-
 tion de mon projet, à partir de
 la vanneuse, je pourrai lancer
 mes activités en attendant le
 financement.
 de terrain disponible pour ma
 culture et à 2km du village.

Trajectoire de vie

	1996	2004	2010	2018	2026
Dimension logistique	1000 m ² de terrain à côté du site - Ecole pub de Boussey Boue (E.C.P. CANT) Cité pub de Niens MARIKIL (C.M.P)	1700 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL	2000 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL	2500 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL	3000 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL
Dimension sociale	1000 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL	1700 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL	2000 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL	2500 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL	3000 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL
Dimension économique	1000 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL	1700 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL	2000 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL	2500 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL	3000 m ² de terrain à côté du site Canton de Niens MARIKIL

03/05/2012

Entretien avec la famille

Responsable: Ouwono Luc

He trouve que la formation est bonne, puisque l'enfant connaît déjà à faire les champs de piments. Il souligne déjà que cet apprentissage a vraiment la volonté, comme il n'a plus peur de la charge de fructifier à cause de maladie, il se donne beaucoup pour cette formation afin de devenir aussi quelqu'un.

Avantages liés au projet

- Terrain disponible mais pas entièrement estimé.
- achat de la tronçonneuse en

projet

- prix minime
- Apport au niveau de l'achat des produits.

Contraintes liés au projet

Terrain loin du village (7 km)
Route non praticable
présence des rataroles et les insectes nuisibles.

Le défrichage, c'est le travail de défrayer le terrain de sa végétation. On coupe les arbres, on coupe les broussailles, on coupe les broussailles et on coupe les broussailles. On coupe les broussailles et on coupe les broussailles. On coupe les broussailles et on coupe les broussailles.

Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte.

Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte.

Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte.

Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte.

Localisation Parcelle

Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte.



LES CONTRAINTES

Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte.

Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte. Il est très important d'établir la carte plus que ce qui est la première carte.

Données de base:

Pour la réalisation de mes projets
ma famille et moi-même nous avons
une superficie de 4 ha sur ce
terrain nous cultivons

~~Plus~~ plus. Cette parcelle est divisée
le départ plus culture en ligne on
y ajoute le maïs en quinconce
pour l'occupation nationale du terrain
et le maïs en quinconce pour le
coup de vent.

On cultive les légumes de saison et pour
et les hyperaliments.

Entre la ligne de culture on met
une ligne de tournesol pour

les vents de pluie entre les
lignes de culture et les hyperaliments.

5) CARACTÉRISATION TECHNIQUE AU S.C

- LES ACTIVITÉS PRATIQUES

Pour mon système de culture je sou-
mets mes activités ^{travaux} suivants

en décembre je fais le défrichage
à cheval qui ne se passe en janvier
je fais le maïs en quinconce
en janvier.

L'ensemencement se fait en février
le défrichage tout fait après l'ensemencement
dans un bon terrain
après tout le terrain qui est en
dehors nous
après le 15 mai.

L'ENTRETIEN qui vient après le maïs
se fait après 3 ou 4 mois de culture
l'entretien qui se fera le plus par amour
et pulvérisation des insecticides sur les
plants de maïs.

Pour réaliser ces activités
je dois faire mes travaux suivants

Outils et MATÉRIEL

MACHETE	FONGICIDE
LIME	insecticide
TRONÇONNEUSE	Sarcelle
COUPEAU	CARBURANT
PELLE	
GRAPPE	
PLANTER	
HACHE	
PULVÉRISATEUR	
ATOMISÉUR	
BOMBE	
QUARAPASSE	
MOTOS POMPE	
SEAU	
CROCHET	
PANIER	
FICELLE	
HACHO	
CONSTRUCTION D'UN SOUTÈN	
BOMBE	
COMPARISON, CASQUE	

Après ces travaux il y a les
dimensions des terres qui sont de 100 m
à 10 m.

OPERATIONS	PERIODES	Outils	MATERIEL	Bilan de l'opération de S.P.M.				
				Frais de main d'œuvre	Matériaux et produits	Combustibles et énergie	Travail en H	Salaires
LEPILAGE	DECEMBRE	Machete, lime	/	5	11	T	55 H	150.000
ABATAGE	JANVIER	TRONÇONNEUSE MACHETE	CARBURANT	5	2	T	10 H	150.000
TRONÇONNAGE	FIN JANVIER	TRONÇONNEUSE	CARBURANT	145	2	T	38 H	200.000
ENDRAINAGE	FEVRIER	TRONÇONNEUSE MACHETE	- //	14	8	F+T	112 H	/
PIQUETAGE	FIN FEVRIER	PLANCHON MACHETE GAWARI, LEROU	/	153	4	F	60 H	/
TRONÇONNAGE FERTILISANT SEMIS	MARS	PLANCHON MACHETE PELLE MAMM, MACHETE	Insecticide	215	6	T	126 H	111.000
ENTRETIEN	JUIN	Machete, lime, pulvérisateur	INSECTICIDE	42	5	F	240 H	/
RECOLTE PREMIERE ANNEE	MAI	FILET, MAN SEAU, PANIER	/	11	11	T	121 H	125.000
RECOLTE 2 ^e ANNEE	JUN	/	/	1	5	F	5 H	/
RECOLTE 3 ^e ANNEE	MAI	MACHETE PANIER	/	2	5	F	10 H	/
RECOLTE 4 ^e ANNEE	JUN	MACHETE, PANIER CARTON	/	3	5	F	15 H	/



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la population du Cameroun de 1976 à 2010 et estimation en 20505	
Tableau 2 : Histoire agricole de la zone	30
Tableau 3 : Principales cultures pratiquées et noms scientifiques	32
Tableau 4 : trajectoire de vie (étude de cas 1).....	39
Tableau 5 : Progression des espèces de la ferme de l'exploitant agricole (étude de cas 1) ..	40
Tableau 6 : situation financière de la ferme (étude de cas 1).....	41
Tableau 7 : trajectoire de vie (étude de cas 2).....	41
Tableau 8 : Coût de travail des opérations culturales pour 1 ha	45
Tableau 9 : Evolution des VAB par bande de poulets par exploitation agricole	48
Tableau 10 : Classe d'âge des apprenants	60
Tableau 11 : Niveau d'études des apprenants.....	60
Tableau 12: typologie des projets	65
Tableau 13 : Synthèse de l'environnement institutionnel	71
Tableau 14 : synthèses des atouts et contraintes des projets des jeunes.....	75
Tableau 15 : Tableau comparatif des installations spontanées et des installations appuyées hors AFOP	76
Tableau 16 : Synthèse des propositions.....	81

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte administrative du Cameroun.....	4
Figure 2 : Pyramide par groupe d'âge de la population du Cameroun.....	6
Figure 3: Evolution de la répartition des populations rurales et urbaines.	7
Figure 4 : Répartition par surface des exploitations agricoles familiales au Cameroun.....	8
Figure 5 : Ordre de grandeur du nombre d'exclus de l'enseignement général et technique.	11
Figure 6 : Grille d'analyse.....	16
Figure 7 : Trajectoire type d'une installation spontanée.	28
Figure 8: élevage d'aulacodes.....	35
Figure 9: élevage de rat palmiste.....	35
Figure 10: élevage de cochons d'Inde.....	35
Figure 11 : préparation cuisson aliments porcs à partir de produits locaux.....	36
Figure 12 : Etang piscicole infesté par les herbes aquatiques et abandonné	38
Figure 13 : Comparaison des revenus agricoles par actif par EF en FCFA.....	43
Figure 14 : outils agricoles (Daba, machettes, barmi).....	45
Figure 15 : outil agricole (houe).....	45
Figure 16 : Boutique ouverte avec les recettes de l'élevage	49
Figure 17 : Bureau d'étude pour l'orientation des jeunes ouvert par Nazareth centre	50
Figure 18 : carte de localisation des centres de formation du programme AFOP.	55
Figure 19 : EFA-Minkane.....	56
Figure 20 : séance de réconciliation entre 2 apprenants.....	59
Figure 21 : activités socioculturelles des apprenants.	59
Figure 22 : levée de drapeau et hymne JEA.....	59
Figure 23 : Tribunal coutumier d'arbitrage et de réconciliation du village de Nkol-nkeng. ..	69

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Dédicace.....	iii
Remerciements	iv
Avant-propos	vi
Glossaire	vii
Sigles et acronymes	ix
INTRODUCTION.....	1
1 CONTEXTE, PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE	4
1.1 Contexte de l’insertion des jeunes au Cameroun	4
1.1.1 Enjeu de l’insertion des jeunes au Cameroun	4
1.1.1.1 Cameroun et démographie.....	4
1.1.1.2 Cameroun et son agriculture dominée par les petites exploitations familiales	7
1.1.2 Quelle politique pour l’insertion des jeunes	9
1.1.2.1 Grands éléments de politique agricole.....	9
1.1.2.2 Politique agricole d’aujourd’hui	10
1.1.2.3 Politique de formation agricole et d’insertion	10
1.1.3 Les programmes d’insertion au Cameroun	12
1.1.3.1 Le Programme PAJER-U	13
1.1.3.2 Le Programme AFOP.....	13
1.2 Problématique	14
1.3 Méthodologie et démarche.....	18
1.3.1 Les concepts méthodologiques	18
1.3.2 La démarche	19
1.3.3 Limites de l’étude	22
2 CONDITIONS D’INSTALLATION D’AGRICULTEURS HORS AFOP	24
2.1 Présentation générale de la zone d’étude	24
2.2 Installations spontanées : cas des Référents	26
2.2.1 Auto-installés sans formation	29
2.2.2 Auto-installés avec une formation professionnelle	38
2.2.3 Comparaison des revenus agricoles des deux groupes d’agriculteurs.....	42
2.3 Analyse d’installations accompagnées	46
2.3.1 Nazareth centre : un centre de formation agricole et de production.....	46
2.3.2 Analyse des conditions et résultats de l’installation des jeunes de Nazareth.....	47
2.4 Discussions et enseignements	51
3 PROCESSUS D’INSTALLATION D’AGRICULTEURS AVEC AFOP	55
3.1 des centres de formation répartis sur l’ensemble du territoire national	55
3.1.1 L’école familiale agricole de Minkane	56
3.1.2 Le centre de formation rural d’Evodoula	56
3.2 Le dispositif de formation	57

3.2.1	Organisation et déroulement de la formation en séquence.....	57
3.2.2	Elaboration de projet professionnel : l’outil d’insertion	57
3.2.3	Formation et valorisation du statut d’exploitant agricole	58
3.2.4	Les acteurs de formation.....	59
3.3	Les apprenants.....	60
3.3.1	Recrutement.....	60
3.3.2	Trajectoire de vie.....	60
3.3.3	Origine	61
3.3.4	Motivation	61
3.3.5	Typologie des apprenants	62
3.3.6	Perception de la formation par les différents acteurs	63
3.3.7	Accès au foncier : un pré acquis des jeunes.....	64
3.4	Typologie et analyse des projets des apprenants	64
3.5	environnement institutionnel	67
3.5.1	Les services d’appui de l’état : MINADER et MINEPIA	67
3.5.2	L’Interprofessionnel CICC	67
3.5.3	Micro-finance	68
3.5.4	Les chefferies traditionnelles	68
3.5.5	Les organisations paysannes	69
3.5.6	Les familles	70
3.6	Autres besoins en formation : un plus à la réussite à l’installation	71
3.6.1	Transformation des produits agricoles.....	72
3.6.2	L’amélioration des techniques de cultures maraîchères et de conduites d’élevage	72
3.6.3	Formation en gestion financière et organisationnelle	72
3.7	Accompagnement à l’insertion prévu dans la deuxième phase (AFOP 2)	73
4	DISCUSSIONS ET PROPOSITIONS	75
4.1	La motivation : l’élément-clé de la réussite de l’insertion	76
4.2	Accès au foncier et aux financements : 2 conditions obligatoires.....	77
4.3	Implication des acteurs dans le suivi des activités.....	78
4.3.1	Implications des référents.....	78
4.3.2	Implication des familles par la redéfinition des rôles	78
4.4	Gestion de l’exploitation par la mise en place d’outils de suivi	78
4.5	Gestion des risques : une couverture sociale.....	79
4.5.1	Suivi des projets d’élevage par des professionnels et souscription d’assurances	79
4.5.2	Gestion des risques sociaux	79
4.6	Promotion interne de l’insertion et de l’installation.....	79
	Conclusion.....	82
	Références bibliographiques	83
	Annexes.....	84
	Liste des tableaux.....	115
	Liste des figures	116
	Table des matières.....	117